



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Financières et Comptabilité



## *Mémoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financières et  
Comptabilité  
Spécialité : Finance d'Entreprise

### *Thème*

*Le rôle du système d'information comptable et financier  
dans l'orientation des décisions de l'entreprise :  
Cas LSH Production PVC*

**Réalisé par :**

M<sup>lle</sup> SAIB Cylia

M<sup>lle</sup> TELFOUCHE Nabila

**Sous la Direction de :**

M<sup>me</sup> BEKOUR Farida

**Devant le jury composé de :**

Présidente : IGARGAZIZ Wassila, MCB, UMMTO

Directrice de recherche : BEKOUR Farida épouse AMOKRANE, MCA, UMMTO

Examinatrice : KAROU Yamina épouse ABDELLAOUI, MAA, UMMTO

Année Universitaire :  
2018/2019

## **Remerciements**

« Le fruit le plus agréable et le plus utile au monde est la reconnaissance ».

Ménandre.

Avant toute chose, nous remercions dieu 'Allah' notre créateur le miséricordieux et le tout puissant pour nous avoir donné le courage et la patience afin de mener à terme ce présent travail.

Nous adressons nos profonds remerciements à notre directrice de recherche Mme BEKOUR Farida épouse AMOKRANE qui nous a apporté sa présence, son aide, ses précieux conseils et pour avoir mis à notre disposition tous les moyens dont nous avons besoin.

Nous voudrions exprimer nos plus vifs remerciements à tout le personnel de l'entreprise LSH Production PVC, particulièrement à Mr BEN MESBAH Mohamed qui nous a reçues en tant que stagiaires et qui nous a accordé beaucoup de son temps si cher qu'il est.

Nous tenons également à présenter nos sincères remerciements à tous les membres de jury qui ont bien accepté d'évaluer notre travail de recherche. Nous remercions aussi l'ensemble des enseignants de la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion de l'université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou qui ont contribué à nous transmettre l'inestimable trésor qui est le savoir.

Nos remerciements vont également à nos familles, nos amis et à toutes les personnes que nous n'avons pas citées, et qui nous ont aidées de près ou de loin et qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Merci à vous tous.

## **Dédicaces**

### **Je dédie ce modeste travail**

A mes chers parents, mon papa **Mahammed** et ma maman **Ouiza** qui m'ont soutenue tout au long de mon cursus et dans ma vie quotidienne, ils ont toujours été présents à mes côtés et ont tout fait pour moi et grâce à qui j'en suis là aujourd'hui, Qu'Allah le tout puissant leurs accorde une longue vie en bonne santé.

A mon frère **Hamza**, sa femme **Lynda** et leur fille **Tassadit**, ma petite princesse, qui est mon distributeur de sourires depuis sa naissance, et à mes deux sœurs **Lydia** qui est ma moitié et **Sonia** ainsi que sa fille **Alix**, à ma sœur de cœur que la nature m'a offert **Lali**, ils me manquent tellement car le destin a fait qu'ils partent tous habiter loin, paix sur eux.

A mon fiancé **Sofiane Guenif** qui fait mon bonheur, mes beaux parents, **Salah** et **Nadia**, mon beau frère **Kamel** et mes belles sœurs **Ghenima** et **Zahia** ainsi que leurs enfants **Samy**, **Maelis** et **Nelya**, que Dieu le miséricordieux leurs offre une longue vie en bonne santé.

A la mémoire de mes grands parents Yemma **Bouilès**, Jédi et Papa **Ali** paix à leurs âmes, à ma grand-mère Yemma **Ouerdia** longue vie à elle.

A ma directrice de recherche Mme **Bekour Farida** épouse **Amokrane** merci pour votre compréhension, votre aide et le savoir que vous nous avez transmis.

A tout le personnel de l'entreprise **LSH Production PVC** notamment Mr **Men Mesbah Mohamed**, merci pour votre temps et vos précieux conseils et à tout le personnel de l'entreprise **Marena Soccer**.

A mon adorable binôme et amie **Nabila**, ainsi que **Noria**, **Lylia**, **Amel**, **Hanane**, et amis que j'apprécie beaucoup auxquels je souhaite la réussite dans leurs vies.

A toute ma famille et toutes les personnes qui m'ont soutenue et ont contribué à ma joie que ce soit de près ou de loin.

Je vous remercie de faire partie de ma vie, que Dieu vous protège.

**CYLIA**

## Dédicaces

### Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents *Safia* et *Mohamed* que j'aime tant, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien tout au long de mes études et dans ma vie, je vous remercie infiniment.

A ma chère sœur *Nawel* qui sans toi ma vie n'aurait pas été la même, toi qui m'as apporté beaucoup d'amour et de joie, qui m'as appris le sens de l'autonomie, tu es un exemple de courage, je te remercierai jamais assez, je t'aime ma sœur.

A mon cher frère *Malik* pour ton soutien quotidien, ta bonne humeur, à tous nos fous rires, à tous nos trajets et notre complicité, je te remercie d'être présent.

A mes merveilleux grands parents maternels *Dehbia* et *Amar* pour qui je ne saurais exprimer ma gratitude et mon amour, je vous remercie pour les moments conviviaux qu'on a passés en famille.

A la mémoire de ma grand-mère paternelle *Ouaoui* qui est toujours dans mon cœur et mon esprit, j'aurais aimé partager cette joie avec toi, que dieu t'accueille dans son vaste paradis.

A mes tantes et oncles : *Nadia, Nabila, Zohra, Mourad, Rabah* et *Karim* je vous remercie pour votre soutien.

A mes adorables cousins et cousines : *Kamélia, Paty, Sabrina, Hayet, Céline, Célia, Alicia, Anna, Sonia, Amar* et *Massi* merci pour vos encouragements et votre amour.

A mes meilleures amies : *Noria, Massiva, Amel, Hanane, Lydia, Fatiha, Lylia, Samira* je vous remercie pour tous les bons moments qu'on a partagés ensemble à l'université ou ailleurs, je vous souhaite beaucoup de bonheur et de réussite.

A mon cher binôme et adorable amie *Célia* merci pour ta compréhension et ta patience, je te souhaite que de la réussite dans ta vie, que dieu te protège.

A une personne chère que je garde dans mon cœur, je ne saurais comment te remercier pour tout ce que tu m'apportes.

A ma promotrice M<sup>me</sup> *Bekour Farida* merci pour votre précieux temps et conseils.

A toute la promotion Finance d'Entreprise 2018/2019.

A tous mes proches, amis et collègues que je n'ai pas pu citer.

*Nabila*

## **Liste des abréviations**

**AN** : Actif Net

**ANC** : Actif Net Comptable

**ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

**Art** : Article

**BF** : Bilan Financier

**BFR** : Besoin en Fonds de Roulement

**CA** : Chiffre d'Affaires

**CAC** : Commissaires Aux Comptes

**CAF** : Capacité d'Autofinancement

**CB** : Concours Bancaire

**Chap** : Chapitre

**CHU** : Centre Hospitalier Universitaire

**CR** : Compte de résultat

**DA** : Dinars Algériens

**DAF** : Directeur Administratif et Financier

**DAP** : Dotations aux Amortissements et aux Provisions

**DCT** : Dettes à Court Terme

**DLMT** : Dettes à Long et Moyen Termes

**EBE** : Excédant Brut d'Exploitation

**ED** : Edition

**EN** : Emprunts à long terme Nouveaux

**EN** : Emprunts à long terme Nouveaux

**FP** : Fonds Propres

**FR** : Fonds de Roulement

**HT** : Hors Taxes

**IBS** : Impôts sur les Bénéfices des Sociétés

**IFACI** : Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne

**IS** : Impôt sur les Sociétés

**M/SES** : Marchandises

**MC** : Marge Commerciale

**N** : Année

**ONS** : Office National des Statistiques

**OP. CIT** : Ouvrage Précédemment Cité

**OPGI** : Office de Promotion et de Gestion Immobilière

**PCG** : Plan Comptable Général

**PRC** : Provisions pour Pertes et Charges

**RAN** : Report A Nouveau

**RLT** : Remboursements et variation de la partie à moins d'un an des emprunts à Long  
Terme

**ROA** : Return On Assets

**ROE** : Return On Equity

**SAD** : Système d'Aide à la prise de Décisions

**SCF** : Système Comptable et Financier

**SI** : Système d'Information

**SIC** : Système d'Information Comptable

**SICF** : Système d'Information Comptable et Financier

**SID** : Système d'Information pour les Dirigeants

**SIG** : Système d'Information de Gestion

**SNC** : Situation Nette Comptable

**SNR** : Situation Nette Réelle

**SPA** : Sociétés Par Actions

**STT** : Système de Traitement des Transactions

**TE** : Trésorerie d'Exploitation

**TF** : Trésorerie liée aux opérations de Financement

**TFT** : Tableau De Flux de Trésorerie

**TI** : Trésorerie d'Exploitation

**TI** : Trésorerie liée aux Investissements

**TI** : Trésorerie liée aux Investissements

**TN** : Trésorerie Nette

**VA** : Valeur Ajoutée

**VD** : Valeurs Disponibles

**VE** : Valeurs d'Exploitation

**VF** : Valeur Financière

**VI** : Valeurs Immobilisées

**VR** : Valeurs Réalisables

# Sommaire

Intitulés	Pages
Sommaire.....	I
Remerciements.....	II
Dédicace CYLIA.....	III
Dédicace NABILA.....	IV
Liste des abréviations.....	V
Introduction Générale.....	001
<b>Chapitre I : Le système d'information comptable et financier.....</b>	<b>006</b>
Introduction.....	007
Section 1 : Introduction au système d'information comptable et financier.....	008
Section 2 : La comptabilité comme système d'information comptable et financier.....	019
Section 3 : Analyse des états financiers.....	029
Conclusion.....	048
<b>Chapitre II : Le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions.....</b>	<b>049</b>
Introduction.....	050
Section 1 : La notion de décision et le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions.....	051
Section 2 : Les décisions d'investissement de l'entreprise.....	058
Section 3 : Les décisions de financement de l'entreprise.....	064
Conclusion.....	074
<b>Chapitre III : Etude empirique du cas de l'entreprise LSH Production PVC.....</b>	<b>075</b>
Introduction.....	076
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	077
Section 2 : Le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions de l'entreprise LSH Production PVC.....	085
Conclusion.....	110
Conclusion générale.....	111
Bibliographie.....	114
Liste des figures.....	116
Liste des tableaux.....	117
Annexe.....	118
Table des matières.....	144

# **INTRODUCTION GENERALE**

L'entreprise se retrouve, aujourd'hui, dans un environnement économique global en perpétuelles mutations technologiques, économiques et socioculturelles. En effet, les entreprises font, de plus en plus, face à la complexité et à l'incertitude de leurs environnements. Ceci a induit l'augmentation de leur besoin en informations et en collecte de données leur permettant de prendre de manière efficace leurs différentes décisions.

A ce titre, dans un tel environnement où la concurrence est rude, l'entreprise est tenue d'être performante pour assurer sa survie. Par ailleurs, l'entreprise connaît durant son cycle économique des perturbations à tous les stades du déroulement de son activité, ce qui la met face à plusieurs difficultés qui peuvent freiner son développement. C'est à ce niveau qu'apparaît le rôle important des cadres gestionnaires dans l'analyse de la situation économique globale afin de déceler les besoins de l'entreprise en informations.

Pour collecter cette information, l'entreprise prévoit et met en place un réseau complet de canaux de communication entre les structures de l'entreprise et un système de collecte d'informations, c'est ce qui est désigné par le système d'information de l'entreprise.

L'enjeu du développement d'un système d'information se révèle considérable. A ce titre, plusieurs définitions permettent de cerner la notion de système d'information comme celle de *R.O. Mason et J-L. Mitroff (1975)* qui selon ces auteurs, « tout système d'information concerne un individu, pourvu d'un profil psychologique donné, confronté à un problème décisionnel précis, dans un contexte organisationnel déterminé. Il ya nécessité d'éléments de décision perçus au travers d'un mode de représentation propre au décideur ».

*Davis et Olson (1985)*, quant à eux, ont proposé une définition qui sert toujours de références à savoir, qu'un système d'information « est un ensemble d'éléments (humains, matériels, logiciels) permettant de créer, de traiter, de communiquer des informations, il assiste des hommes au sein d'une organisation, dans des travaux d'exécution, de gestion, et de prise de décisions».

Pour *Lucas H-C (1987)*, le système d'information est « l'ensemble des procédures organisées qui permettent de fournir l'information nécessaire à la prise de décisions et/ou au contrôle de l'organisation ».

Une autre définition est présentée par *S. Alter (1996)* où un système d'information est considéré comme « un système qui utilise des technologies de l'information pour saisir, transmettre, stocker, retrouver, manipuler ou afficher de l'information utilisée dans un ou plusieurs processus de gestion ».

Selon *R. Reix, B. Fallery, M. Kalika et F. Rowe (2011)*, un système d'information est « un ensemble organisé de ressources : matériel, logiciel, personnel, données, procédures, etc. permettant d'acquérir, de traiter, de stoker des informations (sous formes de données, testes, images, sons...) dans et entre des organisations ».

Se référant à toutes ces définitions, nous pouvons avancer qu'un système d'information est un ensemble de ressources (matériels, humains, logiciels et procédures organisées) permettant de créer, d'acquérir, de traiter, de transmettre et de stocker des informations nécessaires à la prise de décisions au sein de l'organisation.

Cependant, il est important de noter que le système d'information ne découle pas de la simple juxtaposition de ces différentes ressources mais il est aussi le résultat d'un travail de construction qui a pour but de répondre au mieux aux objectifs assignés au système par ses utilisateurs futurs.

Pour identifier le Système d'Information (SI), on utilise *l'approche systémique* qui considère l'organisation comme un système dans lequel on peut distinguer trois sous-systèmes :

- **Le système d'opérations** : ce système regroupe des actions qui permettent la transformation des flux de ressources (matériels, humains et financiers) en flux de produits (biens ou services) ;
- **Le système de décisions** : qui désigne les actions de pilotage et de régulation tant au niveau global (l'entreprise dans sa totalité) qu'au niveau local (départements, services, etc.) ;
- **Le système d'informations** : qui apparaît comme une interface entre le système d'opérations et le système de décisions.

Par ailleurs, il existe plusieurs types de systèmes d'information, à savoir :

1. **Le Système de Traitement des Transactions (STT)** : les cadres opérationnels ont besoin de ce système pour avoir un suivi des ventes, des encaissements, des décaissements, des salaires, etc. Ce système est lié aux décisions quotidiennes de l'entreprise, aux informations portant sur les inputs et les outputs ainsi qu'aux transactions. Ce système alimente tous les autres SI ;
2. **Le Système d'Information de Gestion (SIG)**: comporte toutes les données qui permettent de gérer l'entreprise. C'est dans ce système que seront traitées et analysées toutes les informations de gestion quotidienne de l'entreprise. C'est le système le plus informatisé car les tâches sont répétitives. Par ce SIG, les cadres gestionnaires fournissent des rapports sur les performances actuelles de l'entreprise, et résument les activités de base. De manière générale, le SIG compile les données transactionnelles de base transmises par les STT ;
3. **Le Système d'Aide à la prise de Décisions (SAD)** : il reçoit les informations internes qui proviennent des STT et des SIG. De plus, le SAD recueille aussi des informations provenant de sources externes comme les actions ou le prix des produits concurrents ;
4. **Le Système d'Information pour les Dirigeants (SID)** : ce système aide les cadres supérieurs à prendre des décisions. Le SID contient des informations provenant de sources externes comme les nouvelles lois fiscales ou bien l'arrivée de nouveaux concurrents.

De manière générale, le SI a pour fonction de collecter l'information des différentes sources externes et internes, la mémoriser de manière durable et stable, l'exploiter et la diffuser. C'est un outil de contrôle de l'organisation qui permet de coordonner l'activité des différentes composantes de l'entreprise et aide à la prise de décisions.

Nous retenons ainsi qu'un système d'information constitue l'ensemble de procédures qui permettent la gestion de l'information dans une entreprise. Pour accomplir ce rôle, le système d'information utilise plusieurs outils dont la comptabilité. Le système d'information comptable représente une composante fondamentale du système d'information global de l'entreprise. C'est un système d'information spécialisé dans le traitement de l'information comptable et financière.

## **I. Problématique de recherche :**

La comptabilité constitue une branche du système d'information indispensable au pilotage de l'entreprise, c'est le support essentiel d'informations puisqu'elle constitue un moyen de collecte, de traitement et de diffusion d'informations destinées soit aux tiers, ou soit à l'usage interne des dirigeants. La comptabilité est devenue la source la plus sûre de l'information économique et financière. Elle constitue la base du système d'information de gestion de l'entreprise, et elle est aujourd'hui le langage commun de celle-ci avec tous ses partenaires : personnels, clients, fournisseurs, créanciers, actionnaires, collectivités et citoyens, en général.

Le système d'information comptable est aussi la base de tout système d'aide à la décision sur le plan interne et sur le plan externe, c'est un support de communication de l'entreprise avec ses partenaires ou son environnement. Le système d'information comptable possède les caractéristiques générales de tous systèmes d'information (collecte, traitement, stockage et transmission des informations). Ce système est spécialisé dans le traitement de l'information exprimée en unités monétaires (information financière).

C'est sur ce système d'information comptable et financier que porte notre travail de recherche. Notre objectif est de mettre en évidence son rôle dans la prise de décisions dans l'entreprise. Ce qui nous mène à poser notre problématique de recherche sous forme de la question principale suivante :

### **Quel est le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions dans l'entreprise ?**

## **II. Questions et hypothèses de travail :**

De la question principale, nous déduisons trois (03) sous-questions qui méritent d'être posées et qui sont les suivantes :

- 1. Quelles sont les caractéristiques et le contenu du système d'information comptable et financier ?**
- 2. Quels sont les types de décisions que prend l'entreprise ?**
- 3. Est-ce que le système d'information comptable et financier permet à l'entreprise de prendre tous types de décisions ?**

Pour répondre à toutes les questions posées dans ce présent travail de recherche, nous formulons les trois (03) hypothèses suivantes :

**Première hypothèse** : Le système d'information comptable et financier constitue la principale source d'informations pour la prise de décisions de financement et d'investissement ;

**Deuxième hypothèse** : L'entreprise prend ses décisions en se basant sur les informations comptables qui figurent sur tous ses états financiers ;

**Troisième hypothèse** : Les informations comptables et financières permettent à l'entreprise de prendre tous types de décisions.

### **III. Méthodologie de recherche :**

Afin de prendre en compte les différents aspects et dimensions de notre thème de recherche, tester la validité de nos hypothèses et répondre à notre problématique, nous avons adopté une *démarche hypothético-déductive* qui consiste d'une part, en la recherche documentaire et bibliographique à travers des lectures d'ouvrages, de mémoires, de thèses de doctorat et de sites web, et d'autre part, en la collecte d'informations au sein de l'entreprise « LSH Production PVC » qui constitue notre étude de cas pratique.

### **IV. Structure de recherche :**

Sur la base des recherches documentaires effectuées et de l'étude de cas réalisée, nous avons synthétisé les données collectées pour les restituer suivant une structure de travail composée de trois (03) chapitres :

**Le premier chapitre** porte sur le système d'information comptable et financier. Dans ce chapitre, nous allons présenter les généralités du système d'information comptable et financier, à savoir, sa définition, son contenu et ses caractéristiques.

**Le second chapitre** est relatif à l'étude du lien existant entre le système d'information comptable et financier et la prise de décisions de l'entreprise. Dans ce présent chapitre, nous allons évoquer le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions de financement et d'investissements dans l'entreprise.

Enfin, **le troisième et dernier chapitre** est consacré à l'étude pratique dans laquelle nous allons mettre en évidence le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation de la prise de décisions au sein de l'entreprise « LSH Production PVC ».

**Chapitre I :**

**Le système d'information  
comptable et financier**

Le système d'information comptable et financier est considéré comme la base de tout système d'information de l'entreprise, car quelle que soit son activité, chaque personne utilise en permanence des informations. Le système d'information comptable et financier renferme toutes les comptabilités dans un système qui est aujourd'hui presque informatisé.

La comptabilité est donc un système d'information particulier destiné à fournir des états de la situation financière de l'entreprise et mesurer sa performance.

Il est ainsi nécessaire de présenter un certain nombre de notions afin d'être en mesure de comprendre, d'analyser et d'étudier le rôle du système d'information comptable et financier dans l'aide à la prise de décisions au sein de l'entreprise.

Dans cette optique, ce premier chapitre est consacré à des définitions liées au système d'information comptable et financier, au rôle de ce dernier dans l'orientation des décisions des dirigeants. A cet effet, nous abordons dans :

- La première section, l'introduction au système d'information comptable et financier ;
- La deuxième section, la comptabilité comme système d'information de l'entreprise ;
- La troisième section, l'analyse des états financiers.

## **Section 1 : Introduction au système d'information comptable et financier**

Le système comptable s'inscrit naturellement dans l'ensemble organisé des systèmes de l'entreprise comme tout autre système d'information. Sa fonction essentielle est de traiter les données entrantes en les transformant en données comptables et financières prêtes à être utilisées et interprétées afin de les communiquer à toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Dans cette présente section, nous développons :

- La définition du système d'information comptable et financier ;
- Les besoins ainsi que les utilisateurs de l'information comptable ;
- Les qualités attendues de l'information comptable ;
- Les caractéristiques du système d'information comptable ;
- Les finalités de l'information comptable.

### **1. Définition du système d'information comptable et financier :**

Le Système d'Information Comptable et Financier peut être défini comme étant un ensemble organisé de ressources qui permet de rassembler, de traiter, de stocker, de transmettre et de communiquer des informations comptables et financières sous différentes formes dans les entreprises.

Selon *E. Tort* (2003)<sup>1</sup>, « Le système d'information comptable est un système central alimenté par les systèmes en amont, collecteurs des données primaires de chaque cycle d'exploitation. Et par, en aval, le système de pilotage qui communique avec le système d'information pour canaliser les données entrantes dans le processus de prise de décision ».

Le système d'information comptable et financier peut être identifié comme étant une partie intégrante de l'entreprise. Il aide à la prise de décisions des dirigeants grâce aux informations comptables et financières recueillies, traitées et transmises. Les systèmes d'informations comptables aident à la préparation des états financiers, des impôts, de rapprochement des comptes bancaires et des rapports de production.

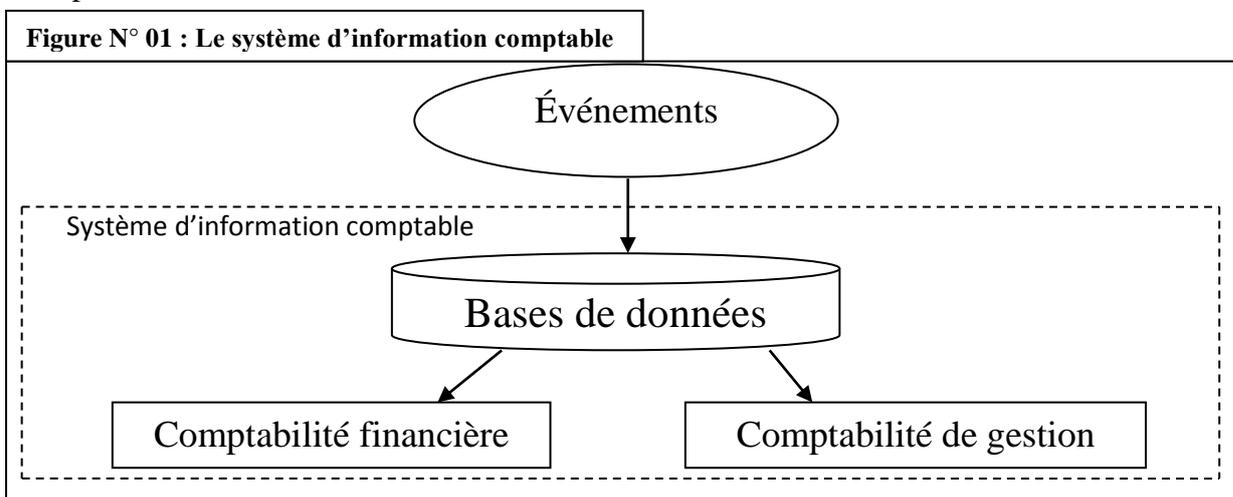
Le système d'information comptable est une composante du système d'information global de l'entreprise et qui est spécialisé dans le traitement d'une information spécifique pour laquelle le qualificatif « comptable » est nécessaire. Il réunit les deux formes de la comptabilité : la comptabilité générale et la comptabilité analytique.

Le système d'information comptable et financier fait partie du système d'information de l'entreprise (cf. figure N°01). Ce système est lié à l'ensemble des activités de l'entreprise et permet l'agrégation et l'assemblage des données par l'évaluation des faits dans une même unité monétaire.

---

<sup>1</sup> Eris TORT, « Organisation et management des systèmes comptables : Optimiser les leviers de la performance comptable », Edition Dunod, Paris, 2003, Page 15.

Il est possible de produire différentes informations de synthèse et ce, en fonction des besoins des utilisateurs qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise. Ainsi, la comptabilité financière est une comptabilité réglementée et obligatoire qui met en place des processus comptables légaux. Quant à la comptabilité de gestion, celle-ci est une comptabilité facultative qui repose sur des processus de gestion spécifiques à chaque entreprise.



**Source : Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, Jean-Noel MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, 2001, Paris, Page 11.**

Selon *S. Boukssessa* (2017)<sup>1</sup>, « pour que la mission de la comptabilité soit remplie avec succès, il est indispensable que le langage comptable soit compris par tous les participants, c'est pour cela que la comptabilité est « normalisée ». La normalisation a pour objet d'établir des règles communes dans le double but d'uniformiser et de rationaliser la présentation des informations comptables susceptibles de satisfaire les besoins présumés des multiples utilisateurs. Elle contribue à l'harmonisation et à l'amélioration des pratiques comptables et favorise également, en matière d'information financière, des comparaisons spatiotemporelles ».

Selon *C. Disle* (2016)<sup>2</sup>, « La comptabilité est aussi considérée comme un système d'information permettant de refléter les opérations de l'entreprise et sa situation. La comptabilité permet alors de saisir et de classer les opérations de l'entreprise avec ses partenaires économiques (clients, fournisseurs, Etat, actionnaires, salariés, institutions financières, etc.) ». La comptabilité est donc un système qui fournit des informations financières, permettant de saisir, de classer et d'enregistrer les données chiffrées provenant des opérations de l'entreprise avec l'ensemble de ses partenaires économiques. La comptabilité permet également de présenter un ensemble d'informations représentant l'image fidèle du patrimoine et de la situation de l'entreprise sous forme d'états financiers. Pour que ces informations soient comprises par les différents agents économiques, la comptabilité est alors normalisée.

<sup>1</sup> Souhila Kheira BOUKSSESSA, « Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien », Journal of Academic Finance, Vol.8 No1, Algérie, 2017, Page 128. Consulté à l'adresse <https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70>

<sup>2</sup> Charlotte DISLE, « Introduction à la comptabilité, l'essentiel en fiches », Ed. Dunod, Paris, 2016, Page1.

## **2. Les besoins et les utilisateurs de l'information comptable :**

L'information comptable, présentée généralement dans les états financiers, est une aide à la prise d'importantes décisions. Les utilisateurs de cette information sont nombreux et leurs besoins en informations comptables sont différents. Dans ce qui suit, nous présentons :

- Les besoins de l'information comptable ;
- Les utilisateurs de l'information comptable.

### **2.1. Les besoins de l'information comptable :**

Dans une étude menée au Canada en 1988, *E. Stamp* recense treize (13) catégories de besoins en matière d'information comptable, à savoir :

- Evaluer les résultats globaux ;
- Evaluer la gestion (rentabilité, efficacité) ;
- Evaluer les perspectives futures (profits, dividendes, investissements, financements, emplois) ;
- Evaluer la stabilité financière ;
- Evaluer la solvabilité et la liquidité ;
- Evaluer les risques et les incertitudes ;
- Faciliter la répartition des ressources pour les actionnaires, les créanciers et les pouvoirs publics ;
- Faire des comparaisons dans le temps, intersectorielles ou interentreprises ;
- Etablir la valeur des capitaux empruntés et des capitaux propres ;
- Evaluer la capacité d'adaptation ;
- Vérifier le respect des lois et règlements ;
- Evaluer la contribution de l'entreprise à l'économie.

### **2.2. Les utilisateurs de l'information comptable :**

Au-delà des destinataires traditionnels de l'information comptable, le champ des utilisateurs s'est élargi sous l'effet notamment de l'augmentation du nombre d'organisations qui sont tenues de présenter des états financiers, et surtout de l'accroissement des responsabilités de l'entreprise et de son rôle dans la société.

A ce titre, les états financiers sont considérés comme les premiers documents producteurs de l'information. Ainsi, ces états satisfont les besoins en informations de nombreux utilisateurs. Parmi ces utilisateurs de l'information comptable, on trouve :

- **Les actionnaires (associés) de l'entreprise actuels ou potentiels autrement dit les investisseurs :** qui sont les propriétaires de l'entreprise qui délèguent la gestion de leurs sociétés aux dirigeants. Premiers utilisateurs de l'information financière, ces propriétaires ont le droit à l'information et à la consultation des documents comptables qui leurs permettent de suivre l'évolution de la situation financière de l'entreprise, d'apprécier la qualité de la gestion et de participer à la prise de décisions telle que l'affectation des résultats, la prise de décision d'augmentation du capital, etc. ;

Leurs attentes s'expriment en termes de rentabilité comme la valeur de leurs titres et des dividendes.

Globalement, ce besoin en informations comptables leur permet d'avoir un jugement éclairé sur l'ensemble de l'entreprise : la rentabilité, le risque de leurs investissements (afin de décider s'ils maintiennent, réduisent, ou accroissent leurs placements) et la stratégie de l'entreprise ;

- **Les dirigeants** : ce sont ceux qui définissent la politique comptable de l'entreprise et sont responsables de l'élaboration des états financiers.

De par leurs compétences et leurs expériences, les dirigeants sont désignés pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. Leur principal rôle est de gérer et diriger l'entreprise au mieux, c'est-à-dire :

- Prendre la bonne décision au bon moment ;
- Utiliser au mieux les ressources de l'entreprise.

Pour cela et afin de mener à bien leur mission, les dirigeants réclament les éléments ou les informations comptables et financières qui leurs permettent de mesurer et de contrôler la performance de l'entreprise ;

- **Les salariés** : ce sont ceux qui sollicitent les informations comptables pour pouvoir apprécier la situation économique et financière de l'entreprise, et sa capacité à payer les rémunérations, à maintenir l'emploi et à assurer sa pérennité ;
- **Les clients** : qui recherchent une information sur la continuité de l'exploitation de l'entreprise c'est-à-dire qu'ils apprécient la pérennité de l'entreprise et sa gamme de produits, en particulier lorsqu'ils ont des relations à long terme avec elle. Les clients sont sensibles aux perspectives de développement susceptibles de garantir la continuité des prestations après la vente proprement dite ;
- **Les fournisseurs** : sont ceux qui accordent plus d'intérêt aux informations qui justifient la solvabilité des entreprises qui sont, entre autres, leurs clients. Ils sont également strictes concernant les délais de règlement appliqués, ils s'intéressent donc à la politique d'endettement des entreprises c'est-à-dire à l'aptitude de l'entreprise à s'endetter et à honorer ses engagements ;
- **Les créanciers** : Les prêteurs (banques, établissements financiers) de capitaux prêtent de l'argent à l'entreprise en contrepartie d'une rémunération fixe et du remboursement de leurs apports. Ils ont besoin d'informations comptables leur permettant d'évaluer la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes c'est-à-dire d'apprécier sa solvabilité ;
- **L'Etat (administrations fiscales et sociales)** : est un destinataire important des informations comptables. Les données comptables issues des états financiers servent à déterminer la base (l'assiette) de nombreux impôts : taxe sur la valeur ajoutée, taxe professionnelle, impôts sur les bénéfices.

De même, les organismes sociaux cherchent à vérifier le montant des cotisations versées par l'entreprise. Ces sommes sont destinées à financer la Sécurité sociale, les allocations chômage ou encore les retraites. Les informations à contrôler portent sur les salaires et le bulletin de paie ;

- **L'analyste financier** : Selon *C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)*<sup>1</sup> « l'analyste financier produit des études et des analyses qui évaluent financièrement l'entreprise et ses perspectives futures. Il émet des recommandations susceptibles d'influencer les choix des investisseurs. Il émet une opinion sur la valeur (cotation boursière si l'entreprise est cotée) de l'entreprise en considérant les aspects de rentabilité et de risque. Il utilise donc de manière privilégiée l'information comptable et financière émise par l'entreprise ».

Autrement dit l'analyste financier produit et analyse les informations financières, il évalue l'entreprise sous ses différents aspects, notamment la rentabilité. Grâce à ces informations il détermine la valeur de l'entreprise, fait des recommandations et conseille les différents agents tels que les investisseurs et les gestionnaires de portefeuille. Comme, il aide aussi les dirigeants dans leur prise de décisions concernant la gestion de l'entreprise ;

- **Le contrôleur de gestion** : Selon *C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix (2014)*<sup>2</sup> « à la différence du comptable et de l'expert comptable, le contrôleur de gestion ne participe ni à l'élaboration ni à la tenue de la comptabilité de l'entreprise dans laquelle il travaille. Néanmoins, il existe des liens étroits entre les missions de la fonction comptabilité et celles du contrôle de gestion. En effet, l'information financière produite par la comptabilité constitue la matière première à partir de laquelle travaille le contrôleur de gestion pour produire ses analyses.

Les objectifs du contrôleur de gestion sont de donner aux dirigeants les informations et les analyses nécessaires à l'implémentation, ainsi qu'au suivi de la stratégie et à l'amélioration de la performance de l'entreprise. Que ce soit pour élaborer les budgets ou produire les tableaux de bord, le contrôleur de gestion est en interaction étroite avec la comptabilité ».

Le contrôleur de gestion utilise les informations comptables et financières présentes dans la comptabilité pour effectuer ses analyses et élaborer des outils de gestion tel que le tableau de bord, ainsi que les budgets de l'entreprise. Suite aux résultats de ses analyses, il aide les dirigeants dans le suivi et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise ;

---

<sup>1</sup> Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Edition Pearson, France, 2014, Pages -5-7.

<sup>2</sup> Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Op. Cit., Pages -5-7.

- **Le directeur financier:** selon *C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix* (2014)<sup>1</sup>, « le directeur administratif est celui qui a un rôle transversal. Vu qu'il se trouve à l'intersection entre les différentes fonctions de l'entreprise : ressources humaines, marketing ou achats. L'étendue de son domaine de responsabilité est fonction de la taille et de la structure de l'organisation, c'est sur les états financiers de synthèse que le DAF établit le plan d'investissement de l'entreprise ou envisage les différentes sources de financement. Dans la majorité des entreprises le DAF est considéré comme un des interlocuteurs privilégiés de l'auditeur externe et du CAC, c'est pour cela que dans la majorité des entreprises, la fonction comptable fait partie de la responsabilité du DAF ».

On peut avancer alors que le rôle du directeur administratif et financier est d'assurer la stabilité financière et le bon fonctionnement des différents départements qui existent au sein d'une entreprise, il assume des fonctions qui vont au-delà de la gestion financière de l'organisation. Il se base sur les états financiers de synthèse pour définir les ressources de financement ;

- **L'auditeur interne :** selon *C. Roussel, A. Beldi, G. Butin et E. Lacroix* (2014)<sup>2</sup>, « contrairement à l'auditeur externe, dont la mission d'audit est essentiellement de nature financière, l'auditeur interne mène des missions sur tout type d'activité et /ou de fonction : (achat, paie, système d'information, etc.). Ces missions ont pour objectif de donner une assurance sur le degré de maîtrise des opérations ».

L'audit interne est décrit selon l'*Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI)*<sup>3</sup> comme « une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité».

L'auditeur interne fait partie des effectifs de l'entreprise, ses responsabilités dépendent des dirigeants de cette dernière. Il mène des missions d'audit concernant toutes les phases de l'activité de l'entreprise. Il fournit des analyses, des recommandations, des conseils et des commentaires concernant les différentes activités vérifiées afin d'assister les dirigeants dans leurs prises de décisions et aider ainsi à l'amélioration et à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Edition Pearson, France, 2014, Pages -5-7.

<sup>2</sup> Caroline ROUSSEL, Abdel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX, « Comptabilité générale, principes et applications », Op. Cit., 2014, Pages -5-7.

<sup>3</sup> Définition approuvée le 21 mars 2000 par le Conseil d'Administration de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

### **3. Les qualités attendues de l'information comptable :**

Pour qu'une information soit utile et bien interprétée, il faut qu'elle remplisse plusieurs critères. Nous allons citer quelques unes de ces qualités attendues de l'information comptable et financière par les utilisateurs, à savoir :

- **La compréhensibilité :** l'information fournie ou présente dans les états financiers doit être claire, détaillée, sans aucune ambiguïté et doit contenir suffisamment d'explications afin qu'elle puisse être comprise par les utilisateurs qui ont des connaissances dans le domaine de la comptabilité ;
- **La pertinence :** dans le cadre de la préparation et de l'élaboration des états financiers, la pertinence de l'information comptable et financière est requise car cette dernière permet à l'utilisateur d'évaluer les événements antérieurs, présents ou à venir en leur permettant de confirmer ou de corriger des évaluations passées. Cette qualité favorise la prise de décisions au sein de l'entreprise.
- **La fiabilité :** l'information est fiable quand les utilisateurs compétents et indépendants ont la certitude qu'elle décrit de manière fidèle la réalité, à ce moment là on dit que l'information est fiable, vérifiable et sans erreurs. Cette qualité est notamment importante dans le cas d'un audit externe ;
- **La comparabilité :** l'information financière fournie est comparable, elle permet aux utilisateurs de relever les différences entre les informations présentées dans deux états financiers, elle aide ainsi à la comparaison entre les résultats précédents réalisés.

### **4. Les caractéristiques du système d'information comptable :**

Le système d'information comptable est l'ensemble finalisé de ressources et procédures auxquelles une entreprise doit se référer pour rendre compte aux différents organes chargés du contrôle ou du suivi des réalisations. Le système d'information comptable constitue la base de nombreuses relations entre les administrations, les associés, les commissaires aux comptes (CAC) et les entreprises. Multiples sont ses caractéristiques, que nous citons ci-après :

#### **4.1. L'utilisation des informations comptables et des connaissances comptables :**

Les pratiques comptables se caractérisent par la production de données comptables et leur utilisation. Les données comptables sont des données qui sont élaborées sur la base de la comptabilité et sont disponibles dans l'entreprise. Les données comptables sont donc considérées comme une matière brute nécessaire à la production de l'information comptable et financière, elles contribuent ainsi aux processus de prise de décisions. Les principales activités comptables sont relatives à :

- L'identification des faits économiques et juridiques susceptibles d'être retenus en comptabilité, leur évaluation en termes monétaires et leur traduction comptable ;

- La réalisation des traitements qui permettent de mémoriser, d'agréger, de synthétiser et de communiquer les données.

#### **4.2. La saisie et l'utilisation du matériel informatique :**

L'élaboration des travaux comptables a connu une modification majeure avec l'arrivée de l'informatique. Toutefois, les concepts de base demeurent et la connaissance des méthodes traditionnelles d'organisation comptable est nécessaire à la bonne compréhension des systèmes comptables automatisés. De nos jours, presque toutes les comptabilités sont tenues avec des moyens informatiques.

Au départ, les méthodes de traitement se sont limitées à une simple transposition des méthodes manuelles, mais au fil des années des changements profonds ont eu lieu. Ces changements sont dus à la rencontre d'une offre technologique aux immenses potentialités (base de données, réseaux, stations de travail, etc.), avec l'accroissement des informations destinées à faciliter la maîtrise de la performance globale de l'entreprise. Ces changements affectent la comptabilité de deux façons :

- **Dans son fonctionnement :** c'est-à-dire dans la manière de réaliser les traitements comptables ;
- **Dans son architecture :** c'est-à-dire dans sa structure et dans les relations qu'elle entretient avec le reste du système d'information de l'entreprise et avec les systèmes d'informations des partenaires économiques.

#### **4.3. L'avantage d'un progiciel comptable :**

Selon le dictionnaire LAROUSSE Français, un progiciel est défini comme étant « un ensemble de programmes conçus pour être fournis aux différents utilisateurs en vue d'une même application ou d'une même fonction ».

On peut dire qu'un progiciel est un programme ou un ensemble de programmes informatiques cohérents, élaboré pour être procuré par de nombreux utilisateurs en vue d'une même application qu'ils peuvent utiliser de manière autonome.

Un progiciel comptable est un ensemble de programmes informatiques permettant d'effectuer toutes les tâches de la comptabilité afin d'établir les états financiers et calculer le bénéfice d'une entreprise dans une période, il fait donc partie des solutions de gestion aujourd'hui indispensables aux entreprises. Ainsi, ce progiciel comptable permet :

- De définir le cadre comptable avec une gestion d'un plan de comptes multiples :
  - Entité ;
  - Journaux ;
  - Comptes ;
  - Ecriture type.
- La saisie des écritures :
  - Courantes ;
  - Abonnement ;

- Simulation d'écriture.
- L'édition et la consultation :
  - Des comptes ;
  - De la Balance ;
  - Des Journaux.
- Procédures périodiques :
  - Définition des exercices ;
  - Ouverture des périodes ;
  - Clôture des périodes.
- Gestion technique :
  - Sauvegarde ;
  - Réorganisation des bases de données ;
  - Liaison avec d'autres progiciels (interface automatique).

#### 4.4. L'architecture des systèmes d'informations comptables :

Le système d'information comptable se caractérise par les différentes architectures citées ci-après<sup>1</sup> :

*Architecture du Système d'Information Comptable*  
= *Architecture informatique + organisation comptable*

Par ailleurs, le SIC se caractérise par les différentes architectures comme il ressort dans le tableau N°01 suivant :

**Tableau N° 01 : Les différentes architectures du SIC**

Type du SIC	Architecture informatique	Organisation comptable	Taille de l'entreprise
Comptabilité autonome	Micro ordinateur autonome Progiciel comptable	Saisie manuelle centralisée Axe réglementé	Petite
Comptabilité semi-intégrée	Mini-ordinateur, réseau local, applications fonctionnelles « interfacées »	Génération automatique des écritures comptables, axe réglementaire et axe gestion	Moyenne à grande
Comptabilité intégrée	Architecture client-serveur, applications « intégrées »	Saisie unique des événements	Grande à très grande

**Source : Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, J-N MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Page 103.**

<sup>1</sup> Claude GRENIER, Jean BONNEBOUCHE et Jean-Noel MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Pages 102-103.

Il ressort par le tableau N°01, ci-dessus, que :

- **La comptabilité générale autonome** qui concerne les petites entreprises se caractérise par des données qui proviennent des autres applications sous forme de documents « papier » ou sur des supports magnétiques. Les autres opérations sont saisies directement à partir des pièces comptables. Le service comptable exerce ainsi un contrôle direct sur toutes les données saisies ;
- **La comptabilité semi-intégrée** et à fortiori dans une comptabilité intégrée, la saisie ne s'effectue plus uniquement sur les pièces de base, mais se fait à partir des événements réels soit automatiquement, soit par des personnes qui, en général, ne sont pas des comptables. Elle concerne les moyennes et grandes entreprises. L'organisation comptable dans ce cas, génère automatiquement des écritures comptables ;
- **La comptabilité intégrée** qui selon *J. Bonnebouche, C. Grenier, J-N. Mazat* (2001)<sup>1</sup>, les modules comptables et les modules dits opérationnels sont difficiles à distinguer. En effet, ce qui fait les écritures comptables sont un « sous-produit » des opérations qui sont traitées en amont, que la pièce justificative et l'enregistrement comptable correspondant sont séparés par un processus long et parfois difficile à comprendre.

## 5. Les finalités de l'information comptable :

L'information comptable a de multiples fins qui sont regroupées en deux catégories que nous allons citer ci-après :

- Les finalités internes ;
- Les finalités externes.

### 5.1. Les finalités internes :

Les finalités internes de l'information financière sont liées au fait qu'elles constituent :

- **Une base pour les décisions de gestion** : les dirigeants d'une entreprise sont amenés à prendre des décisions à partir des informations financières. La connaissance du chiffre d'affaires ou la connaissance du résultat sont des exemples d'informations financières utiles à la prise de décisions par les dirigeants ;
- **Une mémoire de l'organisation** : l'information conservée (souvent pour des raisons légales) constitue la mémoire de l'entreprise. Ce stockage d'informations financières permet d'évaluer la performance de l'entreprise en permettant des comparaisons dans le temps des différents indicateurs de performance.

---

<sup>1</sup> Jean BONNEBOUCHE, Claude GRENIER, Jean-Noël MAZAT, « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001, Page 103.

## 5.2. Les finalités externes :

Les finalités externes de l'information financière sont liées au fait qu'elles :

- Fournissent des éléments de preuve. La loi oblige la quasi-totalité des entreprises à produire de l'information financière. En cas de litige avec un partenaire. Cette information financière peut servir de moyen de preuve (art. 123-23 du code de commerce). Pour être recevable, l'information financière doit être produite en respectant certaines règles d'élaboration et de présentation. En cas de non-respect de ces règles, l'information financière ne peut plus servir de moyen de preuve ;
- Servent de base de calcul pour les différents impôts et taxes. L'information financière est donc transmise régulièrement à l'administration fiscale. L'impôt sur les sociétés (IS) se calcule sur le résultat uniquement en cas de bénéfice ;
- Constituent un instrument d'analyse et qui permettent des comparaisons et des prévisions. En effet, la comptabilité générale permet d'effectuer des comparaisons d'une année sur l'autre mais aussi vis-à-vis de ses concurrents. En outre, elle permet de se projeter dans l'avenir (prévisions) ;
- Sont considérées comme un moyen d'information et de contrôle pour l'entreprise et ses partenaires. Vu que la comptabilité est un outil de communication interne (personnels, associés, etc.) et externe (banques, fournisseurs, etc.).

De plus, l'entreprise, à travers ses différentes activités (approvisionnement, production, administration, commerciale), a besoin régulièrement de faire le point sur sa situation et son patrimoine afin d'étudier son évolution. Ce dernier représente l'ensemble des biens et des dettes de l'entreprise.

A la suite de ces développements, on peut dire qu'un système d'information comptable et financier regroupe un ensemble de ressources, de données et d'informations comptables et financières, ayant des qualités et des critères spécifiques afin d'être comprises, fiables, pertinentes et comparables, utilisées par les différents usagers dans le but d'arriver à des finalités externes et internes.

## **Section 2 : La comptabilité comme système d'information comptable et financier**

La comptabilité de l'entreprise est conçue comme un outil susceptible de fournir des informations aux différents acteurs et partenaires de l'entreprise. Ces informations peuvent avoir plusieurs rôles :

- Servir comme éléments de preuve et d'instrument de contrôle de l'efficacité de gestion ;
- Aider à la prise de décisions ;
- Constituer une base de calculs économiques et de gestion.

Dans cette deuxième section, nous développons :

- La définition de la comptabilité ;
- La définition de la comptabilité générale et les états financiers.

### **1. Définition de la comptabilité :**

Selon *C.Roussel* et autres (2014)<sup>1</sup>, la comptabilité « est le langage universel de toute activité économique. Chaque partie prenante de cette vie économique, quelle que soit sa fonction, est destinataire, à un moment ou à un autre, de documents comptables. D'où la nécessité de comprendre à minima le vocabulaire et les règles de grammaire de la langue comptable ».

Pour *G.Heem* (2004)<sup>2</sup>, la comptabilité « est un langage qui permet de communiquer des informations sur la satisfaction économique des entreprises. Comme tout langage, la comptabilité reflète l'environnement socioculturel et économique de son pays. Le modèle comptable ne nous donne qu'une représentation de la réalité qui résulte d'un rapport de force entre les différents acteurs de la vie de l'entreprise. La comptabilité permet de mesurer la richesse produite par l'entreprise, mais également d'en contrôler son partage entre les salariés par le biais de la participation, l'Etat avec l'impôt, les actionnaires avec les dividendes ».

La comptabilité peut se définir comme une technique de mesure permettant de saisir, de classer, d'enregistrer et de mémoriser des données comptables et des informations financières, afin de présenter des états qui serviront d'instruments d'informations aux différents agents économiques et de façon à répondre à des obligations légales et fiscales l'objectif est de présenter une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Caroline ROUSSEL avec Adel BELDI, Guy BUTIN, Ewa LACROIX « Comptabilité générale principes et applications », Edition Pearson, 2014, France, Page 1.

<sup>2</sup> Grégory Heem, « Lire les états financiers en IFRS », Editions d'Organisation, 2004, Paris, Page 24.

C. Grenier, J. Bonnebouche et J-N Mazat (1998)<sup>1</sup>, quant à eux, ont défini la comptabilité comme « le dispositif d'information qui permet de mémoriser les mouvements des différentes richesses de l'entreprise (biens, argent, créances, dettes ...) et d'évaluer les résultats de la transformation de ces richesses (bénéfice ou perte) ».

Une autre définition est proposée par K. Cerrada (2014)<sup>2</sup>, la comptabilité « peut se concevoir comme un outil susceptible de fournir des informations. Elle constitue ainsi un système formel d'identification, de mesure, de classement et d'enregistrement des transactions opérées par les entités. Son objectif est donc atteint si elle livre des informations aptes à satisfaire, par le traitement approprié des données collectées, les besoins supposés d'un large éventail d'utilisateurs potentiels. Elle peut encore se définir comme un instrument de modélisation et de représentation des opérations effectuées par les organisations ».

On peut dire que la comptabilité constitue un système d'information essentiel pour l'entreprise, elle est un moyen de collecte, de saisie, de traitement et de diffusion d'informations exprimées en unités monétaires destinées soit au tiers, soit à l'usage interne c'est-à-dire au sein de l'entreprise. La communisation de ces informations sert :

- A servir de preuve en cas de conflit ou de litige ;
- A informer et aider les décideurs à prendre les décisions nécessaires pour le bon fonctionnement de l'entreprise ;
- A contrôler le fonctionnement de l'entreprise.

La comptabilité réunit deux branches ou deux sous-systèmes, et chaque branche ou sous-système a des objectifs spécifiques. Ces deux branches sont donc relatives à la « comptabilité générale » appelée aussi « comptabilité financière », et à « la comptabilité de gestion » dite aussi de « comptabilité analytique ».

## **2. La Comptabilité générale :**

Selon K. Cerrada (2014)<sup>3</sup>, la comptabilité générale est une comptabilité « qualifiée couramment aussi de comptabilité financière, a pour objectif principal d'informer les gestionnaires et les tiers de l'entité et en particulier ceux qui assurent son financement (actionnaires, prêteurs, pouvoirs subsidiaires dans le cas d'entités non-marchandes, fournisseurs,...).

Elle est fortement réglementée et doit être en mesure de produire des états financiers (bilan, compte de résultats, annexes...) conformes aux prescriptions légales. La réglementation vise à assurer qu'ils présentent une image fidèle de la situation de l'entité de façon à ne pas induire en erreur les tiers qui nouent des affaires avec l'entité et à ne pas tromper ceux qui lui apportent du financement ».

---

<sup>1</sup> Claude GRENIER, Jean BONNEBOUCHE, Jean-Noël MAZAT, 1998, « Système d'information comptable », Editions Foucher, Paris, Page14.

<sup>2</sup> Karine CERRADA, Yves DE RONGE, Michel DE WOLF, Michel GATZ, « Comptabilité et analyse des états financiers », Edition De Boeck, Paris, 2014, Page 5.

<sup>3</sup> Karine CERRADA, Yves DE RONGE, Michel DE WOLF, Michel GATZ, « Comptabilité et analyse des états financiers », Op. Cit., Page 6.

La comptabilité générale est un système d'organisation de l'information comptable et financière qui obéit à des lois et règles, et qui respecte les principes comptables pour établir les documents de synthèse. C'est sur la base de ces documents que sont définis le résultat global de l'activité de l'entreprise et la valeur de son patrimoine. On peut dire que la comptabilité générale ne représente pas l'entreprise dans toute sa complexité, c'est une comptabilité dite globale qui permet de mesurer le résultat global annuel de l'entité, toutes activités et tous produits confondus.

Etant le premier système d'information de l'entreprise, celle-ci, enregistre les flux entre l'entreprise et ses différents partenaires externes et prend par conséquent en compte, les flux externes (c'est-à-dire les flux entre l'entreprise et son environnement), sa tenue est obligatoire et imposée par la loi.

Malgré toutes les informations fournies par la comptabilité financière (générale) ceci reste insuffisant pour avoir une gestion efficace. En effet, des informations plus détaillées et plus fréquentes sont nécessaires ainsi que, des méthodes d'analyse sont donc requises. La comptabilité analytique répond à ces besoins d'informations auxquels la comptabilité générale demeure insuffisante. Toutefois, la comptabilité générale demeure la première source d'informations, comptables et financières. Pour cela, notre travail de recherche portera sur ce que la comptabilité générale apporte à l'entreprise comme informations.

La comptabilité générale constitue aussi une source d'informations pour la prise de décisions. Ces informations sont traitées, élaborées et synthétisées dans des documents comptables désignés aussi par des documents ou des états financiers que nous définissons et développons dans les points qui suivent.

Selon *K. Cerrada* et autres (2014)<sup>1</sup>, « Les états financiers (bilan, compte de résultats, éventuel tableau des flux de trésorerie, annexes et autres documents requis par la réglementation applicable) qui sont publiés par l'entité et qui sont utiles aux dirigeants de celle-ci (le(s) gérant(s) ou les administrateurs), à ses propriétaires (principalement les associés ou les actionnaires) et à d'autres catégories d'utilisateurs comme les prêteurs (obligataires, banquiers,...), les syndicats, les clients, les fournisseurs, les concurrents, l'État... Les états financiers représentent l'état du patrimoine d'une entité à une date donnée ainsi que les composantes du résultat de l'activité de l'entreprise industrielle, commerciale, de services ou non-marchands, pendant un laps de temps défini ».

On peut avancer que les états financiers désignés également par les documents de synthèse sont des pièces justificatives qui ressortent de la comptabilité générale. Ces documents sont tenus et annoncés par l'entreprise pour nous renseigner sur son état de santé économique et financier. Ces documents aident et orientent les dirigeants à prendre leurs différentes décisions. Ces documents sont relatifs :

- Au bilan ;
- Au compte de résultat ;
- Au tableau des flux de trésorerie ;
- Au tableau de variation des capitaux propres et à l'annexe.

---

<sup>1</sup> Karine CERRADA, Yves DE RONGE et Michel DE WOLF, Michel GATZ, « Comptabilité et analyse des états financiers », Edition De Boeck, Paris, 2014, Page 6.

## 2.1. Le Bilan :

Selon l'article 112-2 du Titre I du Chapitre I, du plan comptable général (2019), le bilan « décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'entité et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres et, le cas échéant, les autres fonds propres. Les éléments d'actif et de passif sont évalués séparément. Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif. Le bilan d'ouverture d'un exercice correspond au bilan de clôture avant répartition de l'exercice précédent ».

Le bilan est l'un des documents de synthèse, c'est un compte annuel qui propose une description et une évaluation du patrimoine juridique et économique d'une entreprise. On peut dire que c'est une « photographie » du patrimoine de l'entité qui sera daté faute de quoi il n'aurait aucun sens.

Le bilan se présente généralement sous forme d'un tableau à deux colonnes. Dans la colonne gauche du tableau, désignée par **l'actif** ou **les emplois**, est enregistré comme l'ensemble des éléments que l'entreprise possède et qui ont une valeur positive car ce sont des éléments qui génèrent des ressources (outil de production). Selon les législations, les postes de l'actif sont classés par ordre croissant ou décroissant de liquidité. Suivant le [PCG (2019), Titre II, Chap.I, Art.211-1)], un actif est défini comme :

- Un élément qui a une valeur économique ;
- Un élément qui génère une ressource ;
- Un élément contrôlable et générateur d'avantages économiques futurs.

L'actif est composé de deux (2) catégories : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

- **L'actif immobilisé** : regroupe les biens immatériels, matériels ou financiers permettant à l'entreprise d'exercer son activité principale, de produire les biens et services et de réaliser un profit. En d'autres termes, c'est l'ensemble des investissements destinés à rester durablement dans l'entreprise pendant plus d'une année et pendant plusieurs cycles de production ;
- **L'actif circulant** : est constitué de stocks, de créances, et des disponibilités.
  - **Les stocks** : ce sont des actifs détenus par l'entreprise pour être transformés, consommés ou vendus tels que les marchandises, les produits finis, les matières premières, les matières consommables ainsi que les encours de fabrication ;
  - **Les créances** : il s'agit de droits de créances détenues sur des clients et des autres tiers auxquels des biens ou services ont été livrés mais qui ne lui ont pas encore été réglés. Elles apparaissent du fait d'un décalage temporel entre la constatation comptable du chiffre d'affaires et le mouvement de trésorerie correspondant ;
  - **Les disponibilités** : c'est l'ensemble des actifs les plus liquides de l'entreprise, en d'autres termes ce sont des avoirs monétaires détenus en caisse ou sur un compte en banque ainsi que d'autres valeurs de trésorerie tels que les placements à court terme.

Dans la colonne droite du tableau, désignée par le **passif** ou **les ressources**, figure l'ensemble des ressources ayant permis de financer les éléments de l'actif. C'est une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers. Les postes du passif sont classés par exigibilité croissante ou décroissante.

Un passif est défini comme un élément du patrimoine qui a une valeur économique considérée comme négative pour l'entité, vu qu'elle représente une obligation de l'entité vis-à-vis d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle entraînera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente attendue du tiers. L'ensemble de ces éléments est suivant le PCG (2019) dans son titre III, Chap II et Art 321-1, dénommé le passif qui regroupe :

- **Les capitaux propres** : constituent les ressources de financement propres à l'entreprise qui déterminent comptablement ce qu'elle vaut. Ces capitaux comprennent des ressources apportées par les associés et des profits qu'elle génère par son activité en partie qui sont le résultat et les réserves ;
- **Les dettes** : représentent les ressources de financement externe. C'est l'ensemble des sommes qui doivent être payées à des tiers. On trouve :
  - Les dettes financières à long et à moyen termes obtenues auprès des établissements de crédit tels que les emprunts, les emprunts obligataires ; lorsque celles-ci sont supérieures à un (01) an, elles sont considérées comme des ressources stables au même titre que les capitaux propres ;
  - Les dettes issues de l'exploitation de l'entreprise représentant ses engagements envers les fournisseurs (après obtention de délais de paiement), les organismes sociaux, le fisc, etc. Il s'agit des dettes dont l'échéance est inférieure à une (01) année destinées à financer les emplois à court terme.

La différence entre les actifs et le passif externe donne déjà une première évaluation du patrimoine de l'entreprise. Ainsi, la valeur nette comptable de l'entreprise est égale à la valeur de ses capitaux propres (cf. Tableau N° 02).

**Tableau N° 02 : Présentation d'un bilan**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Eléments du patrimoine ayant une valeur positive, « ce que l'entreprise a », emplois (finances) Débit	Eléments du patrimoine ayant une valeur négative, « ce que l'entreprise doit », ressources (finances) dont on dispose Crédit
<b>Actif immobilisé</b> : « ce que l'on possède » - Immobilisations incorporelles (frais de recherches et développements, brevets...) - Immobilisations corporelles terrains, constructions, machines) - Immobilisations financières (participations, prêts)	<b>Capitaux propres</b> (capital, réserves, résultat de l'exercice) : « ce qui appartient aux actionnaires » (différence entre les actifs et les dettes)
	<b>Provisions pour risque et charges</b> (dette ou diminution de valeur potentielle, par exemple un procès encours avec risque de dommages et intérêts)
<b>Actif circulant</b> (stocks, créances, disponibilités)	<b>Dettes</b> (emprunts, dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales)

Source : Bernadette Collain, Frédérique Déjean, Marie-Astri Le Theule, «Comptabilité générale », Edition DUNOD, France, 2014, page 21.

## 2.2. Le compte de résultat :

Le compte de résultat regroupe toutes les opérations à l'origine de l'activité de l'entreprise pour la durée de l'exercice comptable. Dans ce compte, sont récapitulées, indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement, c'est-à-dire sans tenir compte de la date d'encaissement et de décaissement, l'ensemble:

- **Des charges (emplois définitifs)** : qui sont des éléments qui influencent négativement la valeur de l'entreprise. Ces charges sont définies comme des diminutions d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme de sorties ou d'amoindrissements d'actifs, ou de survenance de passifs qui ont pour résultat de diminuer les capitaux propres autrement que par des distributions de dividendes aux actionnaires ;
- **De produits (ressources définitives)** : qui sont des éléments qui influencent positivement sur la valeur de l'entreprise. Ces produits sont définis comme des accroissements d'avantages économiques au cours de l'exercice sous forme d'entrées ou d'amplifications d'actifs, ou de diminutions de passifs qui ont pour résultat l'augmentation des capitaux propres autres que les augmentations provenant des apports des actionnaires de l'entreprise.

Le compte de résultat, permet de calculer alors le résultat (bénéfice, profit ou perte) de l'entreprise qui est un constat qui se mesure par la différence entre les produits et les charges. Il est présenté sous forme d'un tableau à deux colonnes, à gauche les charges et à droite les produits, mais il peut aussi se présenter en liste de produits en premier, suivie des charges, comme c'est présenté dans le tableau N° 03 et N° 04 suivants :

**Tableau N°03 : Le compte de résultat à deux colonnes**

<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Dépenses faites, dépenses à venir et charges calculées, charges fictives Emplois, débit	Recettes faites, recettes à venir et produits calculés, produits fictifs Ressources, crédit
<b>Charges d'exploitation</b> (achats consommés, charges de personnel, impôts, dotations aux amortissements et provisions, autres charges d'exploitation)	<b>Produits d'exploitation</b> (vente de produits, production stockée)
<b>Charges financières</b> (intérêts des prêts)	<b>Produits financiers</b> (de participation)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Produits exceptionnels</b>
<b>Résultat bénéficiaire</b>	<b>Résultat déficitaire</b>

Source : Bernadette Collain, Frédérique Déjean, Marie-Astrid Le Theule,  
« Comptabilité générale », Edition DUNOD, France, 2014, Page 23.

**Tableau N°04 : Le compte de résultat en liste**

<b>Rubriques</b>	<b>Note</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Chiffre d'affaires (HT)- Produits des activités courantes Variation stocks produits finis et encours Production immobilisée Subventions d'exploitation			
<b>I. Production de l'exercice</b>			
Achats consommés Services extérieurs et autres consommations			
<b>II. Consommation de l'exercice</b>			
<b>III. Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)</b>			
Charges de personnel Impôts, taxes et versements assimilés			
<b>IV. Excédent brut d'exploitation</b>			
Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles Dotations aux amortissements et aux provisions (DAP) Reprise sur provisions et pertes de valeur			
<b>V. Résultat opérationnel</b>			
Produits financiers Charges financières			
<b>VI. Résultat financier</b>			
<b>VII. Résultat ordinaire avant impôts (V+VI)</b>			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS) Impôts différés (variations)			
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>			
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>			
<b>VIII. Résultat net des activités ordinaires</b>			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser) Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			
<b>IX. Résultat extraordinaire</b>			
<b>X. Résultat net de l'exercice</b>			

Source : Abdelaziz Hattab, « Plan comptable normalisé. Selon le système comptable financier », SCF 2010, Cabinet d'audit comptable et d'ingénierie financière, Constantine, Algérie, 2014, Page 53.

### 2.3. Le tableau de flux de trésorerie :

Le tableau de flux de trésorerie fournit des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers, d'évaluer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des informations sur l'origine des flux de trésorerie qui proviennent :

- **Des opérations d'activité ou d'exploitation :** ce sont les produits et les charges liés à l'activité ;
- **Des opérations de financement :** ce sont les augmentations ou les réductions de capital, les acquisitions ou remboursements d'emprunts, les distributions de dividendes ;
- **Des opérations d'investissement :** ce sont les acquisitions et les cessions d'immobilisations.

Le tableau N°05 ci-après, récapitule les différents flux de Trésorerie.

**Tableau N°05 : Le tableau des flux de trésorerie**

Rubriques	Note	N	N-1
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles :</b>			
Encaissements reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur le résultat payés			
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires			
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :</b>			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements (B)</b>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement :</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectuées			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)</b>			
Incidences des variations de taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>			
<b>Variation de trésorerie de la période</b>			
<b>Rapprochement avec le résultat comptable</b>			

Source : Abdelaziz Hattab, « Plan comptable normalisé. Selon le système comptable financier », SCF 2010, Cabinet d'audit comptable et d'ingénierie financière, Constantine, Algérie, 2014, Page 54.

## 2.4. Le tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres de l'entreprise (cf tableau N° 06) entre deux dates de clôture traduit l'augmentation ou la diminution de son actif net ou de la valeur de ses fonds propres au cours de l'exercice. Il constitue une analyse des mouvements ayant affecté chacune des rubriques constituant les capitaux propres de l'entreprise au cours de l'exercice.

Cet état est utile car il permet d'analyser les causes de la variation de l'actif net de l'entreprise et de prendre des décisions particulièrement en ce qui concerne l'affectation des résultats positifs réalisés et par conséquent, décider de la politique de distribution de dividendes, et d'augmentation du capital social de l'entreprise.

**Tableau N° 06 : Etat de variation des capitaux propres**

Origine/affectation	Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
<b>Solde au 31 décembre N-2</b>						
Changement méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre N- 1</b>						
Changement méthode comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat net de l'exercice						
<b>Solde au 31 décembre N</b>						

**Source : Abdelaziz Hattab, « Plan comptable normalisé. Selon le système comptable financier », SCF 2010, Cabinet d'audit comptable et d'ingénierie financière, Constantine, Algérie, 2014, Page 55.**

## 2.5. L'annexe :

L'annexe est une innovation du plan comptable de 1982, c'est le troisième document de synthèse indissociable formant les comptes annuels. Elle complète, éclaire et explique les informations fournies par les autres documents de synthèse (bilan et compte de résultat) pour une meilleure compréhension et prise de décisions.

La présentation de l'annexe et la forme des informations à fournir ne sont pas réglementées, néanmoins l'annexe doit être claire et concise et doit comporter des informations qui seront utiles pour la compréhension des opérations figurant sur les états financiers ainsi que les informations qui présentent un caractère significatif et susceptible d'influencer le jugement que les destinataires des documents peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise.

Par ailleurs, dans le cadre du SCF, l'annexe demeure un document important qui véhicule plusieurs informations. L'annexe est le 5<sup>ème</sup> état comptable et financier d'où des informations sont données pour une bonne compréhension :

- Les informations du bilan sont relatives :
  - D'abord à l'actif qui informe l'entreprise sur :
    - L'évolution des immobilisations et des actifs financiers non courants ;
    - Les amortissements ;
    - Les pertes de valeur sur immobilisations et actifs non courants ;
    - Les participations (filiales et entités associées) ;
    - Les stocks et encours ;
    - Les provisions sur actifs courants.
  - Au passif sur :
    - Les provisions sur passifs ;
    - L'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.
- Les informations portées dans le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et dans le tableau de variation des capitaux propres, permettent aussi aux dirigeants d'entreprise de prendre des décisions pour améliorer la gestion de l'entreprise.

La comptabilité apparaît comme l'outil indispensable pour la constitution d'un système d'information comptable et financier. Pour les dirigeants, ainsi que pour tous les autres agents économiques, la comptabilité leur apporte des informations fiables, sûres, exhaustives, et de confiance qu'ils peuvent utiliser pour prendre de bonnes décisions et au temps opportun.

Par ailleurs, pour pouvoir utiliser les informations issues des différents états comptables de façon efficace et pertinente, il faut les analyser et c'est ce que nous allons présenter dans la prochaine section.

## Section 3 : Analyse des états financiers

L'information comptable présente dans les états financiers établis par l'entreprise constitue la matière première de l'analyse financière.

En retraitant l'information comptable et financière contenue dans les documents de synthèse, l'analyste financier reconstruit la vision de la réalité économique de l'entreprise en corrigeant l'image comptable. L'analyse financière permet donc aux destinataires de l'information comptable et financière de savoir et d'assurer l'interprétation de cette dernière.

Dans cette troisième section, nous allons définir l'analyse financière, et analyser ses différents documents de synthèse.

### 1. L'analyse financière :

Selon *J-P Lahille (2007)*<sup>1</sup>, l'analyse financière peut être définie comme « une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers ( donc de tout le monde ...), ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique ( rentabilité, pertinence des choix de gestion ...), sa solvabilité ( risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements ), et enfin son patrimoine ».

L'analyse financière est considérée comme un outil de gestion financière, elle peut être définie comme étant un ensemble de méthodes et de techniques qui permettent de savoir si l'entreprise est en équilibre financier à court, moyen et long termes, et d'apprécier sa situation financière grâce à des critères et à des normes.

L'analyse financière a pour but de fournir une vision synthétique qui fait ressortir la réalité de la situation financière de l'entreprise et qui doit aider les dirigeants dans leur prise de décisions.

On peut dire que l'analyse financière est un outil de la gestion financière. Son objectif est de collecter et d'interpréter les informations permettant d'apprécier le plus concrètement possible la performance économique et financière à partir des états financiers publiés par l'entreprise. Ces états permettent alors d'analyser la rentabilité, la solvabilité et la structure financière de l'entreprise.

L'analyse financière fournit ainsi toutes les informations nécessaires pour préserver l'équilibre financier tant à long qu'à court terme et prendre les décisions qui influencent les valeurs de l'actif, du passif, la valeur nette de l'entreprise pour un meilleur résultat.

C'est dans ce cadre, que nous allons commencer notre analyse par, l'étude du premier document de synthèse qui est le bilan :

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre LAHILLE, « Analyse financière », Edition Dunod, Paris, 2007, Page 1.

## 1.1. Analyse du bilan :

Le bilan comptable ne reflète pas ou ne reflète que partiellement la réalité économique de l'entreprise, étant donné qu'il contient :

- Des actifs fictifs ou actifs sans valeur (qui n'ont aucune valeur réelle) ;
- L'amortissement calculé ne reflète souvent pas la dépréciation réelle des immobilisations corporelles ;
- Le bilan comptable ne renseigne pas sur l'échéance des créances et des dettes.

Pour l'application des outils de l'analyse financière sur le bilan, l'analyste financier est amené à effectuer un passage du bilan comptable au bilan financier ou de l'information comptable à l'information financière et ce, en procédant à des retraitements et des reclassements des comptes du bilan comptable après le 31/12/N.

### 1.1.1. Définition du bilan financier :

Le bilan financier est un bilan établi à partir du montant net du bilan comptable, après répartition du résultat, et dont les biens sont estimés à leur valeur réelle. Le BF reflète donc la valeur financière dite réelle ou valeur de marché de tout le patrimoine de l'entreprise. Il renseigne sur l'endettement, la solidité financière et la vulnérabilité de l'entreprise.

Appelé aussi bilan liquidité, il est la base de l'analyse financière de l'entreprise. Ce bilan permet de reclasser les postes du bilan selon leur liquidité à l'actif et selon leur exigibilité au passif. Le bilan financier (cf. tableau N° 07) a pour but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise, et d'apprécier le risque d'insolvabilité à court terme.

**Tableau N° 07 : Bilan financier**

<b>Emplois</b>	<b>VF</b>	<b>Ressources</b>	<b>VF</b>
<b>Valeurs immobilisées (VI) :</b> Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières		<b>Fonds propres (FP/ANC/SNR) :</b> Capital social Primes d'émission d'actions Réserves RAN positif Provisions pour Risques et Charges (PRC) Ecart de réévaluation	
<b>Valeurs d'exploitation (VE) :</b> Tous les stocks		<b>Dettes à long et moyen termes (DLMT)</b>	
<b>Valeurs réalisables (VR) :</b> Toutes les créances sauf les disponibilités		<b>Dettes à court terme (DCT)</b>	
<b>Valeurs disponibles (VD) :</b> Tout ce qui est liquide		CB de trésorerie	
<b>Total emplois</b>	//	<b>Total ressources</b>	//

Source : BEKOUR Farida épouse AMOKRANE, « Polycopie du cours d'analyse financière », Janvier 2018, Page 51.

A noter que cette présentation du bilan financier n'a pas intégré les modifications introduites dans le cadre du SCF. En effet, les PRC ne sont plus admises dans la masse des fonds propres mais plutôt intégrées dans le passif exigible (DLMT ou DCT).

### 1.1.2. La structure du bilan financier :

L'analyse de la structure du bilan financier permet de présenter son actif en quatre rubriques (VI, VE, VR, VD) classées par ordre de liquidité croissante, et son passif en deux rubriques (capitaux permanents et l'exigible à court et très court termes) selon l'ordre croissant d'exigibilité.

- **A l'actif du bilan financier**, les informations sont relatives aux :
  - **Valeurs immobilisées (VI)** : désignées aussi par l'actif permanent. Cet actif regroupe l'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières ainsi que le stock outil, c'est-à-dire les biens durables destinés à une utilisation permanente ou d'une façon fixe par l'entreprise (utilisation > à 1an) ;
  - **Valeurs d'exploitation (VE)** : qui font partie de l'actif circulant de l'entreprise et concernent tous les stocks (marchandises, matières premières, produits finis...), c'est-à-dire les biens utilisés dans le cycle d'exploitation (utilisation < à 1an) ;
  - **Valeurs réalisables (VR)** : qui font aussi partie de l'actif circulant de l'entreprise, et concernent toutes les créances (créances clients, effet à recevoir...) à moins d'une année, c'est-à-dire les créances ayant une échéance à moins d'un (01) an pour leur transformation en liquidité ;
  - **Valeurs disponibles (VD)** : qui font partie de l'actif circulant du bilan financier, et concernent tout ce qui est liquide telles que les disponibilités en caisse et en banque.
- **Au passif du bilan financier**, les informations sont relatives aux :
  - **Capitaux permanents** : qui regroupent les capitaux propres et les DLMT.
    - **Les capitaux propres** : ce sont l'ensemble des ressources stables mises à la disposition de l'entreprise (capital social, réserves...)
    - **Les dettes à long et moyen termes (DLMT)** : font partie des capitaux étrangers auxquels l'entreprise fait appel, et c'est des dettes exigibles à plus d'un an.
  - **Dettes à court et très court termes** : qui font aussi partie des capitaux étrangers mais dont la durée est inférieure à un (01) an. On trouve les DCT et les concours bancaire de trésorerie.

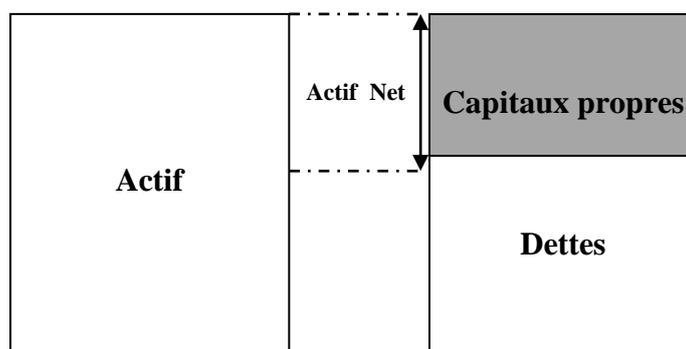
### 1.1.3. La notion de l'Actif Net :

L'AN représente la Situation Nette qui fait référence aux capitaux propres du bilan financier. En d'autres termes, l'actif net représente la valeur patrimoniale de l'entreprise à une date donnée. La valeur de l'actif net est aussi dite de valeur mathématique et qui est déterminée selon les méthodes suivantes :

L'actif net correspond au montant des capitaux propres. Il est déduit par la simple lecture du bilan financier et représenté suivant la figure N° 02 donnée par *G. Langlois et M. Mollet* (2011) :

$$\text{Actif net} = \text{capitaux propres}$$

Figure N° 02 : L'actif net suivant la lecture du bilan



Source : Georges Langlois, Michèle Mollet, « Manuel de gestion financière », Edition BERTI, Alger, 2011, Page 51.

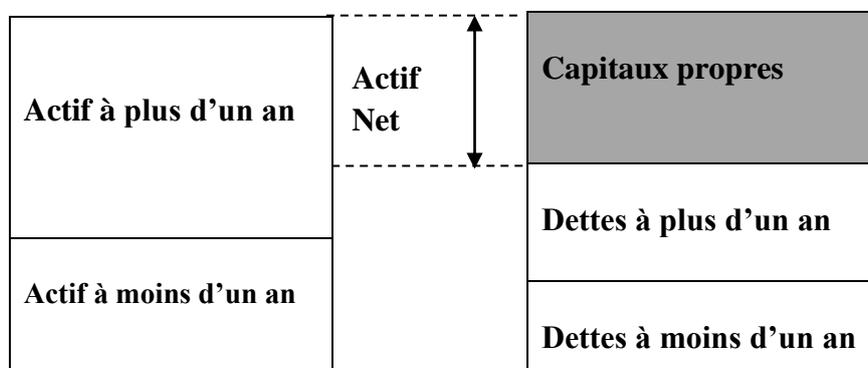
A noter que les fonds propres (capitaux propres) comportent :

- Le capital social ;
- Les réserves ;
- Le report à nouveau ;
- Le résultat de l'exercice.

La valeur de l'actif net est déduite suivant le principe de l'équilibre du bilan :

$$\text{Actif net} = \sum \text{actifs} - \sum \text{dettes}$$

Figure N° 03 : L'actif net suivant l'équilibre du bilan



Source : C. Buissart, M. Benkaci, « Analyse financière », Edition BERTI, Alger, 2011, Page 124.

#### 1.1.4. L'équilibre financier du bilan :

Les retraitements étant réalisés, l'analyse doit conduire à faire le point sur l'équilibre financier de l'entreprise. L'équilibre financier d'une entreprise est fonction de la cohérence qui existe entre ses emplois et ses ressources qui déterminent sa solvabilité et sa liquidité ou la capacité de l'entreprise à assurer le financement de ses besoins par ses ressources. L'équilibre financier est étudié par le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie qui sont calculés à partir du bilan financier.

##### 1.1.4.1. Le Fonds de Roulement (FR) :

Le Fonds de Roulement constitue un élément clé de l'équilibre de la structure financière d'une entreprise sur le long terme. Son calcul lui permet d'avoir des informations sur sa situation financière et prendre par conséquent, les bonnes décisions au moment opportun. Il mesure les ressources stables dont dispose l'entreprise pour financer son actif immobilisé. Selon *C. Buissart et M. Benkaci (2011)*<sup>1</sup>, le calcul du FR se fait :

- **Soit à partir du haut du bilan**, par la formule suivante :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif à plus d'un an}$$

- **Soit à partir du bas du bilan**, par la formule suivante :

$$\text{FR} = \text{Actif à moins d'un an} - \text{Dettes à moins d'un an}$$

Le Fonds de Roulement peut être :

- **Positif (+) :  $\text{FR} > 0$**  → cela signifie que l'entreprise finance ses actifs immobilisés par ses capitaux permanents. L'entreprise a donc un excédent de ressources qui doit ou qui lui permet de financer ses besoins à court terme, ce qui constitue un équilibre financier ;
- **$\text{FR} = 0$**  → c'est le juste équilibre, les capitaux permanents couvrent tout juste les actifs immobilisés, ce qui signifie que les capitaux permanents couvrent les besoins à long terme de l'entreprise ;
- **Négatif (-) :  $\text{FR} < 0$**  → ce qui implique une insuffisance en fonds de roulement. Les capitaux permanents sont inférieurs aux actifs immobilisés, ils ne couvrent donc pas les besoins à long terme de l'entreprise. En d'autres termes, l'entreprise finance une partie de l'actif immobilisé par le passif circulant, ce qu'il lui fait courir un risque d'insolvabilité. Cette situation est synonyme d'un déséquilibre financier.

##### 1.1.4.2. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR):

Le BFR est le montant que l'entreprise doit avoir pour financer le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie, ou bien le manque de fonds pour faire face aux décalages entre les encaissements auprès des clients et les décaissements (paiements) effectués pour les fournisseurs. Autrement dit, il correspond à la part des emplois insérés dans le cycle d'exploitation.

---

<sup>1</sup> Chantal BUISSART, M. BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 124.

Il se calcule à partir du bilan :

$$\mathbf{BFR = VE + VR - DCT}$$

Le BFR peut être :

- **Positif (+) :  $BFR > 0$**  → ce qui est un signe de l'équilibre financier, car en recouvrant ses VR et en vendant ses VE, l'entreprise peut régler ses DCT ;
- **Négatif (-) :  $BFR < 0$**  → on ne parle plus de besoin de financement mais de l'existence de ressources d'exploitation ;
- **BRF = 0** → c'est le juste équilibre financier à court terme.

#### **1.1.4.3. La Trésorerie Nette (TN) :**

La trésorerie englobe les disponibilités de l'entreprise, autrement dit les montants à court terme (liquides). Elle résulte de la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, et se calcule comme suit :

$$\mathbf{TN = FR - BFR}$$

La trésorerie reflète les différentes situations suivantes :

- **Trésorerie positive (+) :  $TN > 0$**  → l'entreprise dispose de liquidités qui lui permettent de faire face à ses besoins immédiats ;
- **Trésorerie négative (-) :  $TN < 0$**  → l'entreprise ne dispose pas de liquidités pour faire face à ses besoins immédiats, il y a donc une situation de déséquilibre financier immédiat ;
- **Trésorerie nulle :  $TN = 0$**  → l'entreprise ne dispose plus de liquidités vu que la liquidité disponible est totalement employée. On parle dans ce cas de juste équilibre financier immédiat.

Mais pour une meilleure analyse du bilan, il est important de calculer les ratios de structure (le ratio étant un rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destinés à apprécier les différents aspects de la vie de l'entreprise<sup>1</sup>), ces derniers informent l'entreprise sur la composition de ses emplois et de ses ressources lui permettant d'étudier la solvabilité et la liquidité du bilan financier.

#### **1.1.5. La solvabilité et la liquidité du bilan financier :**

**La solvabilité** mesure l'aptitude de l'entreprise à faire face à la totalité de ses dettes (engagements) par la vente de la totalité de ses actifs notamment en cas de liquidation. Les ratios permettant d'apprécier cette solvabilité sont :

- **L'autonomie financière** : Ce ratio mesure la dépendance de l'entreprise à des financements externes (ses prêteurs).

---

<sup>1</sup> Gérard MELYON, « Gestion financière », Edition Bréal, France, 2007, Page 158.

En effet, une entreprise risque de devenir dépendante de ses prêteurs si elle est trop endettée. Selon *I. Chambost, T. Cuyaubère (2011)*<sup>1</sup>, l'autonomie financière est calculée par le ratio ci-après :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Ressources stables (FP+DLMT)}}$$

- **Si le ratio est > à 0,5** : cela veut dire que les capitaux propres couvrent les dettes de l'entreprise, elle est donc en bonne santé financière ;
- **Si le ratio est < à 0,5** : cela veut dire que les dettes sont plus importantes par rapport aux capitaux propres, et donc les capitaux propres ne couvrent pas les dettes de l'entreprise.

Ou bien, on peut calculer l'autonomie financière comme suit :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capitaux propres}}$$

- **Si le ratio est > à 1** : cela signifie que les dettes sont plus importantes que les capitaux propres, ils ne couvrent donc pas l'ensemble des dettes, et l'entreprise est trop endettée ;
  - **Si le ratio est < à 1** : cela signifie que les capitaux propres sont plus importants que les dettes financières, l'entreprise peut couvrir ses emprunts par ses capitaux propres.
- **La solvabilité générale** : Le ratio de solvabilité permet d'estimer la capacité de remboursement à terme d'une entreprise, et d'après *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>2</sup>, le ratio de solvabilité est calculé comme suit :

$$\text{Ratio de solvabilité générale} = \frac{\text{Actif réel}}{\text{Total des dettes}}$$

- **Si le ratio est élevé**, l'entreprise possède une solvabilité rassurante ;
- **Si le ratio est faible**, l'entreprise n'est pas solvable.

**La liquidité du bilan** Correspond à la capacité de l'entreprise à transformer ses actifs en trésorerie pour faire face à l'ensemble des dettes à moins d'un an. Autrement dit, la liquidité est définie par l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme (exigibilités) à l'aide de ses actifs à court terme (disponibilités).

<sup>1</sup> Isabelle CHAMBOST et Thierry CUYAUBERE, « Gestion financière », 5<sup>ème</sup> Ed. Dunod, Paris, 2011, Page76.

<sup>2</sup> Georges LANGLOIS et Michèle MOLLET, « Manuel de gestion financière », Ed. Berti, Alger, 2011, Page 58.

Les ratios de liquidité mesurent alors la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme, on distingue trois (03) ratios :

- **La liquidité générale** : C'est la mesure la plus répandue de la solvabilité à court terme, et d'après *G. Langlois* et *M. Mollet* (2011)<sup>1</sup> :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif à moins d'un an}}{\text{Passif à moins d'un an}}$$

(Ratio du FR)

- **Lorsque le ratio est > 1** : cela signifie que le fonds de roulement est positif, et que l'entreprise est en mesure de faire face à ses engagements à court terme. Elle est donc solvable à court terme ;
  - **Lorsque le ratio est < 1** : cela indique l'absence de fonds de roulement, et que l'entreprise n'est pas en mesure de faire face à ses obligations financières à court terme. Elle est donc insolvable à court terme.
- **La liquidité réduite** : C'est la mesure de la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à moins d'un (01) an par ses seules valeurs réalisables et disponibles. Selon *D. Ogien* (2011)<sup>2</sup>, ce ratio est calculé comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{\text{Valeurs réalisables+disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$$

C'est un ratio de liquidité auquel sont retirées les valeurs d'exploitation (stocks) car ces valeurs ont une liquidité incertaine. Si ce ratio est inférieur à 1, il est rare qu'il soit égal à 1, il est admis qu'il soit  $\leq 0.8$ . L'entreprise sera en difficulté si ses créanciers demandent à être payés sans attendre et inversement si le ratio est positif.

- **La liquidité immédiate** : Ce ratio mesure la capacité de remboursement des dettes immédiatement exigibles par les disponibilités liquides de la firme. Selon *D. Ogien* (2011)<sup>3</sup>, cette liquidité est calculée par le ratio suivant :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$$

## 1.2. L'analyse du compte de résultat :

Le compte de résultat comprend les produits qui augmentent la richesse de l'entreprise ainsi que les charges qui la réduisent. Et comme c'est déjà cité dans la section précédente, la différence entre ces derniers (produits et charges) constitue le résultat de l'exercice.

<sup>1</sup> Georges LANGLOIS et Michèle MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition, Berti, Alger, 2011, Page 57.

<sup>2</sup> Dov OGIEN, « Gestion financière de l'entreprise », 2<sup>ème</sup> Edition Dunod, Paris, 2011, Page 51.

<sup>3</sup> Dov OGIEN « Gestion financière de l'entreprise », Op. Cit., Page 51.

Le tableau des comptes de résultat, à partir duquel sont calculés les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement, constitue le document de base de l'analyse de l'activité de l'entreprise.

### 1.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion :

Les informations fournies par le compte de résultat permettent de calculer les soldes intermédiaires de gestion qui sont des agrégats qui forment des indicateurs qui permettent de mener une analyse financière.

#### 1.2.1.1. La production de l'exercice :

Ce solde concerne les entreprises ayant une activité industrielle c'est-à-dire une activité de transformation des matières premières en produits finis, ou les entreprises prestataires de services. Il mesure la valeur de tout ce qui a été produit (vendu ou non). La production de l'exercice donne une information sur toute la production de l'entreprise durant un exercice, cette information fait ressortir :

- La force de vente de l'entreprise ;
- Sa difficulté à vendre ses produits.

Selon *I. Chambost* et *T. Cuyaubère* (2011)<sup>1</sup>, la production de l'exercice est calculée comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Production de l'exercice} \\ &= \text{Production vendue} \pm \text{production stockée} \\ &+ \text{production immobilisée} \end{aligned}$$

#### 1.2.1.2. La marge commerciale :

Ce solde concerne les entreprises commerciales, c'est-à-dire ayant une activité d'achat de marchandises pour les revendre en l'état, il traduit l'efficacité de la politique des prix d'achat et de ventes. Selon *G. Langlois* et *M. Mollet* (2011)<sup>2</sup>:

$$\text{Marge commerciale} = \text{Vente de m/ses} - \text{coût d'achat des marchandises vendues}$$

Le ratio  $\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Ventes}}$  permet à l'entreprise d'avoir des informations sur sa rentabilité et sa performance, ce qui l'aide à prendre des décisions et à se repositionner par rapport à ses concurrents.

A noter que la MC constitue aussi un solde de l'entreprise mixte, celle-ci est synonyme de la pratique d'une activité secondaire. Cette activité est exercée dans une entreprise industrielle et commerciale afin d'augmenter et de renforcer le chiffre d'affaires global de l'entreprise. La MC donne des informations sur :

- La part du marché de l'entreprise ;
- La marge réalisée par la vente des marchandises en l'état.

<sup>1</sup> I. CHAMBOST, T. CUYAUBERE, « Gestion financière », 5<sup>ème</sup> Ed. Dunod, Paris, 2011, Page 28.

<sup>2</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 61.

Ces informations permettent à l'entreprise de prendre des décisions quant au maintien ou au délestage de son activité commerciale.

### 1.2.1.3. La valeur ajoutée :

Elle traduit le surplus dégagé par l'entreprise ou la valeur apportée à l'économie. D'après *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>, la VA est calculée comme suit :

$$VA = \text{Marge commerciale} + \text{production de l'exercice} \\ - \text{consommations provenant des tiers}$$

La valeur ajoutée est un solde important de l'analyse du compte de résultat. Il indique le volume de la richesse brute créée par l'activité de l'entreprise. Elle lui permet de décider de la rémunération du personnel, des prêteurs, de l'Etat et des associés. C'est également un solde qui nous renseigne sur le degré d'intégration de l'entreprise à l'économie nationale, qui selon *J-P. Lahille (2007)*<sup>2</sup>, se calcule par le ratio suivant :

$$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Production de l'exercice}}$$

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire la contribution de cette dernière et son personnel à l'économie du pays :

- Moins de 30 % : Production peu intégrée ;
- De 30 % à 60 % : Production relativement intégrée ;
- Plus de 60 % : Production très intégrée.

### 1.2.1.4. L'excédent brut d'exploitation (EBE) :

C'est le surplus monétaire ou cash flow généré par l'entreprise après avoir payé les rémunérations du personnel, les impôts et taxes. On peut dire aussi que c'est une ressource de trésorerie due à l'exploitation de l'entreprise.

Etant un simple jeu d'écriture, les dotations aux amortissements et aux provisions ne sont pas intégrées, ainsi que les impôts sur les bénéfices car ils interviennent à la fin de l'exercice. D'après *C. Buissart et M. Benkaci (2011)*<sup>3</sup>, l'EBE peut se calculer comme suit:

$$EBE = \text{Valeur ajoutée} + \text{subventions d'exploitaion} - \text{impôts et taxes assimilées} \\ - \text{charges de personnel}$$

### 1.2.1.5. Le résultat d'exploitation :

C'est le surplus généré par l'entreprise, c'est-à-dire un résultat lié à son exploitation ou bien à la gestion courante de l'entreprise. Il permet de mesurer les performances de l'entreprise sans prendre en compte sa politique de financement.

<sup>1</sup> Georges LANGLOIS, Michèle MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 62.

<sup>2</sup> Jean-Pierre LAHILLE, « Analyse financière », Edition Dunod, Paris, 2007, Page 61.

<sup>3</sup> Chantal BUISSART, M.BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 31.

Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>, le résultat d'exploitation de l'entreprise est calculé comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Résultat d'exploitation} \\ &= (\text{EBE} + \text{reprises sur charges} + \text{transfert sur charges}(1) \\ &+ \text{autres produits} ) \end{aligned}$$

#### 1.2.1.6. Le résultat financier :

C'est la différence entre les produits financiers et les charges financières. Selon *N. Lotmani (2011)*<sup>2</sup>, le résultat financier est calculé comme suit:

$$\text{Résultat financier} = \text{Produits financiers} - \text{charges financières}$$

#### 1.2.1.7. Le résultat courant avant impôts :

Il mesure la performance à la fois industrielle, commerciale et financière de l'entreprise. Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>3</sup>, le résultat courant avant impôts est calculé comme suit:

$$\begin{aligned} \text{Résultat courant avant impôts} \\ &= \text{Résultat d'exploitation} \\ &\pm \text{quotes parts sur opérations faites en commun} \end{aligned}$$

#### 1.2.1.8. Le résultat exceptionnel :

Il mesure le résultat de toutes les opérations non courantes c'est-à-dire que ce dernier prend en compte l'ensemble des éléments qui sont inhabituels pour l'entreprise.

Selon *I. Chambost et T. Cuyaubère (2011)*<sup>4</sup>, le résultat exceptionnel peut être déterminé comme suit:

$$\begin{aligned} \text{Résultat exceptionnel} \\ &= \text{Produits exceptionnels} - \text{charges exceptionnelles} \end{aligned}$$

#### 1.2.1.9. Le résultat de l'exercice :

Appelé aussi résultat net, il correspond au résultat final de l'entreprise et représente la rémunération des apporteurs de capitaux. Selon *C. Buissart et M. Benkaci (2011)*<sup>5</sup>, le résultat de l'exercice de l'entreprise est calculé comme suit:

$$\begin{aligned} \text{Résultat de l'exercice} \\ &= \text{Résultat courant avant impôts} + \text{résultat exceptionnel} \\ &- \text{participation des salariés} - \text{impôts sur les bénéfices.} \end{aligned}$$

<sup>1</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Ed. Berti, Alger, 2011, Page 64.

<sup>2</sup> N. LOTMANI, « Analyse financière », Edition Pages Bleues, Algérie, 2011, Page 36.

<sup>3</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Op.Cit., Page 65.

<sup>4</sup> I. CHAMBOST, T. CUYAUBERE, « Gestion financière », 5<sup>ème</sup> Ed. Dunod, Paris, 2011, Page 29.

<sup>5</sup> C. BUISSART, M.BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 33.

## 1.2.2. Les ratios liés aux marges et résultats :

Ce sont des ratios qui informent l'analyste financier sur l'évolution de l'activité et les résultats réalisés comparés aux moyens mis en œuvre. On distingue à cet effet :

- Les ratios qui nous informent sur l'évolution de l'activité de l'entreprise ;
- Les ratios qui nous informent sur la rentabilité de l'entreprise ;
- Les ratios qui nous informent sur la répartition de la richesse de l'entreprise (la VA) ;
- Les ratios qui nous informent sur la rentabilité de l'entreprise.

### 1.2.2.1. L'évolution de l'activité de l'entreprise :

L'évolution de l'activité est mesurée soit par le taux de variation du chiffre d'affaires soit par le taux de variation de la valeur ajoutée c'est-à-dire un taux de variation d'un indicateur d'activité.

- **Taux de variation du chiffre d'affaires :** ce ratio permet de comparer l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise d'une année à une autre. Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>:

$$\text{Taux de variation du chiffre d'affaires} = \frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}} \times 100$$

C'est un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de l'entreprise sur son marché. Lorsque ce ratio est supérieur au taux d'inflation, il est jugé satisfaisant.

- **Taux de variation de la valeur ajoutée :** Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>2</sup>:

$$\text{Taux de variation de la valeur ajoutée} = \frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}} \times 100$$

Ce ratio est un indicateur de croissance de l'activité de l'entreprise, il lui transmet l'information du degré de sa croissance d'une année à une autre. Il lui permet d'abord, de décider de l'augmentation de sa production, ensuite, il lui permet d'agir sur sa marge commerciale, enfin, de diminuer ses consommations intermédiaires pour limiter sa dépendance en termes d'approvisionnements.

### 1.2.2.2. La rentabilité de l'entreprise :

L'étude de la rentabilité permet de déterminer si l'entreprise peut générer un profit ou une marge à partir du chiffre d'affaires qu'elle réalise c'est-à-dire à partir de son niveau d'activité. On peut effectuer cette étude à travers les ratios suivants :

<sup>1</sup> Georges LANGLOIS, Michèle MOLLET, « Manuel de gestion financière » Ed. Berti, Alger, 2011, Page 72.

<sup>2</sup> Georges LANGLOIS, Michèle MOLLET, Op. Cit., Page 72.

- **Taux de marge bénéficiaire** : c'est un ratio qui mesure la rentabilité générée des ventes de l'entreprise. Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>:

$$\text{Taux de marge bénéficiaire} = \frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$$

Un taux élevé signifie que la rentabilité globale de l'entreprise est attractive pour les actionnaires.

- **Taux de marge brute d'exploitation** : ce ratio mesure l'aptitude de l'entreprise à réaliser un résultat d'exploitation à partir du chiffre d'affaires. Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>2</sup>, le taux de marge brute d'exploitation est calculé comme ci-après :

$$\text{Taux de marge brute d'exploitation} = \frac{\text{EBE}}{\text{CA(HT)}}$$

- **Taux de marge commerciale** : la marge commerciale est le premier indicateur de la performance de l'entreprise, il lui permet de s'informer sur sa position vis-à-vis des autres entreprises du même secteur. Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>3</sup>, le taux de marge commerciale se calcule comme suit:

$$\text{Taux de marge commerciale} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Ventes de marchandises}}$$

### 1.2.2.3. La répartition de la VA :

La valeur ajoutée est la richesse créée par l'entreprise. Sa répartition est faite sur toutes les parties prenantes, pour chacune des parties prenantes, un ratio est calculé, à savoir<sup>4</sup> :

- **Le personnel :**

#### **Charges de personnel + participation /VA**

Ce ratio nous renseigne sur la participation des salariés à la création de la richesse de l'entreprise, mais aussi il nous permet de calculer la partie de la VA perçue par les salariés. Il permet à l'entreprise de prendre des décisions en ce qui concerne la rémunération des salariés (hausse ou baisse des salaires).

<sup>1</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 73.

<sup>2</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Op. Cit., Page 73.

<sup>3</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Op. Cit., Page 73.

<sup>4</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Op. Cit., Page 73.

- **L'Etat :**

**Impôts, taxes et impôts sur les bénéfices /VA**

Ce ratio nous renseigne sur la partie de la VA perçue par l'Etat et les collectivités locales sous forme d'impôts et taxes. Il permet à l'entreprise de connaître le montant à verser à l'Etat et aux collectivités locales.

- **Les associés :**

**Distributions<sup>1</sup> /VA**

Ce ratio nous donne des informations sur la partie de la VA perçue par les actionnaires de l'entreprise sous forme de dividendes. Il permet à l'entreprise de prendre des décisions concernant la distribution ou non des dividendes, ou de l'augmentation ou la diminution de cette partie du bénéfice versée aux actionnaires.

- **Les prêteurs :**

**Charges d'intérêts /VA**

Ce ratio nous renseigne sur la partie de la VA perçue par les prêteurs de capitaux notamment les banques sous forme d'intérêts. Il permet à l'entreprise de prendre des décisions de continuer à s'endetter ou bien de chercher d'autres moyens de financement lui permettant de diminuer les charges ;

- **L'entreprise :**

**Autofinancement<sup>2</sup> /VA**

C'est l'autofinancement qui fait partie de la répartition de la VA, et la part de la valeur ajoutée consacrée à l'autofinancement est mesurée par le ratio suivant :

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Valeur ajoutée}}$$

#### **1.2.2.4. La rentabilité de l'entreprise :**

Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>3</sup>, la rentabilité est définie comme étant le rapport entre le profit et les moyens en capitaux ayant permis sa réalisation. Par ailleurs, cette rentabilité peut être étudiée à travers deux (02) outils :

- **La rentabilité des capitaux propres ROE (Return On Equity) :** la rentabilité des capitaux propres, désignée aussi par la rentabilité financière, mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité par l'utilisation des fonds apportés par les actionnaires pour les rémunérer.

---

<sup>1</sup> Dividendes et intérêts des comptes courants d'associés.

<sup>2</sup> L'autofinancement peut se calculer par différence avec les autres affectations de la valeur ajoutée.

<sup>3</sup> Georges LANGLOIS, M. MOLLET, «Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 74.

Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>, la rentabilité des capitaux propres est déterminée par le calcul du ratio suivant :

$$ROE = \frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Capitaux propres appelés}}$$

- **La rentabilité économique ROA (Return On Assets) :** la rentabilité économique indique l'aptitude de l'entreprise à dégager des résultats par l'utilisation de l'ensemble des capitaux investis dans l'entreprise. D'après *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>2</sup>, la rentabilité économique est déterminée par le ratio ci-après:

$$ROA = \frac{\text{Résultat} + \text{charges d'intérêts}}{\text{Ressources stables}}$$

### 1.2.3. La capacité d'autofinancement CAF :

Selon *J.Peyrard, J.D. Avenel et M. Peyrard (2006)*<sup>3</sup>, la capacité d'autofinancement est le surplus monétaire dégagé par l'exploitation pendant une période. Cette capacité reflète la capacité de l'entreprise à assurer le financement de sa croissance.

On peut dire également que la CAF correspond à la différence entre les charges décaissées et les produits encaissables. Elle désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'activité de l'entreprise et, qui sera réutilisée pour le financement de la continuité de l'activité. Cette CAF peut se calculer par les deux méthodes suivantes :

#### 1.2.3.1. Première méthode, qui est la méthode soustractive<sup>4</sup> :

Cette méthode se base sur l'excédant brut d'exploitation seront ajoutés tous les produits encaissés et soustraits toutes les charges décaissées, ce qui nous donne:

$$\begin{aligned} \text{CAF} &= \text{Excédant brut d'exploitation} \\ &+ \text{Autres produits d'exploitation} \\ &+ \text{Transfert de charges} \\ &+ \text{Produits financiers encaissables} \\ &+ \text{Produits exceptionnels encaissables} \\ &- \text{Autres charges d'exploitation} \\ &- \text{Charges financières décaissables} \\ &- \text{Charges exceptionnelles décaissables} \\ &- \text{Participation des salariés au résultat} \\ &- \text{Impôts sur les bénéfices.} \end{aligned}$$

La CAF par la méthode soustractive peut être schématisée dans le tableau N° 08 ci-après :

<sup>1</sup> Georges LANGLOIS, M. MOLLET, «Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 74.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Josette PEYRARD, Jean-David AVENEL et Max PEYRARD, «Analyse financière », Ed. Vuibert, 2006, Page 68.

<sup>4</sup>Georges LANGLOIS, Michèle MOLLET, «Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011 Page 80.

**Tableau N° 08 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive**

(-)	(+)
Autres charges d'exploitation	Excédant brut d'exploitation
Charges financières décaissées	Autre produits d'exploitation
Charges exceptionnelles décaissées Sauf le compte 675 (valeurs nettes comptables des immobilisations cédées)	Transfert de charges
Participation des salariés au résultat	Produits financiers encaissables
Impôts sur les bénéfices	Produits exceptionnels encaissables Sauf le compte 775 (produits de cession d'immobilisations) et le compte 777 (quote-part de subventions d'investissements virées aux résultats)
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	

Source : Elaboré par nos soins.

**1.2.3.2. Deuxième méthode, qui est la méthode additive :**

La CAF peut être calculée à partir du résultat de l'exercice<sup>1</sup>.

CAF = Résultat de l'exercice

+ Dotations aux amortissements et aux provisions

- Reprises sur amortissements et provisions

+ Valeur comptable des actifs immobilisés cédés

- Produits des cessions d'éléments d'actifs

- Subventions d'investissements virées au compte de résultat

Cette méthode peut être schématisée dans le tableau N° 09 ci-après :

**Tableau N° 09 : Calcul de la CAF par la méthode additive**

(+)	(-)
Charges d'exploitation : charges calculées	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>
Charges financières : charges calculées	
Charges exceptionnelles : charges calculées	Produits d'exploitation : reprises et transferts de charges
Valeur comptable des actifs immobilisés cédés	Produits financiers : Reprises et transferts de charges
Résultat comptable	Produits exceptionnels : - Reprises et transferts de charges Subventions d'investissements virées au résultat Produits sur cessions d'éléments immobilisés

Source : Josette PEYRARD, J.AVENEL et M. PEYRARD, « Analyse financière », Ed. VUIBERT, 2006, France, Page 69.

<sup>1</sup> J. PEYRARD, J. AVENEL, M. PEYRARD, « Analyse financière », Ed. Vuibert, France, 2006, Pages 69-70.

#### 1.2.4. Le ratio de capacité d'endettement :

Ce ratio montre la capacité de l'entreprise à régler sa dette (capacité de remboursement) et sa capacité à contracter de nouvelles dettes (capacité d'endettement). Elle indique aussi le montant maximum que l'entreprise est prête à rembourser compte tenu de ses charges et de ses revenus actuels. Et peut être calculée par le ratio suivant<sup>1</sup> :

$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{CAF}}$$

Les banques imposent habituellement un ratio inférieur ou égal à 3. Autrement dit l'endettement ne doit pas représenter plus de 3 fois la CAF, si le ratio est supérieur à 3 l'entreprise ne pourra pas rembourser ses dettes au bout de trois années de CAF.

#### 1.3. L'analyse du tableau de flux de trésorerie :

Le tableau de flux de trésorerie utilise l'information contenue dans le bilan et le compte de résultat ; et comme tout outil d'analyse financière, le TFT doit être analysé. Cette analyse s'effectue à trois (03) niveaux :

- Au niveau des opérations de l'activité d'exploitation ;
- Au niveau des opérations d'investissement ;
- Au niveau des opérations de financement.

##### 1.3.1. Analyse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation font ressortir l'aptitude de l'entreprise à rembourser ses emprunts, à payer des dividendes et à acquérir de nouveaux investissements. Ils permettent donc d'évaluer la qualité de la gestion de l'activité de l'entreprise. Selon J. Peyrard, J-D. Avenel et M. Peyrard (2006)<sup>2</sup>, il existe deux méthodes pour déterminer la trésorerie d'exploitation :

##### - Première méthode :

$$\begin{aligned} & \text{Trésorerie d'exploitation} \\ & = \text{Capacité d'autofinancement} - \text{variation des besoins en fonds de roulement} \end{aligned}$$

##### - Seconde méthode :

$$\begin{aligned} & \text{Trésorerie d'exploitation} \\ & = \text{EBE} - \text{variation des BFR} \\ & \pm \text{autres produits et charges liés à l'exploitation, susceptibles d'entraîner une variation de trésorerie} \end{aligned}$$

La première méthode est la plus répandue, elle permet de voir si la variation du flux de trésorerie de l'activité provient de la profitabilité (CAF) ou de la gestion du BFR.

<sup>1</sup> Chantal BUISSART, M BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 56.

<sup>2</sup> J.PEYRARD, J-D. AVENEL, M.PEYRARD, « Analyse financière », Ed. Vuibert, France, 2006, Page 208.

### 1.3.2. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement permettent de donner des informations sur les investissements qui permettront de conserver ou d'augmenter les flux de trésorerie. Ces flux donnent aussi des informations qui permettent de cerner la politique d'investissement ainsi que d'évaluer la rentabilité des décisions prises par les dirigeants de l'entreprise. Selon *J. Peyrard, J-D. Avenel et M.Peyrard (2006)*<sup>1</sup>, la trésorerie liée aux investissements est calculée comme suit :

$$\text{Trésorerie liée aux investissements} = \text{Cessions} - \text{Investissements}$$

### 1.3.3. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

Ces flux correspondent aux dépenses et aux recettes qui touchent aux fonds propres et aux emprunts. Ils mettent en évidence les sources de financement et de décaissements. Selon *J. Peyrard, J-D. Avenel et M.Peyrard (2006)*<sup>2</sup>, la trésorerie liée aux opérations de financement est calculée comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Trésorerie liée aux opérations de financement} \\ = \text{augmentation du capital} + \text{EN} - \text{dividendes} - \text{RLT} \end{aligned}$$

Avec :

**EN** : Emprunts à long terme Nouveaux ;

**RLT** : Remboursements et variation de la partie à moins d'un an des emprunts à Long Terme.

En final, la somme de tous ces éléments donne la variation nette de trésorerie :

$$\text{Variation nette de trésorerie} = \text{TE} + \text{TI} + \text{TF}$$

Avec :

**TE** : Trésorerie d'Exploitation ;

**TI** : Trésorerie liée aux Investissements ;

**TF** : Trésorerie liée aux opérations de Financement.

### 1.4. Analyse du tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres est un document qui informe l'entreprise sur toute augmentation ou diminution des fonds propres. L'analyse de l'augmentation des fonds propres donne des informations sur l'origine des ressources, cette dernière provient soit :

- De l'augmentation du capital ;
- Du résultat positif de l'exercice ;
- De l'augmentation des autres réserves ;
- De la réalisation d'un écart de réévaluation positif.

<sup>1</sup> J.PEYRARD, J-D. AVENEL, M.PEYRARD, « Analyse financière », Ed. Vuibert, France, 2006, Page 208.

<sup>2</sup> J.PEYRARD, J-D. AVENEL, M.PEYRARD, « Analyse financière », Op. Cit., Page 208.

Comme le tableau de variation des capitaux propres donne aussi des informations sur l'augmentation du capital social par incorporation des réserves. Par ailleurs, l'analyse de la diminution des fonds propres donne des informations sur l'origine de la sortie des ressources, celle-ci peut avoir comme origine :

- La distribution des résultats positifs réalisés ;
- Les pertes réalisées ;
- La réalisation d'un écart de réévaluation négatif ;
- La distribution des réserves.

Ces informations sur l'augmentation ou la diminution des fonds propres permettent aux responsables de l'entreprise de prendre des décisions particulièrement des décisions financières comme :

- L'augmentation du capital social par les apports supplémentaires ou bien par un appel aux nouveaux actionnaires ;
- La mise en réserves des résultats positifs ou leur distribution ;
- La reconversion des dettes en actions.

### **1.5. L'analyse de l'annexe :**

Etant le cinquième document de synthèse, l'annexe permet d'améliorer l'information présente dans le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres auprès des actionnaires et d'atteindre le principe d'image fidèle. L'analyse de ce document nous permet d'avoir des informations relatives à l'augmentation ou à la diminution de chaque compte des autres états financiers.

Nous concluons dans cette troisième section, de ce premier chapitre, l'importance des états comptables et financiers dans la production de l'information sur toute l'activité de l'entreprise qu'elle soit :

- D'exploitation ;
- D'investissement ;
- De financement.

Le traitement et l'analyse de cette information aident les dirigeants de l'entreprise à prendre des décisions et orienter l'activité de l'entreprise. Ces décisions peuvent être liées au cycle :

- D'exploitation ;
- D'investissement ;
- De financement.

Ainsi, les informations proviennent des différents documents comptables et financiers à savoir, le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe. Tous ces documents donnent des informations sur :

- La solvabilité ;
- La liquidité ;
- La rentabilité ;
- La capacité d'autofinancement et l'autofinancement de l'entreprise.

## CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons présenté l'importance du système d'information comptable et financier dans la mise à la disposition des dirigeants des informations leur permettant d'orienter l'entreprise, et principalement de prendre des décisions.

Dans ce système d'information comptable et financier, sont traitées et saisies toutes les opérations liées à son activité :

- D'exploitation ;
- D'investissement ;
- De financement.

Ce traitement des informations, permet à l'entreprise l'élaboration de ses états comptables et financiers, à s'avoir :

- Le bilan ;
- Le tableau de compte de résultat ;
- Le tableau de flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation des capitaux propres ;
- L'annexe.

Chacun de ces documents comptables comporte des informations qui permettent aux responsables de l'entreprise de prendre des décisions leur permettant d'améliorer son activité.

La prise de ces décisions touche alors différents aspects de l'activité de l'entreprise et donne par conséquent lieu, à des prises de décisions d'investissement, de financement et d'exploitation.

Comme notre objectif dans ce chapitre de mémoire est relatif aux décisions d'investissement et de financement, nous présentons alors dans le deuxième chapitre qui suit le système d'information comptable et financier et la prise de décisions.

**Chapitre II :**

**Le rôle du système d'information  
comptable et financier dans la prise de  
décisions**

Pour anticiper son avenir, augmenter sa croissance et se développer, l'entreprise est amenée à prendre de multiples décisions, entre autres, la décision d'investir dans de nouveaux projets, de nouvelles installations et de nouveaux matériaux. Cette décision est délicate mais importante dans la vie de l'entreprise, car elle engage des montants considérables et elle est aussi quasi-irréversible.

Cependant une fois cette décision prise, l'entreprise se retrouve dans une situation où elle est confrontée à un besoin de financement. En effet, l'entreprise se trouve dans l'obligation de prendre une autre décision concernant le mode de financement, elle doit déterminer la meilleure source de financement pour financer son investissement.

Pour cela, l'entreprise apprécie la pertinence du projet retenu en maîtrisant les techniques d'évaluation de la rentabilité de ce dernier, et en effectuant un choix optimal d'un mode de financement qui lui permettra de générer le plus de profits avec les moindres coûts possibles et ce grâce, aux informations issues du système d'information comptable et financier dans l'espoir d'améliorer sa richesse et sa situation économique.

A ce titre l'objectif de notre chapitre porte sur :

- La notion de décision et le rôle du SICF dans la prise de décisions ;
- La décision d'investissement ;
- La décision de financement.

## **Section 1 : La notion de décision et le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions**

La croissance et la survie de l'entreprise sont marquées par de nombreuses décisions, qui sont prises quotidiennement, depuis sa création jusqu'à la cessation de l'activité.

En effet, les décideurs prennent des décisions chaque jour en adéquation avec les objectifs de l'entreprise à l'aide des informations issues du système d'information comptable et financier. La prise de décisions repose sur quatre (04) éléments :

- Un objectif ;
- Des options ;
- Des conséquences ;
- Un choix.

Dans cette section, nous allons définir la décision, faire sa typologie, illustrer ses finalités et le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions.

### **1. Définition de la décision :**

Selon *R. Brennemann* et *S. Sépari* (2001)<sup>1</sup>, la prise de décisions passe par le choix entre plusieurs options. Il s'agit d'apporter une solution satisfaisante à un problème posé à l'entreprise. C'est le cas où l'entreprise est amenée à répondre aux exigences des clients. Dans ce cas, elle doit prendre des décisions.

*M. Darbelet*, *L. Izard* et *M. Scaramuzza* (2009, 2011)<sup>2</sup>, définissent la décision comme étant un processus qui conduit au choix, entre plusieurs solutions possibles, d'une action qui porte sur la mise en œuvre de ressources ou bien sur la détermination d'objectifs, tout en tenant compte d'un ou plusieurs critères d'évaluation des solutions.

Pour *J-L. Charron* et *S. Sépari* (2008)<sup>3</sup>, la décision relève d'un choix effectué à un temps donné, parmi plusieurs possibilités, pour lancer des actions dont la portée et la durée sont variables.

On peut définir la décision comme étant une opération qui se fera par le décideur de l'entreprise, où il choisira une situation parmi tant d'autres. C'est donc une ligne d'actions intentionnellement choisie après réflexion afin de résoudre un problème ou saisir une opportunité tout en s'appuyant sur un ensemble d'informations, ce qui lui permettra de sortir de l'incertitude.

La décision est alors caractérisée d'abord, par la connaissance d'un problème et le besoin de le résoudre, ensuite, par l'utilisation des informations dans notre cas notamment comptables et financières, et enfin, effectuer un choix grâce à des critères de sélection.

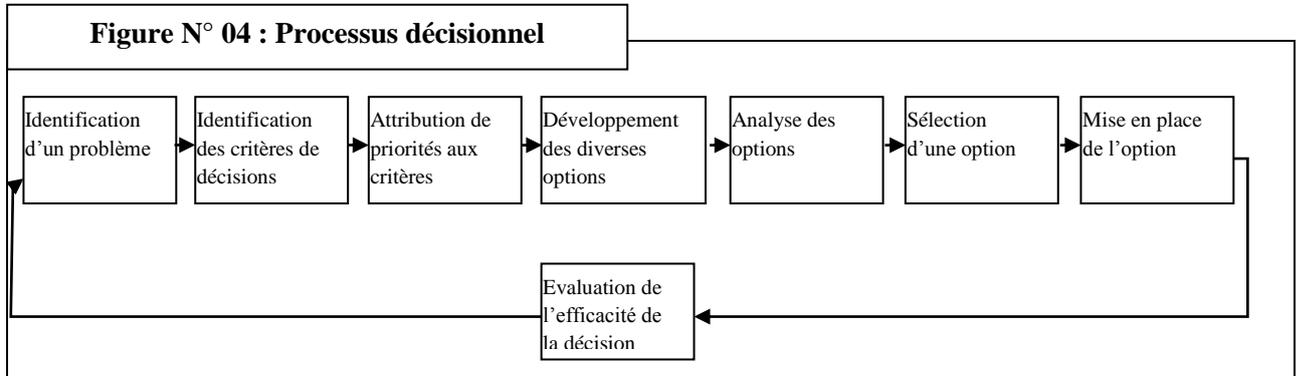
---

<sup>1</sup> R. BRENNEMANN et S. SEPARI, « Economie d'entreprise », BTS, IUT, AES Ecoles de commerce, Edition Dunod, Paris, 2001, Page 57.

<sup>2</sup> Michel DARBELET, Laurent IZARD et Michel SCARAMUZZA, « Management », Edition Berti, Alger, 2009, 2011, Page 344.

<sup>3</sup> Jean-Luc CHARRON et Sabine SEPARI, « Management », Edition Dunod, Paris, 2008, Pages 123-124.

Par ailleurs, la prise de décisions s'inscrit dans un processus de décisions ainsi, la démarche décisionnelle implique les décideurs, dont la mission est, de choisir ou d'arbitrer entre plusieurs options tout en ayant identifié auparavant les besoins de l'entreprise, autrement dit le problème à résoudre ou l'opportunité à saisir. Ce processus comprend huit (08) étapes successives qui sont schématisées dans la figure N° 04 suivante :



**Source : Stephen ROBBINS et David DECENZO, « Management : l'essentiel des concepts et des pratiques », Edition Nouveaux Horizons, France, 2008, Page 125.**

Les huit (08) étapes du processus de prise de décisions sont donc relatives à :

- 1- L'identification d'un problème ;
- 2- L'identification des critères de décisions ;
- 3- L'attribution de priorités aux critères ;
- 4- Le développement des diverses options ;
- 5- L'analyse des options ;
- 6- La sélection d'une option ;
- 7- La mise en place de l'option ;
- 8- L'évaluation de l'efficacité de la décision.

## 2. Les types de décisions :

Etant défini, entre autres, comme un centre de décisions, l'entreprise est alors considérée comme un lieu où plusieurs décisions sont prises. Ces décisions ne sont pas toutes de même nature et diffèrent en fonction d'un certain nombre de contraintes qui dépend des objectifs de l'entreprise et de l'évolution de son environnement. Il est possible de les classer selon :

- Leur objet ;
- Leur échéance ;
- Leur degré de structure ;
- Le contexte de choix.

## **2.1. Selon l'objet de la décision :**

La classification des décisions selon l'objet est proposée par *I. Ansoff* dans son ouvrage intitulé « Stratégie de développement de l'entreprise », (Corporate strategy 1965)<sup>1</sup>, cité dans plusieurs ouvrages que nous avons consultés notamment celui de:

- *J.F. SOUTENAIN* et *P. FARCET*, dans leur ouvrage « Organisation et gestion de l'entreprise », de 2007 ;
- *Jean-Luc CHARRON* et *Sabine SEPARI*, dans « Management », publié en 2008 ;
- *Michel DARBELET*, *Laurent IZARD* et *Michel SCARAMUZZA*, portant sur le « Management », de 2011.

Selon l'objet, les décisions peuvent être :

- Stratégiques ;
- Administratives ou tactiques ;
- Opérationnelles.

### **2.1.1. Les décisions stratégiques :**

Ces décisions sont prises au sommet de la hiérarchie autrement dit au niveau de la direction générale. Elles sont centralisées, non répétitives, quasiment irréversibles avec une incertitude élevée. Ces décisions impliquent l'entreprise sur le long terme en ce qui concerne le choix de la gamme de produits et de marchés où l'entreprise va se positionner dans le but de rentabiliser ses investissements.

Aussi dit ces décisions concernent les relations de l'entreprise avec son environnement. Pour répondre au problème de la répartition des ressources entre les produits et les marchés, l'entreprise détermine les objectifs stratégiques, le choix d'investissement, mesure la diversification et la croissance des produits et des marchés et définit une stratégie financière.

Nous trouvons dans ce type de décisions le cas de la décision d'investir dans une nouvelle usine ou bien le cas de la décision de lancement d'un nouveau produit.

### **2.1.2. Les décisions administratives ou tactiques :**

Ces décisions sont prises au niveau moyen de la hiérarchie de l'entreprise c'est-à-dire au niveau des directions fonctionnelles et opérationnelles, elles sont à moyen terme et sont peu répétitives. Elles sont relatives à la gestion de l'entreprise, elles permettent de définir l'utilisation des ressources, leur acquisition, leur organisation et leur développement afin de parvenir à la réalisation des objectifs qui ont pour but d'optimiser l'affectation des ressources de l'entreprise qu'elles soient matérielles, humaines, financières et technologiques tel est le cas de la décision de choix du logiciel informatique adapté à la comptabilité.

---

<sup>1</sup> I ANSOFF, « Stratégie de développement de l'entreprise, (Corporate strategy, 1965) », Editions d'Organisations, 1989.

### 2.1.3. Les décisions opérationnelles :

Ces décisions sont décentralisées et n'ont pas d'hierarchie dans l'entreprise. Ce type de décisions sont à court terme très nombreuses et très répétitives. Elles s'appliquent dans le cadre de la gestion courante de l'entreprise et concernent les décisions d'exploitation, telle que la gestion des stocks, le planning des produits et le contrôle des opérations.

Elles ont pour objectif d'assurer le fonctionnement quotidien des différents moyens d'exploitation, dans les conditions optimales de rentabilité de capital et rendre le processus de transformation des ressources le plus efficace possible. C'est le cas des décisions relatives au réapprovisionnement des stocks. Ces décisions peuvent être schématisées dans la figure N° 05 suivant leur importance croissante (poids, échéance, standing du décideur, etc.).

**Figure N° 05 : Pyramide des types de décisions selon l'objet de la décision**



**Source : M. Darbelet, L. Izard, M. Scaramuzza, « L'essentiel sur le management », Ed. BERTI, Alger 2009 et 2011, Page 345.**

### 2.2 Selon l'échéance de la décision :

Dans ce cas, la durée détermine la nature de la décision. On trouve :

- Les décisions à court terme ;
- Les décisions à moyen terme ;
- Les décisions à long terme.

### **2.2.1. Les décisions à court terme :**

Elles engagent l'entreprise à court terme, c'est-à-dire sur une courte période, et sont pour la plupart modifiables. En effet, en cas d'erreur, l'entreprise peut les changer en prenant des actions correctives dont les effets se ressentiront très rapidement, c'est le cas du choix en matière d'approvisionnement.

### **2.2.2. Les décisions à moyen terme :**

Elles engagent l'entreprise à moyen terme, c'est-à-dire sur plusieurs exercices, elles peuvent être modifiables, mais les actions correctives s'avéreront coûteuses et lentes pour l'entreprise, c'est le cas du lancement d'un nouveau produit.

### **2.2.3. Les décisions à long terme :**

Celles-ci sont exceptionnelles, car elles concernent le processus de création de l'entreprise et ses principes fondamentaux : sa culture, son identité et même sa politique générale. Ces décisions sont difficilement réversibles, elles correspondent à un groupe de décisions gradué dans le temps, tel que le recrutement du personnel.

## **2.3. Selon le degré de structure de la décision :**

Suivant le degré de structure de la décision, on trouve :

- Les décisions programmables ;
- Les décisions non programmables.

### **2.3.1. Les décisions programmables :**

Ce sont des décisions décomposables en éléments analysables selon un processus algorithmique, avec peu de paramètres, aisément identifiables et quantifiables qu'il est possible de les formaliser. L'entreprise définit donc la façon dont les missions doivent être accomplies grâce à des procédures prédéterminées, ainsi que les modes de résolution des problèmes qui peuvent subvenir.

Ce sont des décisions de routine, de nature simples, répétitives et structurées. Nous citons à titre d'exemple la décision de réapprovisionnement.

### **2.3.2. Les décisions non programmables :**

Ce sont des décisions imprévisibles et exceptionnelles, avec de nombreux paramètres qualitatifs, qui sont pratiquement impossible à soumettre à un processus algorithmique.

L'entreprise les traite une par une sans traitement prédéfini, car elles dépendent des facteurs issus de l'environnement de l'entreprise et qui par définition s'avère difficilement maîtrisable comme par exemple établir de nouvelles méthodes de travail suite à un incendie accidentel.

## **2.4. Les décisions selon le contexte du choix :**

On distingue deux (02) types :

- Les décisions plutôt choisies par l'entreprise elle-même de son propre gré; elles sont en relation et en fonction de ses activités ;

- Les décisions plutôt imposées par des contraintes que l'entreprise prend sans préavis par exemple la concentration des concurrents nuit aux actions de l'entreprise.

### **3. Les finalités et les facteurs qui influencent les décisions :**

Pour le maintien en vie et le développement de l'entreprise, la décision est fondamentale et essentielle, car elle est un pré requis à toute action. Cette action est une réflexion préparatoire de la décision.

La prise de décisions est influencée par plusieurs facteurs parmi lesquels on cite :

- L'histoire de l'entreprise ;
- La culture de l'entreprise ;
- Le mode de gouvernance ;
- La nature de la décision ;
- Le style de direction ;
- Le niveau de rationalité de la décision.

### **4. Le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions :**

On a vu, antérieurement, que la décision est une fonction continue, et que la prise de décisions est le fait de choisir une solution à un problème donné parmi tant d'autres. Pour effectuer ce choix au sein de l'entreprise, les dirigeants devraient avoir des données et des informations justes et pertinentes collectées auparavant pour prendre une décision correcte et efficace.

Parmi les décisions que doit prendre l'entreprise pour assurer son activité et sa continuité, la décision d'investissement et la décision de financement. Ainsi pour prendre ces décisions, l'entreprise doit se munir d'informations comptables et financières contenues dans les états financiers issus de la comptabilité et les analyser tel que nous l'avons déjà cité dans le chapitre précédent.

Ces informations ont pour objet d'apporter un ensemble de résultats qualitatifs et explicatifs conduisant l'entreprise à un diagnostic clair de sa situation financière lui permettant ainsi de prendre des décisions adéquates et appropriées à ses objectifs. C'est à ce niveau qu'intervient donc le rôle du système d'information comptable et financier dont l'objectif est de produire le maximum d'informations recherchées.

Le système d'information comptable et financier a pour rôle la production d'informations comptables et financières, ainsi que la collecte des informations sur les relations qu'entretient l'entreprise avec son environnement que ce soit ses clients, ses fournisseurs, ses prêteurs, etc.

Afin de prendre plusieurs types de décisions notamment :

- La fixation des prix de vente ;
- La négociation des prix des matières premières ;
- La communication entre l'entreprise et son environnement ;
- L'évaluation des profits réalisés ;
- La fluidité de son activité.

Ainsi les supports d'informations comptables et financières qui ne sont autres que les documents de synthèse ont un impact considérable et ont un rôle central et important dans le processus de prise de décisions dans l'entreprise.

Le système d'information comptable et financier est la clé fondamentale pour la réussite des activités de l'entreprise. Son rôle est, entre autres, la rationalisation du processus de sélection entre les alternatives d'investissements disponibles et les méthodes de financement.

Pour conclure cette section, on peut dire que prendre une décision consiste à choisir une option parmi plusieurs alternatives face à un problème, ou bien saisir une opportunité.

On peut donc dire que chaque entreprise oriente son activité en prenant plusieurs décisions de nature différente et d'importance inégale.

Afin de prendre les décisions financières et d'investissements, l'entreprise ou ses dirigeants s'appuient sur les informations contenues dans les cinq états financiers, ce qui constitue l'un des rôles du système d'information comptable et financier, qui est donc, entre autres, fournir les informations comptables et financières fiables et compréhensibles nécessaires pour :

- Une prise de décision optimale ;
- Une décision adéquate avec les objectifs de l'entreprise.

## Section 2 : Les décisions d'investissement de l'entreprise

L'investissement est fondamental dans le développement et l'accroissement de l'entreprise, la décision d'investissement doit être analysée et étudiée avant d'être prise, en termes de rentabilité qu'elle procurera à l'entreprise dans les années à venir. En avenir certain, les critères de sélection du projet d'investissement (sa valeur actuelle nette, son indice de profitabilité, son délai de récupération et son taux interne de rentabilité) sont connus avec certitude ce qui aide et oriente les dirigeants vers l'acceptation ou le rejet du projet. L'objectif de notre première section de ce deuxième chapitre est d'illustrer les caractéristiques, les paramètres et les critères à prendre en considération et à utiliser lors de la prise de décisions d'investissement d'un projet.

### 1. Définition de l'investissement :

*E. Ginglinger (1991)*<sup>1</sup>, définit l'investissement comme « un engagement durable de capital que fait l'entreprise en vue de maintenir ou d'améliorer sa situation économique. D'un point de vue financier, l'investissement se traduit par une sortie de fonds initiale, qui doit avoir des effets sur plusieurs années, sous forme d'encaissements successifs ».

Selon *J.G. Degos et S. Griffiths (2011)*<sup>2</sup>, pour l'entreprise, « investir c'est consentir à décaisser aujourd'hui un certain montant avec l'espoir d'encaisser ultérieurement, sur plusieurs exercices, des sommes plus importantes permettant d'augmenter ainsi la valeur de l'entreprise, et par suite, bien entendu, le patrimoine des propriétaires ».

A partir de ces définitions, nous pouvons avancer que l'investissement peut être défini selon trois visions :

- **Vision comptable** : Pour le comptable, tout investissement est considéré comme une immobilisation acquise ou produite par l'entreprise, elle constitue un bien meuble ou immeuble, corporel, incorporel ou financier destiné à rester durablement dans l'entreprise. Cet investissement modifie et augmente son actif immobilisé ;
- **Vision économique** : Les dirigeants de l'entreprise sont les plus concernés dans cette vision. Suivant la rentabilité de l'investissement, les dirigeants considèrent l'investissement comme une dépense ou un décaissement, dans l'espoir d'engendrer des encaissements futurs, supérieurs, qui s'étaleront sur plusieurs exercices dans le but d'augmenter la richesse et la valeur de l'entreprise ;
- **Vision financière** : Pour le financier, l'investissement est un décaissement présent réalisé par l'entreprise sans contre partie de rentabilité immédiate, mais dans l'espoir de générer des encaissements supérieurs à l'investissement initial.

---

<sup>1</sup> Edith GINGLINGER, « Gestion financière de l'entreprise », Edition Dalloz, France, 1991, Page 45.

<sup>2</sup> Jean-Guy DEGOS, Stéphanie GRIFFITHS, « Gestion financière », Ed. Eyrolles, Paris, 2011, Page 215.

On retient donc que l'investissement est un décaissement qu'effectuent les dirigeants de l'entreprise dans l'attente de gains futurs supérieurs à la dépense faite, et qui s'étalera sur plusieurs périodes. On retient aussi que tout investissement comporte un risque.

## 2. Les types d'investissement :

On peut distinguer plusieurs types d'investissements classés selon :

### 2.1. Leur nature :

On retrouve trois (03) formes d'investissements corporels, incorporels et financiers.

- **Investissements corporels** : il s'agit de biens physiques, d'objets matériels, équipements, constructions, véhicules, etc. ;
- **Investissements incorporels** : qui regroupent tous ce qui n'est pas corporel comme les fonds de commerce, les brevets, les marques, les logiciels, les frais de recherche et développement, etc. ;
- **Investissements financiers** : qui concernent les placements et les titres de participation afin d'augmenter un revenu.

### 2.2. Leur destination :

L'entreprise pourrait engager six (06) types d'actions donnant lieu à des investissements :

- **Les investissements de renouvellement**: appelés aussi investissements de remplacement. Ils sont destinés à compenser les équipements existants usés ou obsolètes dans le but de maintenir la capacité de production de l'entreprise ;
- **Les investissements de modernisation**: ce sont des investissements destinés à moderniser les équipements déjà existants avec un apport technologique afin de les rendre plus performants et augmenter ainsi leur productivité ;
- **Les investissements de productivité**: ces investissements visent à réduire le coût unitaire de production, ce qui entraîne une baisse des coûts de revient. L'objectif est d'améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- **Les investissements de capacité**: nommés aussi investissements d'expansion et qui ont pour vocation l'augmentation des capacités de la production de l'entreprise et conduisent à un accroissement du chiffre d'affaires ;
- **Investissements de sécurité**: ils minimisent les accidents de travail ;
- **Investissements d'innovation**: ils proposent des produits inédits inexistants auparavant dans le but d'être au sommet de la concurrence.

### 2.3. Leur stratégie :

On distingue trois (03) caractères d'investissement :

- **Les investissements offensifs** : consistent en les rachats d'entreprises concurrentes afin d'acquérir de nouvelles parts de marché et les augmenter ;
- **Les investissements défensifs** : ce sont des investissements qui vont aider l'entreprise à maintenir sa position concurrentielle et ses parts de marché ;
- **Les investissements de diversification** : l'entreprise acquière divers investissements pour étendre et élargir ses secteurs d'activité.

### 3. Les caractéristiques d'un investissement :

L'investissement présente plusieurs caractéristiques :

- **Un montant important** : c'est un engagement de fonds très important pour l'entreprise ;
- **L'investissement est risqué** : l'investissement présente un risque car il repose sur des gains futurs incertains. En effet plus la durée de l'investissement est longue plus le risque de ce dernier augmente ;
- **Décision irréversible** : une fois investit, il est difficile de désinvestir. C'est une décision que l'entreprise ne peut pas changer aisément car elle engage des coûts élevés ;
- **Engagement de l'entreprise à long terme** : l'entreprise s'engage pour plus d'un exercice.

### 4. Les paramètres de l'investissement :

Afin de pouvoir prendre la décision d'investir, il convient d'avoir certaines informations nécessaires, non seulement, pour le calcul de la rentabilité mais aussi pour mesurer la capacité de l'entreprise à financer cet investissement. On trouve les informations sur :

- Le capital à investir ;
- La durée de vie de l'investissement.

#### 4.1. Le capital à investir :

Il représente les dépenses directes et indirectes que supportera l'entreprise afin de réaliser son projet d'investissement. Ces dernières correspondent aux :

- **Prix d'achat (hors taxes) des immobilisations**: il se rapporte aux dépenses d'acquisition ou de construction ;
- **Frais accessoires** : c'est des dépenses occasionnées par l'achat, exemple les frais de transport, les droits de douane, les frais de manutention, la formation du personnel, l'installation, etc. ;

- **L'augmentation du BFR** : tout investissement augmente généralement l'activité de l'entreprise, ce qui se traduit par une hausse du chiffre d'affaires qui induira à son tour à l'accroissement du BFR (ce qui est dû à l'augmentation des décalages de paiement).

A la fin du projet d'investissement, le BFR sera récupéré, ce qui sera dû à l'écoulement des stocks, au recouvrement des créances clients et aux règlements des dettes fournisseurs. Tous ces éléments se rapportent au cas où l'investissement sera réalisé.

Cependant, avant de réaliser l'investissement c'est-à-dire dans le cas où la décision d'investissement sera prise, l'analyse des composantes des stocks et des créances ainsi que l'étude des flux de trésorerie s'avère importante, vu que cette étude permettra à l'entreprise d'avoir des informations sur sa capacité :

- A écouler ses stocks de produits et marchandises pour avoir des encaissements ;
- A recouvrer ses créances pour générer aussi des liquidités.

Toute cette liquidité lui permettra de soutenir sa décision d'investir.

#### **4.2. La durée de vie de l'investissement :**

Appelée également durée de vie d'exploitation du projet, elle est relative à :

- **La durée de vie économique** : appelée aussi durée de vie utile. C'est la période durant laquelle le projet génère des flux de trésorerie, elle est difficile à prévoir car elle est souvent très longue ;
- **La durée de vie technique et technologique des équipements de production** : c'est la période de dépréciation due à l'usure des équipements ou le matériel devient obsolète à cause de la performance des matériaux sur le marché ;
- **La durée de vie comptable** : c'est la période d'amortissement légalement autorisée par la fiscalité.

Il faut fixer et retenir la plus courte de ces durées de vie qui est fréquemment la durée de vie économique mais étant donné qu'elle est difficile à prévoir, on retient la durée de vie comptable des biens.

Par ailleurs, la connaissance de la durée de vie de l'investissement informe l'entreprise sur la nécessité de disposer de ressources permanentes et par conséquent, cette information guide l'entreprise quant par exemple à la décision d'affectation de ses résultats ou bien de demande d'emprunts.

#### **5. La décision d'investissement :**

La décision d'investissement est l'une des décisions stratégiques que l'entreprise est amenée à prendre afin d'assurer sa continuité et son développement, cette décision engage alors l'avenir de l'entreprise.

Cette dernière procède à des étapes pour choisir l'investissement à acquérir, à savoir :

- La première étape étant la présélection, l'entité choisit plusieurs projets qu'elle soumettra à l'analyse pour déterminer s'ils sont adéquats avec ses objectifs stratégiques ainsi qu'avec sa capacité financière ;
- La deuxième étape qui est la sélection, l'entreprise étudie les projets présélectionnés sous différents aspects :
  - Aspect commercial ;
  - Aspect technique et fiscal ;
  - Aspect humain ;
  - Aspect financier.

Ceci permet de connaître, d'abord leur apport en rentabilité, le suivi des montants des équipements nécessaires, puis pour être informée de tous les avantages fiscaux dont elle pourra bénéficier, ensuite prévoir ses besoins en personnel et planifier ses recrutements. Enfin, pour examiner ses différentes sources de financement.

Après avoir étudié et comparé les multiples projets sur la base de critères de choix d'investissement, l'entreprise s'engage à réaliser le plus rentable. Par ailleurs, la décision d'investissement est une décision retenue sur la base de la lecture et de l'analyse des états financiers, à savoir :

- **Le bilan :**
  - Où il s'agit d'étudier la proportion de l'actif immobilisé dans le total des emplois et analyser son évolution. Cette analyse se fait aussi par l'étude des différents comptes qui composent l'actif immobilisé afin de faire ressortir la part des investissements corporels dans le total de l'actif immobilisé et pouvoir enfin, étudier la qualité des investissements corporels en se référant, bien sûr, aux amortissements et à la valeur résiduelle de l'équipement tout en prenant en considération l'évolution technologique ;
  - Etudier les composantes des stocks afin de vérifier la proportion du stock de produits finis dans le total des valeurs d'exploitation et vérifier si l'entreprise n'a pas de problèmes de mévente ;
  - Etudier la capacité de recouvrement des créances clients afin de s'assurer des ressources qui peuvent être disponibles et renforcer la capacité de l'entreprise à financer ses exploitations ;
  - Etudier les disponibilités et la capacité de l'entreprise à utiliser ses liquidités pour effectuer des règlements quotidiens et immédiats ;
  - Etudier la proportion des fonds propres dans le total des ressources, et savoir si l'entreprise n'est pas sous capitalisée, et donc la capacité de l'entreprise à faire face à ses emplois stables par ses ressources stables.

- **Le compte de résultat :**

- Où il s'agit d'étudier les différents indicateurs fournis par les soldes intermédiaires de gestion afin de connaître les ventes réalisées, la richesse créée et les différents résultats de l'exercice ;
- Etudier l'évolution de l'activité de l'entreprise à travers son chiffre d'affaires et sa valeur ajoutée afin de les comparer, d'une année à une autre, pour savoir si l'entreprise doit diminuer ses consommations intermédiaires ;
- Etudier la rentabilité de l'entreprise afin de savoir si elle génère un profit à partir de son chiffre d'affaires et donc si elle est rentable ;
- Etudier la capacité d'autofinancement (CAF) afin de savoir si l'entreprise a la capacité de s'autofinancer, et s'endetter pour savoir si elle est apte à investir dans de nouveaux projets.

- **Le tableau de flux de trésorerie :**

- Où il s'agit d'étudier et d'analyser les flux générés par l'exploitation de l'entreprise, afin de savoir si l'entreprise est apte à rembourser ses emprunts, et financer l'activité d'exploitation ;
- Etudier et analyser les flux générés par les opérations d'investissement afin de connaître la politique d'investissement de l'entreprise et évaluer la rentabilité de ses investissements ;
- Etudier et analyser les flux générés par les opérations de financement afin de connaître la source et le mode de financement que l'entreprise utilise pour financer ses investissements.

- **Le tableau de variation des capitaux propres :**

- Où il s'agit d'étudier les augmentations ou les diminutions des fonds propres pour avoir des informations concernant l'origine des ressources de l'entreprise et leur sortie, ce qui va l'aider à prendre des décisions quant aux investissements et à leurs financements.

- **L'annexe :**

- Où il s'agit d'étudier les mouvements des différents comptes afin d'avoir des informations supplémentaires sur chaque compte de l'entreprise.

A la fin de cette section, on peut dire que l'investissement est l'une des décisions auxquelles sont confrontés les dirigeants de l'entreprise, il est l'un des maillons les plus importants pour l'entité car il lui permet d'accroître sa valeur.

Pour financer cet investissement, l'entreprise a recours à plusieurs modes de financement, ce qui constitue le second type de décisions qui doit être pris par les dirigeants, cette décision de financement fera objet de notre troisième section.

## Section 3 : Les décisions de financement de l'entreprise

Une fois la décision d'investissement est retenue, l'entreprise doit prendre une autre décision primordiale en matière de financement, en effet elle doit déterminer le meilleur mode de financement qui lui permettra de mieux réaliser ses objectifs notamment maximiser sa valeur et réduire le coût de son capital.

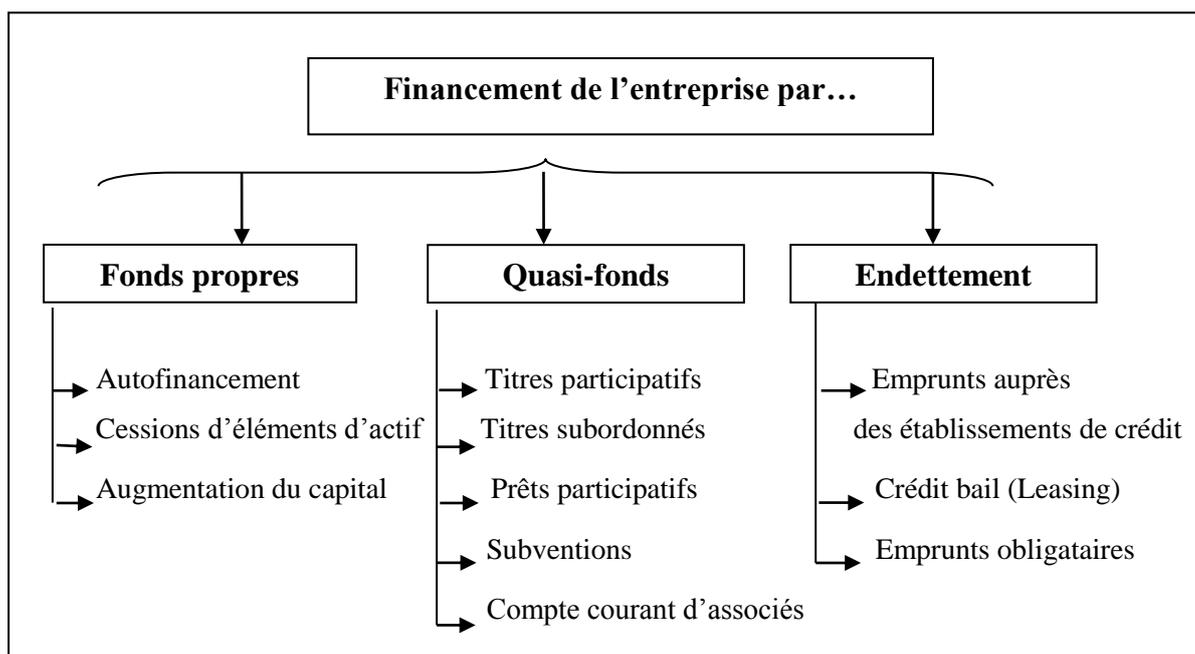
Mais pour pouvoir effectuer ce choix, il est indispensable d'étudier les différentes sources de financement disponibles au sein de l'entreprise, ce que nous développons dans la présente section.

Le financement est la démarche qui permet à l'entreprise de se procurer et obtenir des ressources monétaires, à court terme, à moyen terme et à long terme, nécessaires à la réalisation et au financement de ses projets d'investissements.

### 1. Les modes de financement :

Il existe plusieurs modes de financement comme il apparait dans la figure N° 06 suivante :

Figure N° 06 : Les différents modes de financement de l'entreprise



Source : J. Delahaye, F. Delahaye, « Finance d'entreprise », Ed. Dunod, Paris, 2007, Page 345.

#### 1.1. Les fonds propres :

Le financement d'un investissement par fonds propres se fait essentiellement par les trois (03) éléments qui suivent :

### 1.1.1. L'autofinancement :

L'autofinancement constitue l'une des sources de financement internes à l'entreprise, il peut être expliqué comme étant une partie des liquidités ou des ressources générées par l'activité de l'entreprise après la distribution des dividendes, en d'autres termes, la CAF non distribuée aux actionnaires et associés et restante dans l'entreprise peut être désignée d'autofinancement.

Selon *J. Delahaye et F. Delahaye (2007)*<sup>1</sup>, l'autofinancement se calcule comme suit :

$$\text{Autofinancement}(N) = \text{CAF}(N) - \text{Dividendes distribués en } N$$

On peut donc dire que l'autofinancement dépend de la politique de distribution de dividendes, mais pas que, effectivement il dépend aussi de la politique des amortissements, des dépréciations et des provisions, étant donné que ce sont des charges qui font baisser le résultat.

L'autofinancement présente plusieurs avantages qui ont des impacts positifs sur l'entreprise. En effet, il permet:

- De préserver l'indépendance financière ;
- D'accroître la capacité d'endettement ;
- De financer les investissements et amoindrir de ce fait son coût.

Il est composé de :

- **L'autofinancement de maintien :** étant donné que l'autofinancement dépend de la politique d'amortissement et de provisions, on peut avancer que le rôle de l'amortissement est de permettre grâce à l'autofinancement de renouveler le potentiel de production. Quant au rôle des provisions c'est de faire face aux dépréciations ;
- **L'autofinancement de croissance :** grâce aux bénéfices mis en réserves, l'autofinancement permet à l'entreprise de financer ses besoins d'expansion.

L'autofinancement présente des limites en effet, les fonds générés peuvent être insuffisants cela peut provoquer l'insatisfaction des actionnaires vu qu'ils percevront moins de dividendes, l'entreprise recourt donc à d'autres sources de financement.

### 1.1.2. Cession d'éléments d'actif :

Quand l'entreprise est en situation de besoin de financement, elle peut recourir à la cession de ses éléments d'actif, cette action n'est pas courante mais peut être pratiquée car elle consiste à vendre une partie de ses immobilisations qui contribuent à son activité d'exploitation.

---

<sup>1</sup> Jacqueline DELAHAYE, Florence DELAHAYE, « Finance d'entreprise », Edition Dunod, Paris, 2007, Page 346.

Ces cessions d'éléments d'actifs peuvent être le résultat de :

- Renouvellement des immobilisations qui s'accompagne de la vente des biens renouvelés ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de recentrage. Pour obtenir des capitaux, l'entreprise a tendance à vendre certaines immobilisations qui ne sont pas forcément nécessaires à son activité, elle est dans l'obligation de céder des usines, voire des filiales dès lors qu'elles sont marginales par rapport à son métier dominant.

La décision de cession d'éléments d'actifs peut être retenue après analyse des informations contenues à la fois dans le bilan et dans le compte de résultat :

- Dans le bilan, cette information est déduite par l'étude des composantes (les comptes) de l'actif immobilisé, afin de déduire la proportion de chacun des comptes dans cet actif ;
- Dans le compte de résultat, cette information est déduite par l'étude des résultats générés par chacun des investissements (corporels, incorporels et financiers) ;
- Dans le tableau de flux de trésorerie afin d'avoir l'information sur ce que génère comme flux chacun des projets d'investissements corporels et financiers.

### **1.1.3. Augmentation de capital :**

L'augmentation de capital est une opération de financement réalisée par l'entreprise dans le but d'accroître son capital et pour cela, plusieurs modalités peuvent être envisagées :

- **Augmentation de capital en nature :** c'est une opération de financement indirecte car les apports ne sont pas des liquidités. Ces apports en nature portent sur des apports d'actifs tels que les terrains de construction et de matériels qui lui permettront d'améliorer ses moyens de production ;
- **Augmentation de capital en numéraire :** c'est un apport de sommes d'argent par les dirigeants ou les anciens actionnaires à l'entreprise en contrepartie d'un droit de souscription de nouvelles émissions d'actions ;
- **Augmentation de capital par incorporation des réserves :** cette opération consiste à diminuer les réserves pour augmenter le capital social sans modifier le montant des capitaux propres de l'entreprise ;
- **Augmentation de capital par conversion des dettes en actions :** ce qui signifie que le prêteur passe du statut de créancier au statut d'actionnaire, en effet, l'entreprise étudie la situation dans laquelle un de ses créanciers va devenir actionnaire, par la transformation des créances qu'il détient à l'encontre de l'entreprise en actions.

Cette opération engage alors de nouveaux associés, elle s'effectue qu'en cas de sérieuses difficultés financières. Cette démarche ne donne pas lieu à de nouveaux apports de capital ;

- **Augmentation de capital par paiement des dividendes en actions** : elle se traduit par la conversion des dividendes appartenant aux actionnaires en actions ;
- **Augmentation de capital par fusion** : l'entreprise absorbe une autre entreprise démembrée en recevant la totalité de ses biens, de ses créances et de ses dettes.

## **1.2. Les quasi-fonds propres :**

Ce sont des sources dites hybrides qui ont à la fois le caractère de fonds propres et de dettes, on peut distinguer parmi ces quasi-fonds propres : les titres participatifs, les titres subordonnés, les prêts participatifs, les subventions, le compte courant d'associés.

### **1.2.1. Les titres participatifs :**

Ce sont des titres de créances assimilables à des obligations et sont émis par les sociétés et établissements du secteur public. Leur rémunération comprend deux parties, une partie fixe et une partie variable indexée sur le résultat de l'entreprise. Leur remboursement ne se fait qu'en cas de liquidation de la société après remboursement de toutes les autres dettes, ou après l'expiration d'une durée d'au moins sept (07) ans de la créance (un délai préalablement fixé).

### **1.2.2. Les titres subordonnés :**

Appelés obligations perpétuelles, comme pour les titres participatifs, celles-ci sont remboursables à la liquidation de la société. Les titres sont dits subordonnés car leur remboursement se fait qu'après désintéressement de tous les autres créanciers à l'exception des détenteurs de titres ou de prêts participatifs. L'échéance de leur remboursement peut être déterminée ou indéterminée.

### **1.2.3. Les prêts participatifs :**

Appelés aussi créances de dernier rang. En effet les prêteurs acceptent d'être remboursés après tous les autres créanciers. Ce sont des emprunts à long terme et sont utilisés pour augmenter la capacité d'endettement de l'entreprise ainsi que sa structure financière.

### **1.2.4. Les subventions :**

Ce sont des aides ou des dons faits par l'Etat ou autres organismes publics. Elles sont inscrites en capitaux propres, et ne sont pas remboursées et sont donc acquises et deviennent la propriété de l'entreprise.

### **1.2.5. Les comptes courants d'associés :**

Il est question de fonds prêtés par les associés ou les actionnaires à l'entreprise en vue de participer au financement de cette dernière.

C'est une méthode moins complexe et moins onéreuse qui consiste en un contrat conclu entre les deux parties (entreprise et associés) dans lequel s'engage l'associé ou l'actionnaire à ne pas retirer le montant dont il dispose dans son compte courant et dont l'entreprise va s'en servir pour se financer.

Ces fonds sont considérés en tant que dettes, sauf s'ils sont incorporés au capital, on parle alors de capitaux propres.

### **1.3. Le financement par endettement :**

Une entreprise qui se retrouve en incapacité financière après avoir puisé dans ses fonds propres et quasi-fonds propres, elle peut recourir, et recourt fréquemment, à l'emprunt afin de faire face à cette insuffisance. Cet emprunt peut être contracté auprès des établissements de crédit, d'autres organismes particuliers et sur le marché obligataire.

Le financement par endettement regroupe :

- Les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- Le crédit bail ou Leasing ;
- Les emprunts obligataires.

#### **1.3.1. Les emprunts auprès des établissements de crédit :**

L'emprunt est un capital collecté par les établissements de crédit (les banques) auprès des agents qui ont un excédent de ressources, celui-ci est mis à la disposition de l'entreprise qui s'engage à le rembourser avec des conditions.

Ce type de financement est caractérisé par :

- **Sa durée :** elle dépend de la capacité de remboursement de l'entreprise. Plus la durée de remboursement du crédit est courte moins son taux est élevé et sera ainsi moins coûteux. Cette durée est habituellement comprise entre deux (02) et sept (07) ans pour les emprunts à moyen terme et supérieure à sept (07) ans pour les emprunts à long terme<sup>1</sup> ;
- **Son taux :** il peut être fixe ou variable, la rentabilité de l'investissement diminue en augmentant le coût de financement c'est-à-dire un taux d'intérêt élevé diminue la rentabilité de l'investissement, la banque étudie le risque relatif à la durée de l'emprunt et à la somme empruntée, plus le risque est élevé plus le taux d'intérêt sera élevé ;
- **Les garanties exigées :** l'entreprise devient dépendante des décisions de la banque qui est en position de force, la banque peut exiger à l'entreprise d'hypothéquer un bien ou payer une caution avant qu'elle ne lui attribue l'emprunt.

---

<sup>1</sup> BENYAHIA Ghania, « Les techniques d'évaluation et les modes de financement d'un projet d'investissement », UNIVERSITE ABDERAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2013, Page 52.

Les modalités de remboursement de ces emprunts peuvent être de trois sortes :

- Remboursement à amortissement constant ;
- Remboursement in fine ;
- Remboursement à annuités constantes.

### 1.3.2. Le crédit bail :

Selon *J. Delahaye et F. Delahaye (2007)*<sup>1</sup>, « le contrat de crédit bail est un contrat de location portant un bien meuble ou immeuble à usage professionnel, assorti d'une option d'achat à un prix à l'avance ».

Le crédit bail ou appelé aussi leasing permet à l'entreprise de financer ses investissements lorsqu'elle n'a pas les moyens pour les acquérir par ses fonds propres, en effet grâce à ce type de crédit, l'entreprise peut louer une immobilisation pour une période.

A l'échéance du contrat de location, l'entreprise a le choix entre trois options :

- Acheter le bien loué et en devenir propriétaire ;
- Prolonger le contrat de location en négociant à nouveau la durée, le montant et les conditions de l'option d'achat ;
- Restituer le bien.

Le contrat crédit bail comporte les caractéristiques suivantes :

- Le prix d'achat : qui doit être hors taxe ;
- La durée de vie est irrévocable et se confond avec la durée d'amortissement qui est comprise entre deux (02) et sept (07) ans ;
- Le paiement des loyers à l'avance ;
- L'option d'achat (prix auquel l'entreprise peut acheter le bien à la fin du contrat).

Le crédit bail peut prendre plusieurs formes :

- **Le crédit bail mobilier** : Il porte sur des matériels qui sont les véhicules de transport, les équipements industriels, les matériels de travaux publics, les matériels d'imprimerie, les équipements de bureautique, les équipements médicaux et les matériels agricoles. Autrement dit, il s'agit de machines ou de véhicules. Et ces matériels doivent présenter les caractéristiques suivantes :
  - Le matériel doit être identifiable ;
  - Correspondre à un usage durable ;
  - Être amortissable.

---

<sup>1</sup> Jaqueline DELAHAYE, Florence DELAHAYE, « Finance d'entreprise », Edition Dunod, Paris, 2007, Page 373.

- **Le crédit bail immobilier :** Il porte sur un bien immobilier en d'autres termes des immeubles à usage professionnel, qu'une société de crédit bail donne en location à une entreprise qui peut devenir propriétaire à la fin du contrat si elle décide d'acheter le bien.

Il s'agit, entre autres, d'immeubles neufs ou anciens utilisés à usage industriel, commercial ou professionnel.

Le crédit bail immobilier est de durée supérieure à celle du crédit bail mobilier, effectivement, la durée des contrats est comprise entre huit (08) et quinze (15) ans et ça peut aller jusqu'à vingt (20) ans parfois.

### **1.3.3. L'emprunt obligataire :**

Lorsque l'entreprise se retrouve face à un besoin de financement dont les sommes sont élevées, elle fait un appel public à l'épargne car dans ce cas faire, appel à un seul prêteur s'avère insuffisant. L'entreprise se finance donc par un ensemble d'investisseurs qui achètent les obligations que l'entreprise émet.

Un emprunt obligataire peut s'expliquer alors en un emprunt à long terme, composé de titres financiers appelés « obligations » qui sont émises auprès du public dans les marchés financiers par l'intermédiaire d'un système bancaire.

## **2. Les contraintes de choix de financement :**

Il existe des contraintes que l'entreprise doit respecter lors de la prise de décisions de financement qui lui permettront d'avoir une structure et une politique de financement adéquate à sa situation. Parmi ces contraintes, on trouve :

### **2.1. Les règles financières :**

Ces règles sont relatives à :

- La règle de l'équilibre financier minimum ;
- La règle de l'endettement maximum ;
- La règle de la capacité de remboursement.

#### **2.1.1. La règle de l'équilibre financier minimum :**

L'équilibre financier consiste pour une entreprise (comme nous l'avons déjà cité dans le chapitre 01) à financer ses emplois stables par ses ressources stables.

Etant donné que la rentabilité des projets d'investissement s'étale dans le temps, financer ces derniers par des ressources à court terme s'avère risqué. De ce fait, les banques centrales interdisent alors aux établissements de crédit de financer les entreprises qui ne respectent pas cet équilibre financier minimum.

#### **2.1.2. La règle de l'endettement maximum :**

L'entreprise doit toujours garder le montant de ses dettes financières inférieur et en dessous du montant de ses fonds propres, ce qui s'explique par le ratio suivant :

Selon Inass *El Farissi* et *Rachid M'Rabet* (2011)<sup>1</sup>:

$$\text{Endettement} = \frac{\text{Total des dettes}}{\text{Valeur des FP}} < 1$$

Ce ratio doit être inférieur à 1, plus le ratio d'endettement est faible plus la capacité d'endettement de l'entreprise devient importante et inversement.

### 2.1.3. La règle de la capacité de remboursement :

Il existe plusieurs méthodes pour mesurer la capacité de remboursement, parmi ces méthodes, on distingue :

- Le remboursement des dettes financières ne doit pas dépasser un certain nombre de fois **d'EBE**. En effet, selon *I. El Farissi* et *R. M'Rabet* (2011)<sup>2</sup>, le ratio est calculé comme suit :

$$\frac{\text{Dettes financières nettes}}{\text{EBE}}$$

Ce ratio doit être inférieur à 5 pour que la capacité de remboursement de l'entreprise soit satisfaisante, en d'autres termes le nombre d'années nécessaires d'EBE pour le remboursement des dettes financières ne doit pas dépasser cinq (05) ans.

- Le remboursement des dettes financières ne doit pas dépasser un certain nombre de fois la **CAF**. En effet, selon *J. Delahaye* et *F. Delahaye* (2007)<sup>3</sup>, le ratio est calculé comme suit:

$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{CAF}}$$

Ce ratio doit être inférieur à 3 ou 4 pour que la capacité de remboursement de l'entreprise soit satisfaisante, en d'autres termes le nombre d'années nécessaires de CAF pour le remboursement des dettes financières ne doit pas dépasser trois (03) ou quatre (04) ans.

### 2.2. Autres contraintes :

Il existe d'autres contraintes parmi lesquelles nous retiendrons :

- Le statut juridique ;
- La taille ;
- L'état du marché financier.

<sup>1</sup> Inass EL FARISSI, Rachid M'RABET, « Décisions financières de long terme », Edition Economica, Paris, 2011, Page 243.

<sup>2</sup> Inass EL FARISSI, Rachid M'RABET, « Décisions financières de long terme », Op. Cit., Page 243.

<sup>3</sup> Jaqueline DELAHAYE, Florence DELAHAYE, « Finance d'entreprise », Ed. Dunod, France, Page 402.

### **2.2.1. Le statut juridique :**

Les types de financement diffèrent d'une entreprise à une autre. A ce titre, certains modes de financement sont liés au statut juridique de l'entreprise et ne sont pas accessibles à toutes les catégories d'entreprises, par exemple seules les sociétés de capitaux SPA peuvent émettre des actions et des obligations.

### **2.2.2. La taille :**

Les petites et les grandes entreprises n'ont évidemment pas la même mesure de poids en termes de dominance. En effet, les grandes entreprises ont un choix beaucoup plus vaste que les petites entreprises qui ne peuvent faire appel public à l'épargne contrairement aux grandes entreprises.

### **2.2.3. L'état du marché financier :**

Lorsque le marché financier est en récession, l'émission de titres financiers n'est pas favorable, les entreprises font donc appel au système bancaire pour se financer.

Ces contraintes peuvent arriver à une fin qui se traduit par l'élimination de certains modes de financement.

## **3. Les critères de choix de financement :**

Le choix optimal d'un mode de financement dépend de plusieurs critères. De ce fait, l'entreprise cherche à minimiser le coût de financement, et à avoir la meilleure rentabilité en étudiant l'impact qu'a le mode de financement qu'elle choisira sur le résultat de l'entreprise.

### **3.1. Le coût de financement :**

Pour déterminer le coût d'une source de financement, l'entreprise se trouve dans l'obligation de comparer le capital mis à sa disposition et l'ensemble des sommes qu'elle doit verser pour la réalisation de ses projets tout en prenant en considération les économies d'impôts pouvant être réalisées.

Le coût d'une source de financement se mesure par un taux appelé « taux actuariel » qui correspond au taux d'actualisation. Ce taux permet d'égaliser les décaissements réels de l'entreprise y compris l'impact fiscal et les recettes. L'entreprise choisit la source de financement dont le taux actuariel est le plus bas.

### **3.2. Les flux nets de trésorerie disponibles après financement :**

Ce sont des indicateurs qui permettent de mesurer ce qui résulte des flux dégagés par l'entreprise après paiement des intérêts et remboursements dus. Pour déterminer le financement le moins coûteux, il faut retenir le mode de financement qui dégage les flux de trésorerie disponibles les plus élevés à la disposition de l'entreprise après avoir réglé les dettes dues et racheté le crédit-bail.

### **3.3. L'effet de levier :**

On désigne par effet de levier l'incidence de l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise. En effet, la rentabilité d'un projet d'investissement est l'un des critères qui pousse l'entreprise à opter pour un certain mode de financement plutôt qu'un autre.

La rentabilité financière de l'entreprise est fonction de la proportion qui existe entre les dettes financières durables et les capitaux propres.

Dans cette section, nous avons évoqué les différents modes de financement dont l'entreprise dispose pour l'aboutissement et la réalisation de ses projets. Avant de se lancer dans la réalisation d'une opération d'investissement, l'entreprise doit faire une comparaison entre ces multiples types de financement pour minimiser le coût de ses capitaux, ainsi optimiser sa rentabilité tout en considérant le coût des intérêts des emprunts, leur durée, leurs modalités de remboursement et les conditions imposées par les institutions prêteuses sans oublier les contraintes liées au choix de financement.

## CONCLUSION

En conclusion à ce chapitre, nous pouvons dire que les dirigeants d'entreprise sont amenés à prendre de multiples décisions lors de sa création et tout au long de son existence. Ils sont en effet, confrontés à résoudre plusieurs problèmes et à saisir plusieurs opportunités, d'où le choix de solutions qui peuvent être soit des options et/ou des actions à entreprendre.

Ces décisions sont différentes les unes des autres car elles ont différentes natures, différentes échéances et structures, et sont influencées par des facteurs qui peuvent guider le choix des dirigeants. Parmi les décisions que prend l'entreprise la décision d'investissement et celle de financement. Pour cela, les dirigeants collectent et rassemblent des informations comptables et financières déjà collectées et traitées grâce à la comptabilité qui est l'un des systèmes d'information de l'entreprise.

Le rôle du système d'information comptable et financier est donc de fournir à l'entreprise l'information adéquate et optimale afin que les dirigeants prennent la décision la plus adéquate qui assure la pérennité de l'entreprise et améliore sa situation financière et économique et par conséquent, augmente sa richesse.

Ainsi, l'information comptable et financière aidant les dirigeants d'entreprises à faire le choix d'investissement et de financement est directement extraite des états comptables et financiers notamment :

- Le bilan, par l'analyse et l'étude de tout l'actif immobilisé, ainsi que l'étude de la structure des capitaux permanents ;
- Le compte de résultat, par l'analyse et l'étude à la fois des ventes réalisées, du poids des dotations aux amortissements sur la richesse créée et la rentabilité de l'entreprise ;
- Le tableau des variations des fonds propres, pour analyser la capacité de l'entreprise à s'autofinancer ;
- Le tableau des flux de trésorerie, pour toutes les informations liées aux flux générés par les investissements et par les sources de financement ainsi d'ailleurs que ceux liés à l'exploitation pour avoir l'information sur les ventes réalisées.

CHAPITRE III :

**Etude empirique du cas de l'entreprise**

**LSH Production PVC**

La société à responsabilité limitée (SARL) LSH Production PVC est parmi les entreprises les plus actives dans la fabrication de portes et fenêtres en Poly Chlorure de Vinyle (PVC) à Tizi-Ouzou. Pour satisfaire sa clientèle et garder sa place sur le marché, la société prend des décisions d'investissement qui consistent à augmenter sa production et des décisions de financement de ses projets d'investissement.

Pour cela, l'entreprise tient une comptabilité et établit comme toute entreprise les cinq documents de synthèse lui permettant d'avoir des informations nécessaires, pour analyser sa situation et prendre les décisions au temps opportun, afin d'augmenter sa richesse, améliorer sa situation financière et assurer sa pérennité.

Le système d'information comptable et financier, composé de la comptabilité, permet de fournir tous les éléments, données et informations permettant d'éclairer les prises de décisions. Pour cela, il est important d'accorder une place considérable à ce système d'information qui est défini comme maillon principal pour la prise de décisions dans l'entreprise.

Ainsi, LSH Production PVC est l'entreprise au sein de laquelle nous avons effectué notre stage pratique, dans le but d'appuyer notre travail théorique et comprendre la place de la comptabilité et le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions de cette entreprise.

A cet effet, nous allons développer dans ce présent chapitre de notre étude empirique, les deux sections suivantes :

- **La première section** : La présentation de l'entreprise LSH Production PVC ;
- **La deuxième section** : Le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions de l'entreprise LSH Production PVC.

## **Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil**

Cette section est consacrée dans un premier temps à la présentation de l'organisme qui nous a accueillis, dans un deuxième temps, nous présentons les produits et les garanties de cette entreprise, enfin, dans un troisième temps, nous présentons ses objectifs, ses réalisations et sa structure organisationnelle.

### **1. La présentation de l'entreprise LSH Production PVC :**

LSH Production PVC est une entreprise algérienne familiale créée en 2008 et qui a débuté son activité en 2010. C'est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la distribution de portes et fenêtres en PVC. Son activité s'étale sur tout le territoire national, et s'adresse à l'Etat, au secteur privé et au grand public.

La société demeure à ce jour fidèle à son engagement suprême, celui d'offrir un produit de qualité supérieure dans son domaine de prédilection qui est la menuiserie en PVC afin de répondre aux attentes de sa clientèle en termes de fiabilité, d'ergonomie, de résistance et d'esthétique. L'entreprise d'essence familiale, LSH production PVC investit et s'investit en permanence dans son savoir faire, ce qui lui a permis de se distinguer et de se développer dans un marché concurrentiel.

### **2. Le capital social de l'entreprise LSH Production PVC :**

LSH Production PVC est une société à responsabilité limitée (SARL) industrielle, avec un capital social de 20 000 000,00 DA. Le projet de sa création a été fait dans le cadre d'un projet ANDI<sup>1</sup>.

### **3. La situation géographique de l'entreprise LSH Production PVC :**

Le siège de LSH Production PVC se situe à Taouint Oulekhrif, portant le code postal numéro 15 550, Tizi Rached, Tizi-Ouzou, Algérie. C'est à 18.2 Km du chef lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou en allant vers Azazga.

L'entreprise relève administrativement de la commune de Tizi Rached, daïra de Larbaa Nath Irathene. Elle est constituée d'un showroom dont le nom commercial est 'WINDOO' sis à l'adresse suivante : lotissement Malouli coopérative Oukhoua, route nationale N°12, Tizi- Ouzou.

### **4. L'effectif de l'entreprise LSH Production PVC :**

L'effectif de l'entreprise LSH Production PVC arrêté au 31.12.2017 était de 32 salariés, répartis comme suit :

- Cinq (05) cadres ;
- Un (01) responsable des ressources humaines ;
- Un (01) technico-commercial ;
- Vingt-cinq (25) employés à l'exécution.

---

<sup>1</sup> L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) a pour mission de faciliter, de promouvoir et d'accompagner l'investissement des jeunes.

## **5. Les produits de l'entreprise :**

Une gamme de produits diversifiés et un large choix des vitrages sont proposés aux clients, on cite :

- Les portes pleines ;
- Les portes fenêtres ;
- Les fenêtres ;
- Les volets roulants ;
- Les vasistas.

### **5.1. Les portes pleines :**

Outre sa parfaite intégration à la décoration de la maison et de tout autre type d'habitation, y compris aux styles contemporains et classiques, les portes en PVC sont aussi conçues pour résister durablement aux sollicitations d'ouverture et de fermeture, à l'image des divers produits issus de l'entreprise LSH Production PVC. La porte en PVC ne déroge pas à la règle, celle de l'excellente qualité qui répond aux attentes de tous en tous points de vue.

En effet, bénéficiant de performances thermiques et d'isolations inégalées ainsi que d'une rigidité accrue conjuguée à une légèreté impeccable, et ce, dans un total respect de l'environnement voire face à toute contrainte, les portes fabriquées par l'entreprise LSH Production PVC s'inscrivent toujours plus dans la recherche et la réalisation pratique de solutions fiables permettant d'accéder à un produit performant pour un rapport qualité/prix hors pair.

Ces portes ont comme caractéristiques :

- Les dimensions: standards ou sur-mesure ;
- Les types d'ouvertures: Battant, coulissant.

### **5.2. Les portes-fenêtres :**

Ce sont à la fois des portes et des fenêtres. Celles-ci sont souvent installées comme voie de sortie vers le jardin ou la véranda. Grâce à une grande partie consacrée au vitrage, les portes-fenêtres laissent passer la lumière et offrent une vue sur l'espace extérieur. Leurs caractéristiques sont relatives :

- A leurs dimensions: standards ou sur-mesure ;
- Au nombre de vantaux: jusqu'à 3 ;
- Aux types d'ouvertures: Battant, coulissant ;
- Au vitrage: simple ou double vitrage ;
- A l'apparence vitrage: Clair, Feuilleté Trepapé, Stop sol, Couleur.

### **5.3. Les fenêtres :**

Les fenêtres en PVC sont des produits garantis, isolants et performants que l'entreprise LSH Production fabrique avec la stratégie voulue et avec les meilleurs composants possibles. En plus de l'esthétique et à la clarté qu'elles rajoutent à l'ambiance, les fenêtres que produit LSH Production PVC sont dotées des qualités suivantes :

- Une isolation thermique ultra performante ;
- Une isolation phonique exceptionnelle ;
- Une résistance excellente aux chocs ;
- Une solidité et une durée de vie très remarquables ;
- Un entretien facile ;
- Une adaptation facile à tout type d'habitation, en neuf ou en rénovation.

Les caractéristiques de ce type de fenêtres sont :

- Les dimensions: standards ou sur-mesure ;
- Le nombre de vantaux: 1 et plus ;
- Les types d'ouvertures: à la française, à soufflet, oscillo-battant, coulissant ;
- Le vitrage: simple ou double vitrage ;
- A l'apparence vitrage: Clair, Feuilleté Trempé, Stop sol, Couleur.

### **5.4. Les volets roulants :**

Que ce soit en neuf ou en rénovation, les volets roulants que fabrique l'entreprise LSH Production PVC trouvent idéalement leur place dans n'importe quel type de construction. Parfaitement étudiés et minutieusement usinés avec des profilés et autres accessoires de haut de gamme, les volets roulants vont réellement de pair avec les fenêtres et les portes-fenêtres constituant par conséquent des blocs solides, performants et esthétiques à la fois.

L'isolation, qu'elle soit thermique ou acoustique, est garantie par le volet roulant conçu par l'entreprise LSH Production PVC. Les ajours de son tablier déjà appropriés et silencieux permettent en effet de doser convenablement la lumière. Il est tout aussi facilement manœuvrable et résistant aux climats rudes. Des qualités, indéniables et multiples, résument la solution de confort complète et pratique exprimée par le volet roulant fait par l'entreprise LSH Production. Ses caractéristiques sont relatives à :

- Ses lames qui sont en PVC ou en Aluminium ;
- Ses dimensions qui sont standards ou sur-mesure ;
- Sa hauteur max: Fenêtre 1800mm / Porte-fenêtre 2400mm ;
- Ses systèmes d'ouvertures: Par sangle, par treuils ou par motorisation.

### **5.5. Les vasistas :**

Les vasistas sont des fenêtres à ouverture oscillo-battante, généralement de petite taille, en forme de rectangle plus large que haut. Les vasistas s'ouvrent sur le dessus et offrent un complément d'éclairage et de ventilation dans les pièces qui ne possèdent pas d'ouverture. Les Caractéristiques sont comme suit :

- Type d'ouverture: Oscillo-battant, à soufflet ;
- Vitrage: simple ou double vitrage ;
- Apparence vitrage: Clair, Feuilleté Trempé, Stop sol, Couleur.

### **6. Les garanties des produits :**

L'entreprise LSH Production PVC assure à sa clientèle :

- Un PVC haut de gamme ;
- Un vitrage ultra performant ;
- Une solidité et durée de vie accrue ;
- Des délais de réalisation courts ;
- Une pose des produits assurée par ses techniciens ;
- Un service après vente ;
- Un devis gratuit.

### **7. Les objectifs de l'entreprise :**

Pour satisfaire sa clientèle et faire face à la concurrence accrue et rude sur les marchés, l'entreprise LSH Production PVC se base sur la qualité du PVC qu'elle utilise (haut de gamme), et l'amélioration de ses produits. Elle se base aussi sur son service vente et après vente. Elle est à l'écoute de ses clients.

L'entreprise LSH Production PVC se fixe des objectifs à atteindre dont:

- La domination dans le secteur public ;
- L'implantation sur le marché en tant que leader ;
- L'accroissement de la satisfaction de sa clientèle et de sa fidélisation ;
- Le développement des compétences de l'entreprise LSH Production PVC.

Pour réaliser ses objectifs, l'entreprise LSH Production PVC s'engage à :

- Fournir les matériaux de qualité supérieure qui sont essentiels à la conception de ses produits ;
- Assurer un management de qualité ;
- Assurer une bonne gestion.

## **8. Les réalisations de l'entreprise LSH Production PVC :**

Parmi ses réalisations avec l'Etat, on trouve :

- L'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tizi-Ouzou ;
- Le centre hospitalier universitaire (CHU) de Tizi-ouzou ;
- La direction de la Wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Le bureau du ministre de l'habitat ;
- Les trois hôpitaux 180 lits à Mostaganem ;
- L'hôpital de Dellys.

Et parmi ses réalisations avec les privés, on cite :

- 192 logements à Souidania à Alger ;
- 55 logements à Cheraga à Alger ;
- L'hôtel les trois roses à Tizi-Ouzou ;
- La clinique Tayeb à Larbaa-Nath-Irathen (LNI) à Tizi-Ouzou ;
- L'église Annaba ;
- L'hôtel Ittourar à Tizi-Ouzou.

Pour son organisation, LSH Production PVC est structurée en cinq (05) départements (Réalisation, Production, Logistique et moyens généraux, Commercial et Administration et Finances). Tous ces cinq départements sont reliés à la direction générale et chacun de ces départements intervient dans le cadre de sa fonction, ceci nous amène à déduire que la structure organisationnelle de l'entreprise LSH Production PVC est hiérarchico-fonctionnelle (cf. Figure N°07).



Dans cette section, nous avons présenté l'entreprise LSH Production PVC :

- Ses produits et leurs garanties ;
- Ses objectifs ;
- Ses réalisations ;
- Sa structure organisationnelle.

Après cette brève présentation, nous entamons, dans la deuxième section qui suit, l'analyse des cinq (05) états financiers afin de faire ressortir l'apport du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions d'investissements et de financement de l'entreprise LSH Production PVC.

Avant de présenter cette analyse, nous souhaitons donner au préalable une idée sur la méthodologie de recherche que nous avons suivie pour réaliser notre étude de cas pratique.

**Notre méthodologie de recherche** est basée sur :

- Des entretiens directifs ;
- Des entretiens semi-directifs ;
- L'étude des documents internes de l'entreprise LSH Production PVC.

Ainsi, après la prise de contact *en avril 2019* avec les responsables de cette entreprise et leur approbation pour mettre à notre disposition toutes les informations nécessaires nous permettant de réaliser notre étude de cas.

Suite à cet accord, nous avons effectué plusieurs entretiens directifs et semi-directifs avec notamment le responsable de la fonction Finance et Comptabilité en vue de collecter les données et leurs avis sur l'utilité du système d'information comptable et financier en particulier la compatibilité et son apport dans la prise de décisions.

Par la suite, nous avons étudié les documents internes de l'entreprise LSH Production PVC, et nous avons :

- Rassemblé les informations relatives au système d'information comptable et financier à savoir, les cinq (05) états financiers ;
- Analysé la situation financière de l'entreprise à l'aide des indicateurs financiers et le calcul de certains ratios ;
- Fait ressortir les états comptables et financiers sur lesquels se baser pour étudier les décisions d'investissements et les décisions de financement.

Dans le cas de ce travail de recherche, nous avons effectué une analyse sur une **période qui s'étale de 2015 à 2017.**

Avant de présenter les difficultés auxquelles nous nous sommes confrontées lors de l'élaboration de notre étude de cas, nous tenons d'abord à remercier infiniment les responsables de l'entreprise LSH Production PVC, en particulier la fonction finance et comptabilité.

En effet, les responsables de cette entreprise ont accepté de nous recevoir, de mettre à notre disposition tous les documents internes de l'entreprise et de répondre à nos questions. Ceci nous a réellement aidées à avoir une idée sur le fonctionnement et la gestion d'une entreprise privée.

Cependant, nous pensons que c'est important de mentionner certaines difficultés que nous avons rencontrées pour réaliser ce travail de recherche. Parmi ces difficultés, nous tenons à souligner celle liée à la réticence et au refus de plusieurs entreprises que nous avons sollicitées notamment :

- Pâturage d'Algérie ;
- L'Entreprise de Réalisation d'Ouvrages Electriques EROE ;
- TIFRALAIT ;
- Groupe ETRHB HADDAD ;
- La Briqueterie IZERKHEF ;
- La Biscuiterie PALMARY ;
- ABC Med ;
- Le Groupe CEVITAL, etc.

Ce n'est qu'après une période de cinq (05) mois de recherche de cas pratique, allant de *Novembre 2018 jusqu'à Avril 2019*, que nous avons pu avoir l'accord de l'entreprise LSH Production PVC.

Nous avons aussi relevé d'autres difficultés tout au long de l'élaboration de notre étude de cas dont nous citons :

- L'insuffisance du nombre de séances qui nous ont été consacrées. Ceci est justifié, par les responsables de l'entreprise LSH Production PVC, par le manque de temps qu'ils ont en raison des travaux que réalise l'entreprise et qui s'étalent sur une longue période. En effet, ces travaux ont duré trois (03) mois du début du mois de Juillet 2019 jusqu'à la fin du mois de Septembre 2019 ;
- L'absence d'informations concernant le cinquième document de synthèse à savoir, l'annexe, ce qui ne nous a pas permis de faire son analyse.

## Section 2 : Le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions de l'entreprise LSH Production PVC

Le système d'information comptable et financier doit fournir des informations sur la situation de l'entreprise. En effet, à l'aide de rapports internes issus de la comptabilité et de l'analyse financière des cinq documents de synthèse, l'entreprise peut anticiper, contrôler ses activités et aider les dirigeants dans la prise de décisions ainsi que dans la préparation des politiques de financement et d'investissement. Le but, étant d'informer les différents partenaires de l'entreprise.

Afin d'analyser financièrement l'entreprise, l'élaboration du bilan financier et l'étude de l'équilibre financier de cette dernière sont nécessaires.

Ainsi, en se basant sur les données qui nous ont été données par LSH Production PVC, et avant de présenter les bilans financiers élaborés, il est important de noter les constatations que nous avons déduit en étudiant les documents comptables de l'entreprise, à savoir :

- Qu'il n'y a aucun reclassement étant donné que les valeurs mobilières de placement sont nulles ;
- Qu'il n'y a aucun retraitement.

De ce fait, nous pouvons avancer que le bilan comptable demeure le bilan financier sur lequel se fera l'analyse.

### 1. Analyse des bilans de l'entreprise LSH Production PVC:

Sachant que le bilan comptable est donc le bilan financier nous obtenons ce qui suit :

**Tableau N°10 : Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2015 (DA)**

Emplois	Montant	Ressources	Montant
<b>Valeurs immobilisées :</b>	<b>39 774 017.18</b>	<b>Fonds propres :</b>	<b>15 835 608.92</b>
Immobilisations incorporelles	248 750.00	Capital émis	20 000 000.00
Immobilisations corporelles	33 583 428.73	Primes et réserves	961 411.00
Immobilisations encours	2 930 947.42	Résultat de l'exercice	2 356 625.38
Immobilisations financières	3 010 891.03	Report à nouveau	-7 482 427.46
<b>Valeurs d'exploitation :</b>	<b>17 574 410.78</b>	<b>DLMT :</b>	<b>1 404 437.67</b>
Stocks et encours	17 574 410.78	Emprunts et dettes financières	1 404 437.67
<b>Valeurs réalisables :</b>	<b>48 465 667.17</b>	<b>DCT :</b>	<b>88 617 741.04</b>
Clients	43 462 068.42	Fournisseurs et comptes rattachés	53 140 008.86
Autres débiteurs	2 080 150.66	Impôts	517 980.11
Impôts et assimilés	2 923 448.09	Autres dettes	23 583 129.21
<b>Valeurs disponibles :</b>	<b>43 692.50</b>	Trésorerie passive	11 376 622.86
Trésorerie	43 692.50		
<b>Total Actif</b>	<b>105 857 787.63</b>	<b>Total passif</b>	<b>105 857 787.63</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

**Tableau N°11 : Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2016 (DA)**

Emplois	Montant	Ressources	Montant
<b>Valeurs immobilisées :</b>	<b>39 382 509.67</b>	<b>Fonds propres :</b>	<b>26 740 687.42</b>
Immobilisations incorporelles	175 750.00	Capital émis	20 000 000.00
Immobilisations corporelles	39 067 178.55	Primes et réserves	961 411.00
Immobilisations financières	139 581.12	Résultat de l'exercice	10 905 078.50
		Report à nouveau	-5 125 802.08
<b>Valeurs d'exploitation :</b>	<b>5 136 506.11</b>	<b>DLMT :</b>	<b>5 185 441.99</b>
Stocks et encours	5 136 506.11	Emprunts et dettes financières	5 185 441.99
<b>Valeurs réalisables :</b>	<b>43 107 818.15</b>	<b>DCT :</b>	<b>55 893 912.34</b>
Clients	40 670 665.25	Fournisseurs et comptes rattachés	39 763 950.92
Autres débiteurs	2 318 287.90	Impôts	1 941 166.00
Impôts et assimilés	118 865.00	Autres dettes	5 776 134.67
<b>Valeurs disponibles :</b>	<b>193 207.82</b>	Trésorerie passive	8 412 660.75
Trésorerie	193 207.82		
<b>Total Actif</b>	<b>87 820 041.75</b>	<b>Total passif</b>	<b>87 820 041.75</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

**Tableau N°12 : Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2017 (DA)**

Emplois	Montant	Ressources	Montant
<b>Valeurs immobilisées :</b>	<b>32 044 733.42</b>	<b>Fonds propres :</b>	<b>13 753 243.43</b>
Immobilisations incorporelles	102 750.00	Capital émis	20 000 000.00
Immobilisations corporelles	31 941 983.42	Primes et réserves	1 506 664.92
Immobilisations financières	/	Résultat de l'exercice	-12 987 443.99
		Report à nouveau	5 234 022.50
<b>Valeurs d'exploitation :</b>	<b>20 898 427.64</b>	<b>DLMT :</b>	<b>3 197 239.92</b>
Stocks et encours	20 898 427.64	Emprunts et dettes financières	3 197 239.92
<b>Valeurs réalisables :</b>	<b>39 595 501.97</b>	<b>DCT :</b>	<b>76 324 837.05</b>
Clients	35 171 140.95	Fournisseurs et comptes rattachés	42 070 067.60
Autres débiteurs	1 828 378.91	Impôts	179 008.00
Impôts et assimilés	2 595 982.11	Autres dettes	18 898 291.81
<b>Valeurs disponibles :</b>	<b>736 657.37</b>	Trésorerie passive	15 177 469.64
Trésorerie	736 657.37		
<b>Total Actif</b>	<b>93 275 320.40</b>	<b>Total passif</b>	<b>93 275 320.40</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

Afin de pouvoir commenter la situation financière de l'entreprise, nous déterminons les ratios de structure que nous présentons dans les tableaux N° 13 et N° 14 suivants :

**Tableau N° 13 : Les ratios de la structure des emplois de l'entreprise LSH Production  
PVC (Emplois) en DA**

Emplois	2015	%	2016	%	2017	%
<b>Valeurs immobilisées :</b>	<b>39 774 017.18</b>	<b>37.57</b>	<b>39 382 509.67</b>	<b>44.84</b>	<b>32 044 733.42</b>	<b>34.35</b>
Immobilisations incorporelles	248 750.00	0.23	175 750.00	0.20	102 750.00	0.11
Immobilisations corporelles	33 583 428.73	31.72	39 067 178.55	44.48	31 941 983.42	34.24
Immobilisations encours	2 930 947.42	2.76	/	/	/	/
Immobilisations financières	3 010 891.03	2.84	139 581.12	0.15	/	/
<b>Valeurs d'exploitation :</b>	<b>17 574 410.78</b>	<b>16.60</b>	<b>5 136 506.11</b>	<b>5.84</b>	<b>20 898 427.64</b>	<b>22.40</b>
Stocks et encours	17 574 410.78	16.60	5 136 506.11	5.84	20 898 427.64	22.40
<b>Valeurs réalisables :</b>	<b>48 465 667.17</b>	<b>45.78</b>	<b>43 107 818.15</b>	<b>49.08</b>	<b>39 595 501.97</b>	<b>42.45</b>
Clients	43 462 068.42	41.05	40 670 665.25	46.31	35 171 140.95	37.70
Autres débiteurs	2 080 150.66	1.96	2 318 287.90	2.63	1 828 378.91	1.96
Impôts et assimilés	2 923 448.09	2.76	118 865.00	0.13	2 595 982.11	2.78
<b>Valeurs disponibles :</b>	<b>43 692.50</b>	<b>0.04</b>	<b>193 207.82</b>	<b>0.22</b>	<b>736 657.37</b>	<b>0.78</b>
Trésorerie	43 692.50	0.04	193 207.82	0.22	736 657.37	0.78
<b>Total</b>	<b>105 857 787.63</b>	<b>≈100</b>	<b>87 820 041.75</b>	<b>≈100</b>	<b>93 275 320.40</b>	<b>≈100</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

**Tableau N° 14: Les ratios de la structure des emplois de l'entreprise LSH Production  
PVC (Ressources) en DA**

Ressources	2015	%	2016	%	2017	%
<b>Fonds propres :</b>	<b>15 835 608.92</b>	<b>14.95</b>	<b>26 740 687.42</b>	<b>30.44</b>	<b>13 753 243.43</b>	<b>14.74</b>
Capital émis	20 000 000.00	18.89	20 000 000.00	22.77	20 000 000.00	21.44
Primes et réserves	961 411.00	0.90	961 411.00	1.09	1 506 664.92	1.61
Résultat de l'exercice	2 356 625.38	2.22	10 905 078.50	12.41	-12 987 443.99	-13.92
Report à nouveau	-7 482 427.46	-7.06	-5 125 802.08	-5.83	5 234 022.50	5.6
<b>DLMT :</b>	<b>1 404 437.67</b>	<b>1.32</b>	<b>5 185 441.99</b>	<b>5.90</b>	<b>3 197 239.92</b>	<b>3.42</b>
Emprunts et dettes financières	1 404 437.67	1.32	5 185 441.99	5.90	3 197 239.92	3.42
<b>DCT :</b>	<b>88 617 741.04</b>	<b>83.71</b>	<b>55 893 912.34</b>	<b>63.64</b>	<b>76 324 837.05</b>	<b>81.82</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	53 140 008.86	50.19	39 763 950.92	45.27	42 070 067.60	45.10
Impôts	517 980.11	0.48	1 941 166.00	2.21	179 008.00	0.19
Autres dettes	23 583 129.21	22.27	5 776 134.67	6.57	18 898 291.81	20.26
Trésorerie passive	11 376 622.86	10.74	8 412 660.75	9.57	15 177 469.64	16.27
<b>Total</b>	<b>105 857 787.63</b>	<b>≈100</b>	<b>87 820 041.75</b>	<b>≈100</b>	<b>93 275 320 .40</b>	<b>≈100</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

Par les bilans financiers que nous avons obtenus ainsi que sur la base des ratios de structure calculés, nous concluons sur les points suivants :

- **Les valeurs immobilisées (VI) :** A partir des résultats obtenus, l'actif immobilisé connaît une augmentation de 7.27% entre 2015 et 2016, ce qui est dû à l'augmentation des immobilisations corporelles. L'entreprise connaît ensuite une baisse de plus de 10% (10.49%) entre 2016 et 2017, ce qui est dû à la baisse des immobilisations corporelles suites à l'amortissement de certains équipements.

L'entreprise LSH Production PVC n'est pas en situation de surinvestissement sur les trois années 2015, 2016 et 2017 étant donné que les VI ne dépassent pas les 60% du total actif, mais ses VI sont inférieures à 50%, alors qu'elle n'est pas une entreprise commerciale. Etant une entreprise à vocation industrielle et commerciale (mixte), son ratio doit varier entre 50 et 60% ;

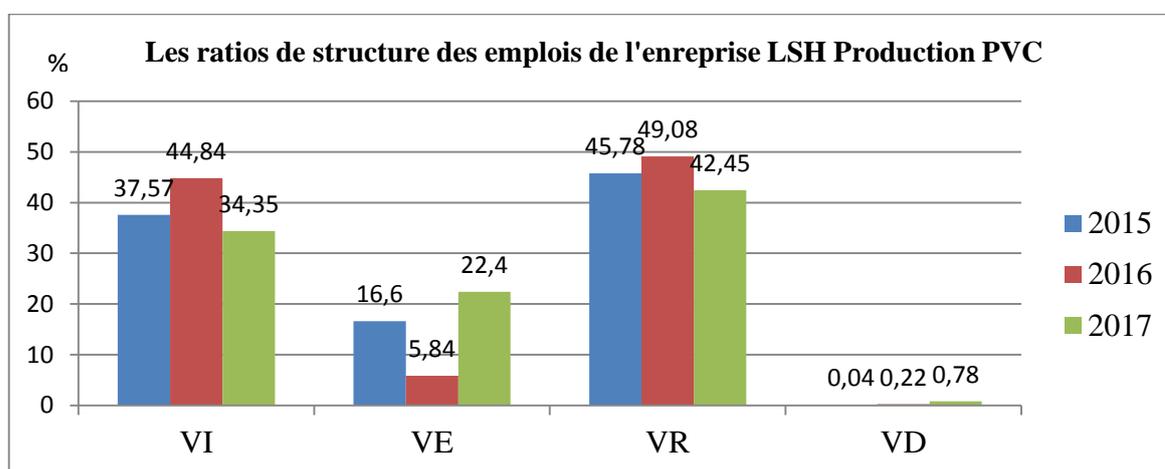
- **Les valeurs d'exploitation (VE):** Nous remarquons une baisse des valeurs d'exploitation entre 2015 et 2016. En effet, les VE passent de 16.60% en 2015 à 5.84% en 2016, ce qui est justifié par une baisse des stocks et encours. Ceci est considéré comme un signe de bonne gestion des stocks car l'entreprise minimise les frais de stockage. De 2016 à 2017, l'entreprise enregistre une hausse de 16.56%, ce qui est dû à une augmentation importante des stocks, ce qui accroît les frais de stockage ;
- **Les valeurs réalisables (VR) :** On constate que le ratio des valeurs réalisables dépasse, pour les trois années, 42%, ce qui est élevé. Cette importance des VR s'explique par le compte clients qui dépasse, durant les trois années d'étude, 50% du total des créances détenues par l'entreprise. A ce titre, l'entreprise LSH Production PVC vend à crédit et accorde un délai de remboursement conséquent qui dépasse 45 jours, ce qui fait que l'entreprise mobilise des créances chez ses clients ;
- **Les valeurs disponibles (VD) :** Nous observons que les valeurs disponibles n'atteignent pas les 1 % pour les trois années 2015, 2016 et 2017, ce qui signifie l'absence de liquidité au sein de l'entreprise qui est due au non recouvrement de ses créances, ce qui explique le recours de l'entreprise LSH Production PVC aux concours bancaires de trésorerie pour financer son exploitation ;
- **Les fonds propres (FP) :** Nous constatons que les fonds propres ont connu une augmentation de 15.49% entre 2015 et 2016, puis une baisse de 15.70% entre 2016 et 2017. On remarque aussi que les capitaux propres sont inférieurs à 33%, ce qui se justifie par le faible taux des réserves et des primes et par l'existence d'un report à nouveau négatif pour les années 2015 et 2016, ainsi que d'un résultat net négatif en 2017. Ce qui signifie que l'entreprise LSH Production PVC est sous capitalisée et les FP de l'entreprise LSH Production PVC sont insuffisants pour pouvoir assurer le financement d'au moins 50% de l'actif immobilisé ;
- **Les dettes à long et moyen termes (DLMT) :** On remarque une augmentation des DLMT entre 2015 et 2016 de 4.58%, puis une baisse de 2.48% entre 2016 et 2017, ce qui signifie que l'entreprise n'utilise pas des ressources coûteuses pour se financer, ce qui lui est bénéfique ;

- **Les dettes à court terme (DCT) :** On constate que les DCT sont de plus de 80% en 2015 et 2017. Une baisse jusqu'à 63.64% est constatée en 2016, ce qui se justifie :
  - Premièrement, par l'importance du compte fournisseurs qui signifie que l'entreprise emprunte beaucoup auprès de ses fournisseurs et ne rembourse pas à temps ;
  - Deuxièmement, par l'importance du compte autres dettes qui fait référence au compte personnel dû, ce qui signifie que l'entreprise ne paye pas ses salariés à temps ;
  - Et enfin, par l'importance de la trésorerie passive, ce qui signifie que l'entreprise recourt fréquemment aux CBT pour se financer. On peut donc dire qu'elle ne rembourse pas ses dettes.

Par ailleurs, on remarque que le ratio  $\frac{DCT}{Total\ Ressources}$  est supérieur au ratio  $\frac{DLMT}{Total\ Ressources}$ , ce qui signifie que l'entreprise travaille avec des ressources dites gratuites (DCT) au lieu des DLMT qui sont des emprunts coûteux vu le paiement des intérêts, ce qui représente une charge pour l'entreprise.

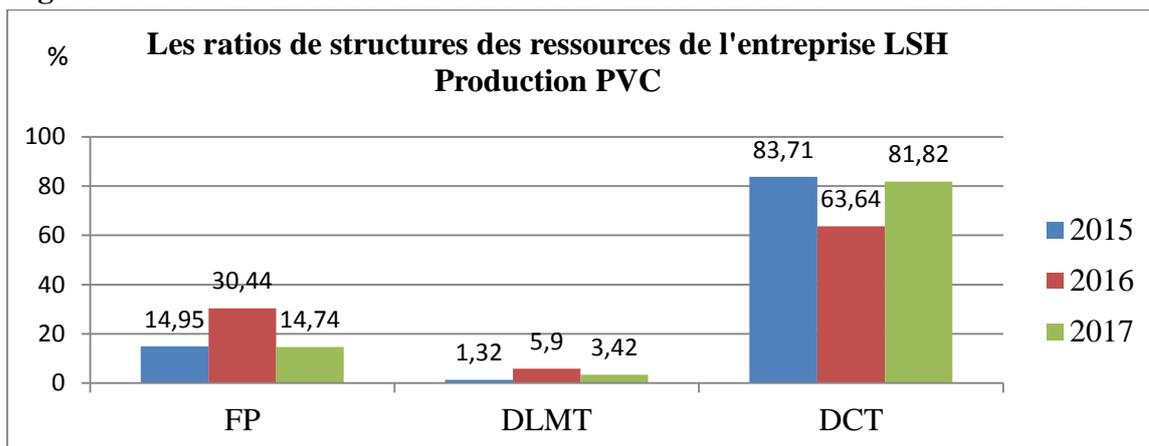
Afin de mieux illustrer la proportion et la variation de chacune des masses des bilans financiers, nous présentons les graphes dans les figures N° 08 et N° 09 comme suit :

**Figure N°08 : Les ratios de la structure des emplois de LSH Production PVC**



Source : Graphe élaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

**Figure N°09 : Les ratios de la structure des ressources de LSH Production PVC**



Source : Graphe élaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

## 2. Analyse par l'équilibre financier des bilans :

Après l'établissement des bilans financiers, une analyse par l'équilibre financier de l'entreprise est entamée. Cet équilibre est étudié grâce aux calculs et à l'interprétation des différents indicateurs : Le Fonds de Roulement (FR) ; Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et la Trésorerie Nette (TN).

### 2.1. Le Fonds de Roulement

Pour une simple confirmation de la valeur du FR, nous procédons à son calcul par les deux méthodes suivantes :

#### - Par le haut du bilan :

Désignation	2015	2016	2017
Capitaux permanents	17 240 046.59	31 926 129.41	16 950 483.35
- Actifs à plus d'un an	39 774 017.18	39 382 509.67	32 044 733.42
<b>= Fonds de Roulement</b>	<b>- 22 533 970.59</b>	<b>- 7 456 380.26</b>	<b>- 15 094 250.07</b>

#### - Par le bas du bilan :

Désignation	2015	2016	2017
Actifs à moins d'un an	66 083 770.45	48 437 532.08	61 230 586.98
- Dettes à moins d'un an	88 617 741.04	55 893 912.34	76 324 837.05
<b>= Fonds de roulement</b>	<b>- 22 533 970.59</b>	<b>- 7 456 380.26</b>	<b>- 15 094 250.07</b>

Nous remarquons, après ces calculs, que le fonds de roulement est négatif pour les trois années d'exercice 2015, 2016 et 2017 de l'entreprise LSH Production PVC. Cette situation est synonyme d'un déséquilibre financier à long terme qui implique une insuffisance en fonds de roulement. Ce qui reflète l'insuffisance des capitaux permanents qui sont inférieurs à l'actif immobilisé. Cette insuffisance en FR ne permet pas à l'entreprise de couvrir ses besoins à long terme. L'entreprise ne dispose donc pas de marge de sécurité pour financer son exploitation. Autrement dit, la partie de l'actif courant qui n'est pas financée par les ressources d'exploitation ne peut pas être financée par les ressources permanentes.

## 2.2. Le Besoin en Fonds de Roulement

Dans le cas de cette entreprise, le calcul du BFR doit prendre en considération la Trésorerie passive, ce qui donne la formule de calculs comme elle ressort dans le tableau ci-après :

	<b>En DA</b>		
Désignation	2015	2016	2017
Valeurs d'exploitation	17 574 410.78	5 136 506.11	20 898 427.64
+ Valeurs réalisables	48 465 667.17	43 107 818.15	39 595 501.97
- Dettes à court terme	88 617 741.04	55 893 912.34	76 324 837.05
+ Concours bancaires de trésorerie	11 376 622.86	8 412 660.75	15 177 469.64
<b>= Besoin en fonds de roulement</b>	<b>- 11 201 040.23</b>	<b>763 072.67</b>	<b>-653 437.80</b>

On voit que le BFR est négatif pour les deux années 2015 et 2017, ce qui signifie qu'il y a un déséquilibre financier à court terme durant ces deux années. Cette situation s'explique par l'insuffisance des VE et des VR avec même l'existence d'une trésorerie passive comparées à l'importance des DCT. Dans ce cas, il y a existence de ressources d'exploitation.

Quant à l'année 2016 dont le BFR est positif, ceci signifie que l'entreprise LSH Production PVC est en équilibre financier à court terme et que les VE et les VR suffisent à court terme, pour rembourser au moins les Concours Bancaires de Trésorerie CBT.

## 2.3 La Trésorerie Nette :

Désignation	2015 (en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
Fonds de roulement	- 22 533 970.59	- 7 456 380.26	- 15 094 250.07
- Besoin en fonds de roulement	- 11 201 040.23	763 072.67	-653 437.80
<b>= Trésorerie nette</b>	<b>-11 332 930.36</b>	<b>-8 219 452.93</b>	<b>-14 440 812.27</b>

Nous constatons que la trésorerie nette est négative sur les trois années 2015, 2016 et 2017. LSH Production PVC est donc en déséquilibre financier immédiat. Nous remarquons qu'en 2016 les besoins en fonds de roulement ne sont pas du tout couverts par le FR étant donné que celui-ci est négatif. Elle ne dispose pas de ressources permanentes pour faire face à ses besoins permanents.

## 3. Analyse de la solvabilité et de la liquidité du bilan financier :

**La solvabilité** mesure la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements par la vente de ses actifs. Nous étudions la solvabilité, dans ce cas, par le calcul des deux ratios :

- **D'autonomie financière** : Selon *I. Chambost* et *T. Cuyaubere* (2011)<sup>1</sup>, l'autonomie financière se calcule comme suit :

<sup>1</sup> I. CHAMBOST et T. CUYAUBERE, « Gestion financière », 5<sup>ème</sup> Ed. Dunod, Paris, 2011, Page 76.

Désignation	Formule	2015	2016
Autonomie financière (en DA)	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Ressources stables}}$	$\frac{15\,835\,608.92}{(15\,835\,608.92 + 1\,404\,437.67)} = \mathbf{0.91}$	$\frac{26\,740\,687.42}{(26\,740\,687.42 + 5\,185\,441.99)} = \mathbf{0.83}$
	$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capitaux propres}}$	$\frac{1\,404\,437.67}{15\,835\,608.92} = \mathbf{0.08}$	$\frac{5\,185\,441.99}{26\,740\,687.42} = \mathbf{0.19}$

Désignation	Formule	2017
Autonomie financière (en DA)	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Ressources stables}}$	$\frac{13\,753\,243.43}{(13\,753\,243.43 + 3\,197\,239.92)} = \mathbf{0.81}$
	$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{Capitaux propres}}$	$\frac{3\,197\,239.92}{13\,753\,243.43} = \mathbf{0.23}$

Le ratio d'autonomie financière de l'entreprise LSH Production PVC est supérieur à 0.5 pour les trois années 2015, 2016 et 2017, cela veut dire que les capitaux propres couvrent les dettes à long terme de l'entreprise et qu'elle est autonome et indépendante vis-à-vis de ses créanciers à long et moyen termes. Mais les FP dans le total des ressources sont insuffisants, ceci nous renseigne sur la dépendance de l'entreprise vis-à-vis des dettes à court terme et par conséquent, n'a pas son autonomie financière.

- **De solvabilité générale :** Selon *G. Langlois* et *M. Mollet* (2011)<sup>1</sup>, la solvabilité générale se calcule selon la formule présente dans le tableau ci-après :

Désignation	Formule	2015	2016
Solvabilité générale (en DA)	$\frac{\text{Actif réel}^*}{\text{Total des dettes}}$	$\frac{15\,835\,608.92}{(1\,404\,437.67 + 88\,617\,741.04)} = \mathbf{0.17}$	$\frac{26\,740\,687.42}{5\,185\,441.99 + 55\,893\,912.34} = \mathbf{0.43}$

Désignation	Formule	2017
Solvabilité générale (en DA)	$\frac{\text{Actif réel}^*}{\text{Total des dettes}}$	$\frac{13\,753\,243.43}{(3\,197\,239.92 + 76\,324\,837.05)} = \mathbf{0.17}$

Nous remarquons que le ratio est inférieur à 1 pour les trois années 2015, 2016 et 2017, ce qui signifie que l'entreprise LSH Production PVC ne dispose pas d'autonomie financière mais en termes de solvabilité générale, l'entreprise est solvable vu que ses fonds propres, bien qu'ils soient très

<sup>1</sup> G.LANGLOIS et M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 58.

\* Actif réel= situation nette réelle de l'entreprise= fonds propres du bilan financier.

insuffisant durant les trois années étudiées, il n'en demeure pas moins qu'ils sont positifs durant 2015, 2016 et 2017.

En effet, les fonds propres représentent respectivement 17%, 43% et 17% du total des dettes de l'entreprise, ce qui est synonyme de l'existence d'une capacité de remboursement de ses dettes mais n'a pas d'autonomie financière.

**Quant à la liquidité** du bilan celle-ci correspond à l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs en liquidités pour faire face à ses dettes à court terme, cette capacité se mesure à l'aide des ratios :

- **De liquidité générale** : Selon *G. Langlois* et *M. Mollet* (2011)<sup>1</sup>, la liquidité générale est calculée comme suit :

Désignation	Formule	Année	Calculs (en DA)
Liquidité générale	$\frac{VE + VR + VD}{DCT}$	2015	$\frac{17\,574\,410.78 + 48\,465\,667.17 + 43\,692.50}{88\,617\,741.04} = \mathbf{0.74}$
		2016	$\frac{5\,136\,506.11 + 43\,107\,818.15 + 193\,207.82}{55\,893\,912.34} = \mathbf{0.86}$
		2017	$\frac{20\,898\,427.64 + 39\,595\,501.97 + 736\,657.37}{76\,324\,837.05} = \mathbf{0.80}$

On constate que le ratio de liquidité générale augmente de 0.12 soit de 12% de 2015 à 2016, puis il baisse de 0.06 soit de 6% de 2016 à 2017, mais il reste inférieur à 1 pour les trois années étudiées 2015, 2016 et 2017. Ceci nous renseigne sur la situation financière à long terme de l'entreprise à savoir, un FR négatif. Dans ce cas, l'entreprise LSH Production PVC n'est pas en mesure de faire face à ses engagements à court terme. On peut donc dire qu'elle est insolvable à court terme.

- **De liquidité réduite** : Selon *D. Ogien* (2011)<sup>2</sup>, la liquidité réduite se calcule selon la formule qui suit :

Désignation	Formule	Année	Calculs (en DA)
Liquidité réduite	$\frac{VR + VD}{DCT}$	2015	$\frac{48\,465\,667.17 + 43\,692.50}{88\,617\,741.04} = \mathbf{0.54}$
		2016	$\frac{43\,107\,818.15 + 193\,207.82}{55\,893\,912.34} = \mathbf{0.77}$

<sup>1</sup> G. LANGLOIS et M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 57.

<sup>2</sup> D. OGIEN, « Gestion financière de l'entreprise », 2<sup>ème</sup> Edition Dunod, Paris, 2011, Page 51.

		2017	$\frac{39\,595\,501.97 + 736\,657.37}{76\,324\,837.05} = 0.52$
--	--	------	--

Par les calculs que nous avons effectués, nous observons une augmentation de la liquidité réduite de 0.23 soit 23% de 2015 à 2016, puis une baisse de 0.25 soit 25% de 2016 à 2017, mais le ratio reste inférieur à 1 pour les trois années.

Ceci signifie que la situation, à court terme, de l'entreprise LSH Production PVC est insatisfaisante et va se retrouver en difficultés si ses créanciers demandent à être remboursés, elle doit donc recouvrer ses créances clients pour financer ses DCT.

- **De liquidité immédiate** : Mesurant la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme par ses valeurs disponibles, ce ratio se calcule comme suit selon *D. Ogien* (2011)<sup>1</sup> :

Désignation	Formule	Année	Calculs (en DA)
Liquidité immédiate	$\frac{VD}{DCT}$	2015	$\frac{43\,692.50}{88\,617\,741.04} = 4.93 \times 10^{-4}$
		2016	$\frac{193\,207.82}{55\,893\,912.34} = 3.45 \times 10^{-3}$
		2017	$\frac{736\,657.37}{76\,324\,837.05} = 9.65 \times 10^{-3}$

On remarque que le ratio de liquidité immédiate de l'entreprise LSH Production PVC est très bas et sensiblement proche de 0 pour les trois années 2015, 2016 et 2017.

Ceci signifie que l'entreprise est dans l'incapacité à payer ses dettes quotidiennement. L'information que nous pouvons déduire à la lecture de ces résultats est :

- D'une part, la difficulté de l'entreprise à faire face à des besoins d'argent immédiats ;
- D'autre part, le risque encouru par l'entreprise si les fournisseurs demandent à être payés immédiatement.

Ces différents calculs nous donnent aussi une information sur le risque de perte de crédibilité de l'entreprise auprès de l'ensemble de ses créanciers.

<sup>1</sup> Dov OGIEN, « Gestion financière de l'entreprise », 2<sup>ème</sup> Edition Dunod, Paris, 2011, Page 51.

#### 4. Analyse par le compte de résultat de l'entreprise LSH Production PVC

En utilisant les données et les informations contenues dans le compte de résultat de l'entreprise LSH Production, on peut faire ressortir les agrégats qui permettront l'analyse de l'activité de l'entreprise. Ces agrégats sont présentés dans le tableau N° 15 suivant :

**Tableau N° 15 : Les résultats du CR de l'entreprise LSH Production PVC (DA)**

Désignation	2013	2014	2015	2016	2017
Production de l'exercice	55 437 173.77	121 184 002.02	117 048 836.31	122 576 415.83	60 305 528.53
Valeur ajoutée	11 862 291.16	44 891 113.85	33 637 408.70	46 669 291.44	17 780 588.45
EBE	-4 445 970.79	13 393 537.40	7 238 356.38	18 787 016.95	-5 523 300.41
Résultat d'exploitation	-10 423 059.55	6 624 905.90	2 818 112.29	13 324 137.55	-11 552 405.11
Résultat financier	-122 166.73	/	-451 486.91	-980 306.05	-1 425 038.88
Résultat avant impôts	-10 545 226.28	6 624 905.90	2 366 625.38	12 343 831.50	-12 977 443.99
Résultat net de l'exercice	-1 055 226.28	6 614 905.90	2 356 625.38	10 905 078.50	-12 987 443.99

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production.

Comme nous avons eu des informations relatives aux exercices 2013 et 2014, et pour une bonne visibilité de l'évolution de l'activité de l'entreprise, nous avons alors intégré deux exercices (2013 et 2014) dans notre analyse. Ainsi, les calculs effectués nous *donnent des informations* sur :

- **La production de l'exercice :** La production de l'entreprise LSH Production PVC fluctue de 2013 à 2017. Elle a atteint son seuil de production en 2016 avec 122 576 415.83 DA ce qui signifie que l'entreprise a réalisé de fortes ventes et a écoulé sa production sans difficultés, contrairement à l'année 2017 où elle a réalisé la plus faible production avec 60 305 528.53 DA ce qui se traduit par une difficulté de l'entreprise à vendre ses produits. Par contre nous constatons une augmentation de 2013 à 2014 puis diminué en 2015 et augmenté en 2016.

Ceci nous informe sur l'instabilité du marché dans lequel se trouve l'entreprise qui est aussi synonyme de la concurrence qui existe sur le marché de production et de vente de PVC.

- **La valeur ajoutée :** La VA de l'entreprise LSH Production PVC est positive tout au long des cinq années d'exercice. La VA a connu des fluctuations durant les trois dernières années sur lesquelles notre étude est basée (2015, 2016, 2017).

Elle passe de 33 637 408.70 DA en 2015 à 46 669 291.44 DA en 2016, puis elle connaît une baisse remarquable en 2017 jusqu'à atteindre 17 780 558.45 DA. Ceci est dû aux mouvements de la production des exercices, ce qui nous laisse dire que l'entreprise LSH Production PVC crée moins de richesse en 2017 et 2015 par rapport à l'année 2016 où elle dégage un surplus monétaire grâce à ses activités courantes. Cette situation nous informe aussi sur l'importance des consommations en provenance des tiers d'où l'indépendance de l'entreprise en termes d'approvisionnements, ceci nous informe aussi sur le faible taux d'intégration de l'entreprise.

La VA nous renseigne alors sur le degré d'intégration de l'entreprise dans l'économie du pays. Selon *Jean-Pierre LAHILLE (2007)*<sup>1</sup>, on peut calculer ce degré d'intégration par le ratio ci-après :

Formule	2015	2016
$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Production de l'exercice}} \times 100$	$\frac{33\,637\,408.70}{117\,048\,836.31} \times 100$ = <b>28.73%</b>	$\frac{46\,669\,291.44}{122\,576\,415.83} \times 100$ = <b>38.07%</b>

Formule	2017
$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Production de l'exercice}} \times 100$	$\frac{17\,780\,588.45}{60\,305\,528.53} \times 100$ = <b>29.48%</b>

D'après les résultats de calcul obtenus, on remarque que l'entreprise LSH Production PVC a une production peu intégrée en 2015 et 2017 étant donné que le ratio est inférieur à 30%, et une production relativement intégrée en 2016 avec un ratio compris entre 30 et 60 %, ceci résulte des variations de la valeur ajoutée résultant de la différence entre la production de l'exercice et les approvisionnements. Ces derniers sont donc importants dans l'entreprise ;

- **L'excédant brut d'exploitation (EBE) :** L'excédant brut d'exploitation de l'entreprise LSH Production PVC est positif en 2015 et en 2016, puis devient négatif en 2017 avec -5 523 300,41 DA, ce qui se traduit par la baisse de la valeur ajoutée et l'importance des charges de personnel. En effet, pour l'année 2016 l'excédant brut d'exploitation était de

<sup>1</sup> Jean-Pierre LAHILLE, « Analyse financière », Edition Dunod, Paris, 2017, Page 61.

18 787 016,95 DA et ce, malgré les montants considérables des charges de personnel et des impôts et taxes assimilées, l'entreprise génère donc une ressource de trésorerie due à son exploitation ;

- **Le résultat d'exploitation :** L'entreprise LSH Production PVC a réalisé un résultat d'exploitation positif de 2 818 112,29 DA en 2015, et de 13 324 137,55 DA en 2016, ce qui est le résultat d'une bonne gestion de ses activités courantes. L'entreprise s'avère moins performante en 2017. Vu que son résultat d'exploitation a connu une baisse importante allant jusqu'à -11 552 405,11 DA, ceci découle de l'importance de ses charges d'exploitation ;
- **Le résultat financier :** Ce résultat apparaît négatif tout au long des exercices 2013, 2015, 2016 et 2017 ce qui s'explique par l'inexistence de produits financiers et l'augmentation des charges financières, ce qui nous induit à dire que les résultats financiers correspondent aux montants des charges financières. Ce résultat est nul en 2014, ce qui s'explique par l'absence des produits financiers et des charges financières ;
- **Le résultat avant impôts :** L'entreprise LSH Production PVC a réalisé le résultat avant impôts le plus important durant l'année 2016 avec 12 343 831,50 DA. Ce résultat reflète la performance de l'entreprise à la fois commerciale, financière et industrielle. Ce résultat passe à -12 977 443,99 DA en 2017, cette perte résulte à la fois de la négativité du résultat d'exploitation et du résultat financier ;
- **Le résultat exceptionnel :** Il y a absence du résultat exceptionnel sur le long de tout les exercices, ce qui est dû à l'inexistence des éléments extraordinaires ;
- **Le résultat net :** L'entreprise LSH Production PVC a réalisé un meilleur résultat net, au cours de ces cinq dernières années, à l'année 2016 avec une valeur de 10 905 078,50 DA, et ce malgré l'importance de la valeur des impôts sur les bénéfices qui atteint 1 438 753,00 DA qui est considérée comme étant la valeur des impôts sur les bénéfices la plus élevée durant ces cinq années d'activité. Ce résultat net obtenu représente la rémunération des apporteurs de capitaux, inversement, l'entreprise a réalisé le plus faible résultat net en 2017 de -12 987 443,99 DA. Cette baisse revient à la faiblesse du résultat avant impôts.

## **5. Analyse par les ratios liés aux marges et aux résultats :**

Ces ratios nous permettent d'analyser l'évolution de l'activité de l'entreprise. Pour cela, nous nous basons sur le calcul de ratios de :

- **Variation du chiffre d'affaires ;**
- **Variation de la valeur ajoutée ;**

- **Profitabilité ;**
- **Répartition de la valeur ajoutée ;**
- **Rentabilité de l'entreprise LSH Production PVC.**

### 5.1. Le ratio de variation du chiffre d'affaires :

Selon G. Langlois et M. Mollet (2011)<sup>1</sup>, le taux de variation du CA est calculé en suivant la formule contenue dans le tableau ci-après :

Années	Formule	Taux de variation (en DA)
Entre 2015 et 2016	$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}} \times 100$	$\frac{136\,831\,685.83 - 104\,437\,327.05}{104\,437\,327.05} \times 100 = \mathbf{31.01\%}$
Entre 2016 et 2017		$\frac{46\,412\,974.75 - 136\,831\,685.83}{136\,831\,685.83} \times 100 = \mathbf{-66.08\%}$

Nous remarquons que le taux de variation du chiffre d'affaires de l'entreprise LSH Production PVC entre 2015 et 2016 est de 31.01%, l'entreprise a connu une hausse de son CA. Par ailleurs, le taux d'inflation en 2016 étant de 6.4% selon l'Office National des Statistiques (ONS), on peut alors dire que le taux d'évolution du CA de LSH Production PVC est satisfaisant.

Entre 2016 et 2017, nous constatons que le taux de variation du CA est de -66.08%, ce qui signifie que l'entreprise a connu une baisse considérable de 2016 à 2017. Cette situation nous informe sur la perte des parts de marché de l'entreprise.

### 5.2. Le ratio de variation de la valeur ajoutée :

Selon G. Langlois et M. Mollet (2011)<sup>2</sup>, le taux de variation de la VA est calculé en suivant la formule ci-après :

Années	Formule	Taux de variation (en DA)
Entre 2015 et 2016	$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}} \times 100$	$\frac{46\,669\,291.44 - 33\,637\,408.70}{33\,637\,408.70} \times 100 = \mathbf{38.74\%}$
Entre 2016 et 2017		$\frac{17\,780\,588.45 - 46\,669\,291.44}{46\,669\,291.44} \times 100 = \mathbf{-61.90\%}$

<sup>1</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 72.

<sup>2</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Op.Cit., Page 72.

Nous remarquons que le taux de variation de la VA de l'entreprise LSH Production PVC entre 2015 et 2016 est de 38.74%, ce qui signifie que la richesse créée par l'entreprise a augmenté de 38.74%, alors que de 2016 à 2017, le taux d'évolution de la VA est négatif de -61.90%, ce qui signifie que la richesse créée par l'entreprise a chuté de 61.90% en raison de l'importance de ses consommations.

### 5.3. Le ratio de profitabilité :

La profitabilité peut être étudiée selon les ratios proposés par G. Langlois et M. Mollet (2011)<sup>1</sup>. Ces ratios sont liés au taux de marge bénéficiaire et au taux de marge brute d'exploitation, comme il en ressort dans le tableau suivant :

Désignation	Formule	2015	2016
Taux de marge bénéficiaire	$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{CA (HT)} \times 100$	$\frac{2\,356\,625.38}{104\,437\,327.05} = 2.25\%$	$\frac{10\,905\,078.50}{136\,831\,685.83} = 7.96\%$
Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{EBE}{CA (HT)} \times 100$	$\frac{7\,238\,356.38}{104\,437\,327.05} = 6.93\%$	$\frac{18\,787\,016.95}{136\,831\,685.83} = 13.73\%$

Désignation	Formule	2017
Taux de marge bénéficiaire	$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{CA (HT)} \times 100$	$\frac{-12\,987\,443.99}{46\,412\,974.75} = -27.98\%$
Taux de marge brute d'exploitation	$\frac{EBE}{CA (HT)} \times 100$	$\frac{-5\,523\,300.41}{46\,412\,974.75} = -11.90\%$

Nous déduisons par les calculs effectués, ci-dessus, que:

- Les taux de marge bénéficiaire sont de 2.25%, 7.96% et -27.98% pour les trois années respectives 2015, 2016 et 2017. On peut dire que l'entreprise LSH Production PVC est peu attractive pour les actionnaires en 2015 et 2016 et ne l'est pas du tout en 2017. De 2015 à 2016, il y a une petite amélioration mais le ratio calculé nous informe sur l'importance des charges que supporte l'entreprise. En effet, en 2016, malgré sa hausse par rapport à 2015, le résultat ne représente que 7.96% du chiffre d'affaires HT. En 2017 il n'y a aucune marge ;
- Les taux de marge brute d'exploitation sont de 6.93%, 13.73% et -11.90% pour les trois années respectives 2015, 2016 et 2017. On peut dire que

<sup>1</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 73.

l'entreprise LSH Production PVC engendre un résultat positif à partir du chiffre d'affaires de 2015 et 2016 et un résultat négatif à partir du chiffre d'affaires de 2017, ce qui est la conséquence d'un excédent brut d'exploitation négatif. En comparant le taux de marge brute d'exploitation avec le taux de marge bénéficiaire, il n'y a pas vraiment une grande différence, ceci nous confirme l'importance des charges de l'entreprise : les approvisionnements et les charges de personnel.

#### 5.4. Le ratio de répartition de la valeur ajoutée :

Les différents acteurs de la VA sont : le personnel, l'Etat, les associés, les prêteurs, l'entreprise.

D'après *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>, la part de la richesse qui revient à chacun des acteurs est déterminée à l'aide des ratios cités dans le tableau suivant :

Acteurs	Ratios	Calculs	
		2015	2016
Le personnel	$\frac{\text{Charges de personnel} + \text{participation}}{VA} \times 100$	$\frac{26\,360\,883.32 + 0}{33\,637\,408.70} = 78.36\%$	$\frac{26\,427\,295.60 + 0}{46\,669\,291.44} = 56.62\%$
L'Etat	$\frac{\text{Impôts, taxes et IBS}}{VA} \times 100$	$\frac{38\,169 + 10\,000}{33\,637\,408.70} = 0.14\%$	$\frac{1\,454\,978.89 + 1\,438\,753}{46\,669\,291.44} = 6.20\%$
Les associés	$\frac{\text{Distribution}}{VA} \times 100$	/	/
Les prêteurs	$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{VA} \times 100$	$\frac{451\,486.91}{33\,637\,408.70} = 1.34\%$	$\frac{980\,306.05}{46\,669\,291.44} = 2.10\%$
L'entreprise	$\frac{\text{Autofinancement}}{VA} \times 100$	$\frac{6\,776\,869.47}{33\,637\,408.70} = 20.14\%$	$\frac{16\,367\,957.90}{46\,669\,291.44} = 35.07\%$

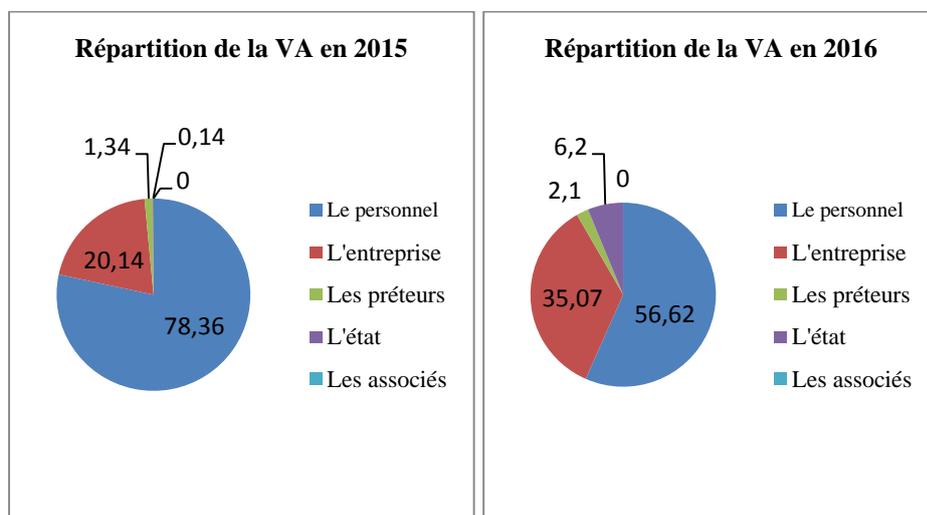
Acteurs	Ratios	Calculs
		2017
Le personnel	$\frac{\text{Charges de personnel} + \text{participation}}{VA} \times 100$	$\frac{22\,655\,070.65 + 0}{17\,780\,588.45} = 127.41\%$
L'Etat	$\frac{\text{Impôts, taxes et IBS}}{VA} \times 100$	$\frac{648\,818.21 + 10\,000}{17\,780\,588.45} = 3.70\%$
Les associés	$\frac{\text{Distribution}}{VA} \times 100$	/

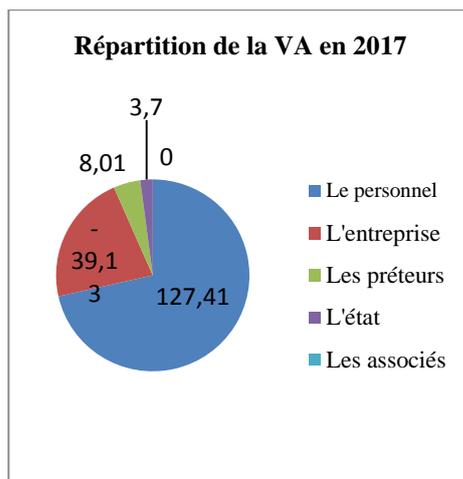
<sup>1</sup> Georges LANGLOIS, Michèle MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 73.

Les prêteurs	$\frac{\text{Charges d'interêts}}{VA} \times 100$	$\frac{1\,425\,038.88}{17\,780\,588.45} = \mathbf{8.01\%}$
L'entreprise	$\frac{\text{Autofinancement}}{VA} \times 100$	$\frac{-6\,958\,339.29}{17\,780\,588.45} = \mathbf{-39.13\%}$

Nous avons illustré les résultats du tableau, ci-dessus dans la figure N° 10 suivante :

**Figure N°10 : Répartition de la VA de l'entreprise LSH Production PVC**





Source : Graphes élaborés par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

Nous constatons que plus de 50% de la VA est consacrée à la rémunération du personnel. Il en découle aussi que la part de la VA consacrée aux investissements et à la constitution des réserves est faible pour les années 2015 et 2016, voire inexistante en 2017, car la rémunération du personnel dépasse la richesse créée par l'entreprise LSH Production PVC de 27.41%, ce qui a conduit l'entreprise à une insuffisance brute d'exploitation.

Quant aux charges d'intérêts, celles-ci sont faibles mais l'absorption de la VA augmente de l'année à l'autre, en effet, sa dépendance envers les prêteurs augmente de 1.34% en 2015 à 8.01% en 2017.

Par ailleurs, la part de la valeur ajoutée consacrée à l'autofinancement a connu des fluctuations. En effet, elle passe de 20.14% en 2015 à -39.13% en 2017. La part de la VA consacrée à la rémunération des associés est nulle. Etant donné qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

L'autofinancement<sup>1</sup> se calcule par la différence avec les autres affectations de la valeur ajoutée, ce qui nous donne :

Formule (en DA)	Désignation	2015	2016
Autofinancement = VA – [Charges de personnel + participations + impôts + taxes et impôts sur les bénéfices + distributions + charges d'intérêts]	VA	33 637 408,70	46 669 291, 44
	Charges de personnel	26 360 883, 32	26 427 295, 60
	Participations	/	/
	Impôts	10 000.00	1 438 753.00
	Taxes et impôts sur les bénéfices	38 169.00	1 454 978, 89
	Distributions	/	/
	Charges d'intérêts	451 486, 91	980 306, 05
	<b>Autofinancement</b>		<b>6 776 869.47</b>
L'entreprise	$\frac{\text{Autofinancement}}{VA} \times 100$		

<sup>1</sup> B.et F. GRANDGUILLOT, « Exercice d'analyse financière », 5<sup>ème</sup> Edition Gualino lextenso, Espagne, 2010 Page 73.

		<u>6 776 869.47</u>	<u>16 367 957.90</u>
		33 637 408.70	46 669 291.44
		= <b>20.14%</b>	= <b>35.07%</b>

Formule (en DA)	Désignation	2017
Autofinancement = VA – [Charges de personnel + participations + impôts + taxes et impôts sur les bénéfices + distributions + charges d'intérêts]	VA	17 780 588, 45
	Charges de personnel	22 655 070,65
	Participations	/
	Impôts	10 000
	Taxes et impôts sur les bénéfices	648 818, 21
	Distributions	/
	Charges d'intérêts	1 425 038, 88
	<b>Autofinancement</b>	<b>-6 958 339, 29</b>
L'entreprise	$\frac{\text{Autofinancement}}{VA} \times 100$	$\frac{-6\,958\,339.29}{17\,780\,588.45}$ = <b>-39.13%</b>

### 5.5. Le ratio de rentabilité de l'entreprise LSH Production PVC :

Nous analysons la rentabilité de l'entreprise par le calcul de deux ratios relatifs à la rentabilité financière et à la rentabilité économique.

Selon *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>1</sup>, la rentabilité des capitaux propres et la rentabilité économique sont calculées comme suit :

Désignation	Formule	2015	2016
Rentabilité financière (ROE)	$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$	2 356 625.38	10 905 078.50
		<u>15 835 608.91</u> = <b>14.88%</b>	<u>26 740 687.42</u> = <b>40.78%</b>
Rentabilité économique (ROA)	$\frac{\text{Résultat de l'exercice} + \text{charges d'interêts}}{\text{Ressources stables}^2} \times 100$	2 808 112.29	11 885 384.55
		<u>17 240 046.59</u> = <b>16.28%</b>	<u>31 926 129.41</u> = <b>37.22%</b>
Désignation	Formule	2017	

<sup>1</sup> G. LANGLOIS, M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011, Page 74.

<sup>2</sup> Les ressources stables sont composées des fonds propres + les dettes à long terme.

Rentabilité financière (ROE)	$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Capitaux propres}} \times 100$	$\frac{-12\,987\,443.99}{13\,753\,243.43} = -94.43\%$
Rentabilité économique (ROA)	$\frac{\text{Résultat de l'exercice} + \text{charges d'interêts}}{\text{Ressources stables}^1} \times 100$	$\frac{-11\,562\,405.11}{16\,950\,483.35} = -68.21\%$

Nous constatons que la rentabilité financière (ROE) de l'entreprise LSH Production PVC a connu une hausse de 2015 à 2016, ce qui est dû au résultat net positif. L'entreprise rentabilise alors ses fonds propres. Et une rentabilité financière négative de -93.43% en 2017 qui est due au résultat net négatif, elle ne rentabilise donc pas ses fonds propres.

Quant à la rentabilité économique (ROA) de l'entreprise LSH Production PVC, celle-ci a connu une hausse de 2015 à 2016, ce qui est dû à l'importance du résultat net de l'exercice en 2016, et une rentabilité économique négative de - 68.21% en 2017 ce qui provient de la négativité du résultat net de l'exercice.

### 5.6. Le ratio de capacité d'endettement :

Le calcul du ratio de capacité d'endettement est possible qu'après le calcul de la Capacité d'Auto-Financement de l'entreprise (CAF). Pour le calcul de cette CAF, nous nous sommes référées à l'ouvrage de *G. Langlois et M. Mollet (2011)*<sup>2</sup> pour le calcul de la CAF suivant la méthode soustractive.

Pour le calcul de la CAF suivant la méthode additive, nous nous sommes basées sur l'ouvrage de *J. Peyrard, J. Avenel et M. Peyrard (2006)*<sup>3</sup>.

L'application de ces deux méthodes au cas de LSH Production PVC fait ressortir les résultats suivants :

Désignation	2015 (en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
= Excédant brut d'exploitation	7 238 356, 38	18 787 016, 95	-5 523 300, 41
+ Autres produits d'exploitation	1 084 069, 52	1 579 865, 18	1 477 370, 92
+ Transfert de charges	-	-	-
+ Produits financiers encaissables	-	-	-
+ Produits exceptionnels encaissables	-	-	-
- Autres charges d'exploitation	357 808, 45	555 154, 36	114 133, 43
- Charges financières décaissables	451 486, 91	980 306,05	1 425 038, 88
- Charges exceptionnelles décaissables	-	-	-
- Participation des salariés au résultat	-	-	-
- Impôts sur les bénéfices	10 000	1 438 753	10 000
<b>CAF</b>	<b>7 503 130, 54</b>	<b>17 392 668, 72</b>	<b>-5 595 101, 80</b>

Désignation	2015(en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
-------------	-------------	--------------	--------------

<sup>1</sup> Les ressources stables sont composées des fonds propres + les dettes à long terme.

<sup>2</sup> G. LANGLOIS et M. MOLLET, « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger 2011, Page 80.

<sup>3</sup> Josette PEYRARD, J. AVENEL et M. PEYRARD, « Analyse financière », Edition Vuibert, France, 2006, Page 70.

= Résultat économique	2 356 625, 38	10 905 078,50	-12 987 443, 99
+ Dotations aux amortissements	5 146 505, 16	6 487 590, 22	7 392 342, 19
- Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-
+ Valeur comptable des actifs immobilisés cédés	-	-	-
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	-	-	-
- Subventions d'investissements virées au compte de résultat	-	-	-
<b>CAF</b>	<b>7 503 130, 54</b>	<b>17 392 668,72</b>	<b>-5 595 101, 80</b>

Nous constatons que l'entreprise LSH Production PVC a dégagé un surplus monétaire en 2015 dû à son excédant brut d'exploitation qui s'élève à 7 503 130.54 DA. Ce surplus a augmenté en 2016 et atteint une valeur de 17 392 668.72 DA, ce qui signifie que les produits encaissables sont supérieurs aux charges décaissées de l'entreprise, ce qui n'était pas le cas pour l'année 2017 où la CAF diminue et atteint les -5 595 101.80 DA. Ce résultat induit un manque de ressources internes de l'entreprise et donc une difficulté pour le bon fonctionnement de son activité.

**Ainsi, la capacité d'endettement** peut être calculée suivant le ratio cité par C. Buissart et M. Benkaci (2011)<sup>1</sup>. Ainsi la capacité d'endettement de l'entreprise LSH Production PVC pour les exercices 2015, 2016 et 2017 se résume comme mentionné ci-dessous :

Ratio	Années	Calculs
$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{CAF}} \times 100$	2015	$\frac{1\,404\,437,67}{7\,503\,130,54} \times 100$ = <b>18,71%</b>
	2016	$\frac{5\,185\,441,99}{17\,392\,668,72} \times 100$ = <b>29,81%</b>
	2017	$\frac{3\,197\,239,92}{-5\,595\,101,80} \times 100$ = <b>-57,14%</b>

Nous observons que la capacité d'endettement (de remboursement) de l'entreprise LSH Production PVC en 2015 est de 18,71%, et s'améliore de plus de 10 % en 2016. En effet, elle atteint les 29,81%, ceci montre que l'entreprise a la capacité de régler ses dettes à long terme et elle est en mesure d'en contracter d'autres. Ceci n'est pas le cas en 2017 vu que la capacité d'endettement de l'entreprise LSH Production PVC baisse jusqu'à -51,17%, ce qui nous donne des informations sur l'incapacité de l'entreprise à rembourser ses dettes et ni d'en contracter de nouvelles.

<sup>1</sup> Chantal BUISSART et M. BENKACI, « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011, Alger, Page 56.

## 6. Analyse du tableau de flux de trésorerie de l'entreprise LSH Production PVC :

L'analyse du tableau de flux de trésorerie s'effectue à trois (03) niveaux :

- L'analyse des flux de trésorerie liés aux opérations opérationnelles ;
- L'analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;
- L'analyse des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

### 6.1. L'analyse des flux de trésorerie liés aux opérations opérationnelles :

L'interprétation du flux de trésorerie de l'activité nécessite des données complémentaires extérieures au tableau de flux de trésorerie. En effet, cette analyse requiert des informations présentes dans le bilan et le compte de résultat : CAF et Variations des BFR.

Pour calculer la variation du BFR de l'année 2015, on a besoin du BFR de 2014. Pour cela, nous présentons dans le tableau N° 16, le bilan financier de 2014 comme suit :

**Tableau N° 16 : Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC 2014 en DA**

Emplois	Montant	Ressources	Montant
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>38 415 854.43</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>7 002 827.64</b>
Immobilisations incorporelles	365 000.00	Capital émis	20 000 000.00
Immobilisations corporelles	32 285 052.57	Primes et réserves	630 666.00
Immobilisations encours	2 814 240.00	Résultat de l'exercice	6 614 905.90
Immobilisations financières	2 951 561.86	Report à nouveau	-13 717 838.36
<b>Valeurs d'exploitation</b>	<b>20 165 231.58</b>	<b>DLMT</b>	/
Stocks et encours	20 165 231.58	Emprunts et dettes financières	/
<b>Valeurs réalisables</b>	<b>43 472 372.50</b>	<b>DCT</b>	<b>88 623 848.04</b>
Clients	33 573 170.10	Fournisseurs et comptes rattachés	57 117 763.26
Autres débiteurs	3 980 060.82	Impôts	2 597 832.26
Impôts et assimilés	5 919 141.58	Autres dettes	21 970 189.46
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>98 123.07</b>	Trésorerie passive	6 938 063.06
Trésorerie	98 123.07		
<b>Total Actif</b>	<b>102 151 581.58</b>	<b>Total passif</b>	<b>102 151 581.58</b>

Source : Elaboré par nos soins sur la base des données de l'entreprise LSH Production PVC.

Sur la base du bilan financier de 2014, nous déterminons le BFR de 2014 comme suit :

Formule	Désignation	2014 (en DA)
Besoin en fonds de roulement = valeurs d'exploitation + valeurs réalisables – dettes à court terme + la trésorerie passive	Valeurs d'exploitation	20 165 231.58
	+ Valeurs réalisables	43 472 372.50
	- Dettes à court terme	88 623 848.04
	+ Trésorerie passive	6 938 063.06
	<b>= BFR</b>	<b>-18 048 180.90</b>

Ainsi, la variation du BFR de 2015, 2016 et 2017 est comme suivant :

Année	2014	2015	2016	2017
BFR (en DA)	-18 048 180.90	-11 201 040.23	763 072.67	-653 437.80
<b>Δ du BFR (en DA)</b>	<b>-18 048 180.90</b>	<b>6 847 140.67</b>	<b>11 964 112.90</b>	<b>-1 416 510.47</b>

La CAF étant déjà calculée précédemment, on peut calculer la trésorerie d'exploitation, selon *J. Peyrard, J-D. Avenel et M. Peyrard (2006)*<sup>1</sup>, la trésorerie d'exploitation est déterminée suivant la formule de calcul figurant dans le tableau ci-dessous. L'application de cette formule nous donne les résultats ci-après :

Formule	Désignation	2015 (en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
<i>Capacité d'autofinancement</i> – Δ <i>Besoin en fonds de roulement</i> = <i>Trésorerie d'exploitation</i>	CAF	7 503 130.54	17 392 668.72	-5 595 101.80
	- Δ BFR	6 847 140.67	11 964 112.90	-1 416 510.47
	<b>= TE</b>	<b>655 989.87</b>	<b>5 428 555.82</b>	<b>-4 178 591.33</b>

On remarque que l'entreprise dégage une trésorerie d'exploitation positive au cours des deux années 2015 et 2016 et une trésorerie d'exploitation négative pour l'année 2017, cet excédent de trésorerie traduit la liquidité générée par l'entreprise LSH Production PVC pendant cette période, ce qui lui est vital afin de rembourser ses emprunts.

## 6.2. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :

Selon *J. Peyrard, J-D. Avenel et M. Peyrard (2006)*<sup>2</sup>, la trésorerie liée aux investissements est calculée comme il apparaît dans le tableau ci-après :

Formule	Désignation	2015 (en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
Cessions – investissement = Trésorerie liée aux investissements	Cessions	12 000	700 000	139 581.12
	Total cessions	<b>12 000</b>	<b>3 611 561.86</b>	<b>139 581.12</b>
	Investissements	4 257 715.39	9 321 456.97	43 435
	Total investissements	<b>4 477 044.56</b>	<b>9 361 708.92</b>	<b>43 435</b>
	<b>= Trésorerie liée aux investissements</b>	<b>-4 465 044.56</b>	<b>-5 750 147.06</b>	<b>96 146.12</b>

Nous observons que la trésorerie liée aux opérations d'investissement est négative pour les deux années 2015 et 2016 et positive en 2017. On constate que l'entreprise LSH Production PVC durant l'année 2017 procède à des cessions beaucoup plus importantes que les acquisitions, ce qui explique le flux net de trésorerie positif. L'entreprise LSH Production PVC acquiert de nouveaux investissements en 2015 et 2016, alors qu'elle achète plus qu'elle ne cède, ce qui explique les flux nets de trésorerie négatifs.

<sup>1</sup> J. PEYRARD, J-D. AVENEL, M. PEYRARD , « Analyse financière », Ed Vuibert, France, 2006, Page 208.

<sup>2</sup> J. PEYRARD, J-D. AVENEL, M. PEYRARD, « Analyse financière », Op. Cit., Page 208.

### 6.3. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

D'après *J. Peyrard, J-D. Avenel et M. Peyrard (2006)<sup>1</sup>*, la trésorerie liée aux opérations de financement est calculée comme suit :

Formule	Désignation	2015 (en DA)	2016 (en DA)	2017 (en DA)
Trésorerie liée aux opérations de financement = augmentation du capital+EN - dividendes-RLT	Augmentation du capital	-	-	-
	+ Emprunts à long terme Nouveaux	-	-	-
	- Dividendes	-	-	-
	- Remboursements et variation de la partie à moins d'un an des emprunts à Long Terme.	-1 187 917.33	- 4 203 175.66	- 1 988 202.07
	<b>= Trésorerie liée aux opérations de financement</b>	<b>-1 187 917.33</b>	<b>- 4 203 175.66</b>	<b>- 1 988 202.07</b>

Nous observons que la trésorerie liée aux opérations de financement est négative durant toutes les années d'exercice étudiées. On constate que l'entreprise LSH Production PVC n'a contracté aucun emprunt nouveau au long de cette période, inversement, l'entreprise a remboursé ses emprunts à long terme. C'est l'importance de la valeur remboursée qui explique la TN liée aux opérations de financement négative.

### 7. Analyse du tableau de variation des capitaux propres et l'annexe de l'entreprise LSH Production PVC

Etant donné que le tableau de variation des capitaux propres, qui est le quatrième document ou état financier de l'entreprise LSH Production PVC, ne contient aucune information, il n'y a eu ni augmentation ni diminution des capitaux propres au cours de ces trois années d'exercice étudiées soit 2015, 2016 et 2017. Il n'y a donc pas d'informations comptables et financières concernant les augmentations et les diminutions.

Réellement, on ne peut effectuer une analyse sur cet état, les dirigeants de l'entreprise LSH Production PVC ne s'appuient pas sur ce document comptable pour prendre leurs décisions financières.

Dans le cas de cette entreprise, même si cet état existe mais ne contient aucune information, ceci est aussi valable pour le cinquième état comptable et financier qui, à la différence du tableau de variations des capitaux propres, n'est pas du tout élaboré par l'entreprise. Il n'y a par conséquent, aucune information à lire.

<sup>1</sup> J.PEYRARD, J-D. AVENEL, M.PEYRARD, « Analyse financière », Edition Vuibert, France, 2006, Page 208.

## **8. Le rôle du système d'information comptable et financier au sein de l'entreprise LSH Production PVC :**

Le rôle du système d'information comptable et financier au sein de l'entreprise LSH Production PVC est de contenir ainsi que de fournir le maximum d'informations comptables et financières attendues et recherchées relatives à la relation qu'elle entretient avec son environnement à savoir ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et ses prêteurs.

A travers ce système, l'entreprise LSH Production PVC élabore les états de synthèse récapitulant la traçabilité de l'ensemble de ses opérations afin de guider et aider les dirigeants lors de la planification des décisions à prendre relatives à la fixation des prix de vente ainsi que sa communication avec ses collaborateurs.

Le système d'information comptable et financier est une clé fondamentale pour la réussite de ses activités, car il lui permet de rationaliser le choix de décisions touchant à l'investissement et au financement qui, ces derniers sont interdépendants.

Dans cette section, nous avons essayé d'effectuer une analyse financière sur les cinq documents financiers de l'entreprise LSH Production PVC, à l'aide des informations recueillies au sein de cette dernière et après leur traitement, il en découle plusieurs informations qui nous renseignent sur sa situation telles que nous les avons énumérées dans le point relatif au rôle du SICF au sein de l'entreprise. Parmi ces informations, nous avons relevé que l'entreprise :

- N'est pas en surinvestissement, mais étant une entreprise mixte elle n'investit pas assez ;
- Mobilise des créances chez ses clients, ce qui induit une absence de liquidité ;
- Est sous-capitalisée avec des fonds propres insuffisants, et donc dépendante;
- Se finance plus avec des ressources gratuites et ne paye pas ses salariés à temps ;
- Est en déséquilibre financier à long terme et à court terme, mais aussi en déséquilibre financier immédiat étant donné que sa trésorerie nette est négative ;
- Est autonome vis-à-vis de ses créanciers à long terme mais très dépendante de ses créanciers à court terme en particuliers les fournisseurs ;
- Est rentable en 2015 et 2016 et ne l'est pas en 2017 ;
- Dispose d'une bonne capacité d'autofinancement et d'endettement en 2015 et 2016, et inversement en 2017 ;
- Et elle n'a pas une bonne politique d'investissement.

Pour cela, l'entreprise LSH Production PVC est tenue de :

- Prendre la décision d'investir pour augmenter son actif immobilisé ;
- Prendre la décision de diminuer ses stocks afin de réduire les frais de stockage ;
- Prendre la décision d'accorder moins de temps de remboursement à ses clients pour abrégé son compte clients notamment, pour fortifier et renforcer ses valeurs disponibles dans le but de les investir ;
- Prendre la décision d'accroître ses fonds propres pour qu'elle puisse renforcer son autonomie financière ;
- Prendre la décision de réduire sa dépense envers ses fournisseurs bien que cela soit un point positif et recourir moins aux concours bancaires de trésorerie ;
- Prendre la décision de constituer une marge de sécurité afin de faire face à ses emplois stables ;
- Veiller à mettre en place des actions marketing pour augmenter sa force de vente.

**Nous concluons** dans ce dernier chapitre, sur le fait que l'analyse financière constitue une pièce maitresse pour l'évaluation et la prise de décisions. Pour cela, afin de répondre aux questions qui reviennent souvent notamment celles liées :

- Aux différents indicateurs de performance ;
- A l'équilibre financier de l'entreprise ;
- Aux marges et résultats ;
- A la capacité de l'entreprise à s'autofinancer ;
- A la capacité de l'entreprise à s'endetter et à rembourser ses dettes.

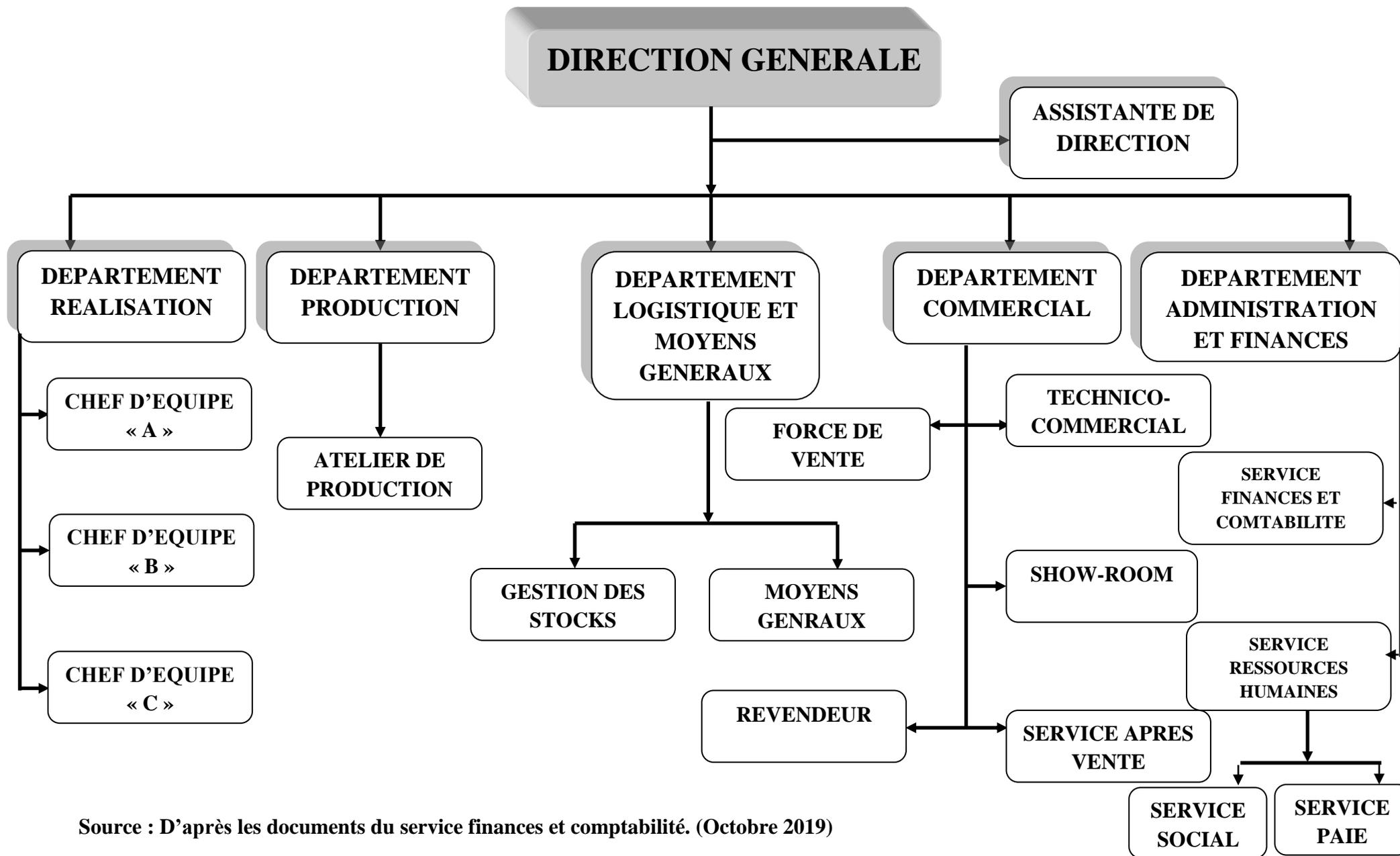
L'analyse financière faite de manière dynamique est nécessaire. Elle constitue par conséquent, l'outil pour toute évaluation de l'entreprise et de prise de décisions vu les informations que les responsables d'entreprise peuvent avoir sur leurs politiques :

- D'exploitation ;
- D'investissement ;
- De financement.

Dans le cas de l'entreprise LSH Production PVC, le stage que nous avons effectué nous a permis de conclure, sur la base de l'analyse des bilans financiers, des indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR et TN), du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie que :

- L'entreprise ne dispose pas d'assez de ressources pour financer ses emplois ;
- Bien que l'entreprise LSH Production PVC soit autonome mais cette dernière s'avère dépendante des créanciers à court terme.

Figure N° 07: La structure organisationnelle de l'entreprise LSH Production PVC



Source : D'après les documents du service finances et comptabilité. (Octobre 2019)

## **CONCLUSION GENERALE**

Les besoins en informations comptables et financières pour la prise de décisions financières et d'investissements sont multiples, et varient selon la stratégie, la structure et la vocation de l'entreprise.

Le système d'information comptable et financier a pour rôle de fournir ces informations nécessaires et pertinentes aux dirigeants et à l'ensemble des utilisateurs de l'information comptable et financière.

Il convient donc d'étudier les composantes de ce système et les analyser afin de permettre cette prise de décisions qui concerne l'avenir de l'entreprise. Dans ce contexte, nous avons effectué un travail de recherche afin d'apporter des réponses à notre problématique qui est :

### **Quel est le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions dans le cas de entreprise LSH Production PVC ?**

Dans notre travail, et à partir de nos différentes lectures, nous avons étudié dans le premier chapitre le système d'information comptable et financier de manière générale, et il en ressort que le système d'information comptable et financier est un ensemble de ressources (humaines, matériels, logiciels et procédures) permettant de collecter, de saisir, de classer et d'enregistrer les données chiffrées qui proviennent des opérations de l'entreprise avec les autres agents économiques et de diffuser ainsi une information compréhensible, pertinente, fiable et comparable aux différents utilisateurs.

Etant une composante du système d'information global de l'entreprise, le système d'information comptable et financier est spécifique à l'information comptable et financière et réunit les deux comptabilités : générale et analytique.

La comptabilité générale est donc un élément du système d'information comptable et financier qui permet de présenter des états financiers reflétant la situation financière et le résultat de l'entreprise et sont en nombre de cinq :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation des capitaux propres ;
- L'annexe.

Par ailleurs, grâce à l'analyse de ces documents, à l'aide d'indicateurs financiers et des différents ratios, l'entreprise obtient des informations comptables et financières claires et efficaces qui peuvent l'aider à prendre des décisions.

Notre deuxième chapitre est consacré à ces décisions importantes que l'entreprise doit prendre, parmi lesquelles nous avons évoqué la décision d'investissement qui est une décision fondamentale pour l'entreprise car elle assure son développement, sa croissance et sa pérennité. L'entreprise choisit alors ses investissements, suivant des critères, et opte pour l'investissement le plus rentable et le plus adéquat avec ses objectifs.

Après avoir choisi son investissement, l'entreprise prend une autre décision importante qui concerne le financement de ce projet d'investissement dans lequel elle s'est engagée. En effet, l'entreprise dispose des différents modes de financement, elle peut se financer par :

- Ses fonds propres ;
- Ses quasi-fonds propres ;
- Ou bien s'endetter.

Notre troisième chapitre concerne notre travail de recherche au sein de l'entreprise LSH Production PVC, et le rôle qu'à le SICF au sein de cette dernière.

A travers notre étude, on peut dire que l'analyse des états financiers n'est pas effectuée au sein de l'entreprise LSH Production PVC. On peut donc avancer que l'entreprise se concentre plus sur le volet comptable que financier, elle ne se base donc pas réellement sur des informations issues de l'analyse financière de ses différents états comptables et financiers pour une prise de décisions.

De ce fait, les résultats auxquels nous avons aboutis si l'on reprend les hypothèses que nous avons formulées dans ce travail de recherche sont comme suit :

Par rapport à la **première hypothèse** à savoir que "*le système d'information comptable et financier constitue la principale source d'informations pour la prise de décisions*", cette hypothèse est donc *juste et affirmée* ;

Pour la **deuxième hypothèse** formulée comme suit : "*l'entreprise prend des décisions en se basant sur les informations comptables qui figurent sur tous ses états financiers*", celle-ci est donc *fausse et infirmée* ;

S'agissant de la **troisième hypothèse** suivant laquelle "*les informations comptables et financières permettent à l'entreprise de prendre tous types de décisions*", cette dernière hypothèse est *juste et donc affirmée*.

Nous concluons ce modeste travail de mémoire de master en avançant d'une part, que *le système d'information comptable et financier a un rôle très important dans la prise de tous types de décisions*, et en faisant d'autre part, trois (3) recommandations que nous pensons utiles pour l'entreprise LSH Production PVC, à savoir :

1. Elaborer les cinq (5) états comptables et financiers définis dans le système comptable et financier ;
2. Accorder une importance majeure aux informations que peuvent transmettre la lecture et l'analyse des différents états comptables et financiers que ce soit par rapport à l'exploitation, à l'investissement ou au financement ;
3. Si l'on reprend le cas de notre étude à savoir, la prise de décisions d'investissements et de financement, il est important de se référer à l'étude de l'évolution des masses de l'actif immobilisé (VI) et de Capitaux Permanents (FP et DLMT) ; et de compléter cette étude par l'analyse des tableaux de flux de trésorerie et de variation des fonds propres.

## **Bibliographie**

### **📌 Ouvrages :**

1. AAOUD B., « Analyse et gestion financière », Edition Imprimerie papeterie El Watanya, Marrakech, 2017.
2. ALTER S., « Information Systems», 2eme Edition Benjamin Cummings Publishing Company, 1996.
3. ANSOFF I., « Stratégie de développement de l'entreprise, (Corporate strategy 1965) », Editions d'Organisations, 1989.
4. BEYSÜL A., MANDOU. C., « Investissement et financement de l'entreprise », Edition De Boeck, Paris, 2015.
5. BONNEBOUCHE J., GRENIER C., MAZAT J-N. « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001.
6. BOUKSSESSA S-K., « Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien », Journal of Academic Finance, Vol.8 No1, Algérie, 2017.
7. BRENNEMAN R., SEPARI S., « Economie d'entreprise », BTS, IUT, AES Ecoles de commerce, Edition Dunod, Paris, 2001.
8. BRUN S., « Guide d'application des Normes IAS / IFRS », Edition Berti, Alger, 2011.
9. BUISSART C., BENKACI M., « Analyse financière », Edition Berti, Alger, 2011.
10. CERRADA K., DE RONGE Y., DE WOLF M., GATZ M., « Comptabilité et analyse des états financiers », Edition De Boeck, Paris, 2014.
11. CHAMBOST I., CUYAUBERE T., « Gestion financière », 5<sup>ème</sup> Edition Dunod, Paris, 2011.
12. CHAPPELLIER P., DE MONTGOLFIER C., « une synthèse des approches méthodologiques du système d'information comptable », 15<sup>ème</sup> congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Montpellier, Mai, 1995.
13. CHARRON J-L., SEPARI S., « Management », Edition Dunod, Paris, 2008.
14. COLLAIN B., DEJEAN F., LE THEULE M-A., « Comptabilité générale », Edition Dunod, France, 2014.
15. DARBELET M., IZARD L. et SCARAMUZZA M., « Management », Edition Berti, Alger, 2009, 2011.
16. DEGOS J-G., GRIFFITHS S., « Gestion financière », Edition Eyrolles, Paris, 2011.
17. DERROUCH B., « Gestion comptable et financière de l'entreprise », Edition Pugi, France, 2005.
18. DISLE C., « Introduction à la comptabilité, l'essentiel en fiches », Edition Dunod, Paris, 2016.
19. EL FARISSI I., M'RABET R., « Décisions financières de long terme », Edition Economica, Paris, 2011.
20. GINGLINGER E., « Gestion financière de l'entreprise », Edition Dalloz, France, 1991.
21. GRENIER C., BONNEBOUCHE J. et MAZAT J-N., « Système d'information comptable », Edition Foucher, Paris, 2001.
22. HATTAB A. « Plan comptable normalisé. Selon le système comptable financier », SCF 2010, Cabinet d'audit comptable et d'ingénierie financière, Constantine, Algérie, 2014.
23. HEEM G., « Lire les états financiers en IFRS », éditions d'Organisation, 2004, Paris.
24. LAHILLE J-P., « Analyse financière », Edition Dunod, Paris, 2007.

25. LANGLOIS G., MOLLET M., « Manuel de gestion financière », Edition Berti, Alger, 2011.
26. LOTMANI N., « analyse financière », Edition pages bleues, Algérie, 2011.
27. MELYON G., « Gestion financière », Edition Bréal, France, 2007.
28. OGIEN D., « Gestion financière de l'entreprise », 2<sup>ème</sup> Edition Dunod, Paris, 2011.
29. PEYRARD J., AVENEL J-D. et PEYRARD M., «Analyse financière », Edition Vuibert, 2006.
30. REIX R., FALLERY B., KALIKA M., ROWE F., « Système d'information et management des organisations », Edition Vuibert, Paris, 2011.
31. RICHARD J., COLLETTE C., « Comptabilité générale », Edition Dunod 8eme Edition, Paris, 2008.
32. ROBBINS S., DE CENZO D., GABILLIET P., « Management », Edition Nouveaux Horizons 6eme Edition, Paris, 2008.
33. ROBBINS S., DECENZO D., « Management : l'essentiel des concepts et des pratiques », Edition Nouveaux Horizons, France, 2008.
34. ROUSSEL C., BELDI A., BUTIN G., LACROIX E., « Comptabilité générale, principes et applications », Edition Pearson, France, 2014.
35. SOUTENAIN J-F., FARCET P., « Organisation et gestion de l'entreprise », Edition Berti, Alger, 2007.
36. TORT E., « Organisation et management des systèmes comptables : Optimiser les leviers de la performance comptable », Edition Dunod, Paris, 2003.

#### ✚ Thèses et mémoires :

1. AFELALAYE Toufik, ALOUACHE Naoual, Evaluation et choix d'un projet d'investissement, Option Finance d'entreprise, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2015 / 2016.
2. BOUKSSESSA Souhila Kheira, La mise en place d'un système de comptabilité analytique dans une entreprise algérienne, Option Management / Audit, Comptabilité et contrôle, Université d'Oran, 2009 / 2010.
3. BENYAHIA Ghania, Les techniques d'évaluation et les modes de financement d'un projet d'investissement, Option Comptabilité, Contrôle et Audit, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2013.

#### ✚ Supports de cours :

1. BEKOUR F., « Cours du module d'analyse financière », enseigné en Licence à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
2. BEKOUR F., « Polycopié du cours d'analyse financière », déposé à la bibliothèque de la faculté des sciences commerciales de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou en Janvier 2018.
3. FEKKAK L., « Cours du module de gestion financière », enseigné en Maser 1 à l'université de Sidi Mohamed Ben Abdellah au Maroc.

#### ✚ Articles :

LEFEBVRE F., Plan comptable général, Refonte 1999, Pricewaterhouse-Coopers, 1999, Titre I, Chap II, Art. 120-1.

#### ✚ Sites Web :

<https://www.scientific-society.com/journal/index.php/AF/article/view/70> (Consulté en Mai 2019).

## Liste des tableaux

N°	Intitulé	Page
01	Les différentes architectures du SIC	016
02	Présentation d'un bilan	024
03	Le compte de résultat à deux colonnes	025
04	Le compte de résultat en liste	025
05	Le tableau des flux de trésorerie	026
06	Etat de variation des capitaux propres	027
07	Bilan financier	030
08	Calcul de la CAF par la méthode soustractive	044
09	Calcul de la CAF par la méthode additive	044
10	Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2015 en DA	085
11	Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2016 en DA	086
12	Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC en 2017 en DA	086
13	Les ratios de structure de l'entreprise LSH Production PVC (Emplois) en DA	087
14	Les ratios de structure de l'entreprise LSH Production PVC (Ressources) en DA	087
15	Les résultats du CR de l'entreprise LSH Production PVC en DA	095
16	Bilan financier de l'entreprise LSH Production PVC 2014 en DA	105

## **Liste des figures**

<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Page</b>
01	Le système d'information comptable	009
02	L'actif net suivant la lecture du bilan	032
03	L'actif net suivant l'équilibre du bilan	032
04	Processus décisionnel	052
05	Pyramide des types de décisions selon l'objet de la décision	054
06	Les différents modes de financement de l'entreprise	064
07	L'organigramme de l'entreprise LSH Production PVC	082
08	Présentation graphique des ratios de structure des emplois de l'entreprise LSH Production PVC	089
09	Présentation graphique des ratios de structure des ressources de l'entreprise LSH Production PVC	090
10	Présentation graphique de la répartition de la VA de l'entreprise LSH Production PVC	101

# Table des matières

Intitulés	Pages
Sommaire.....	I
Remerciements.....	II
Dédicaces CYLIA.....	III
Dédicaces NABILA.....	IV
Liste des abréviations.....	V
Introduction générale.....	<b>001</b>
 <b>Chapitre I :</b> <b>Le système d'information comptable et financier</b>	
	<b>006</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>007</b>
<b>Section 1 : Introduction au système d'information comptable et financier.....</b>	<b>008</b>
1. Définition du système d'information comptable et financier.....	008
2. Les besoins et les utilisateurs de l'information comptable.....	010
2.1. Les besoins de l'information comptable.....	010
2.2. Les utilisateurs de l'information comptable.....	010
3. Les qualités attendues de l'information comptable.....	014
4. Les caractéristiques du système d'information comptable.....	014
4.1. L'utilisation des informations comptables et des connaissances comptables.....	014
4.2. La saisie et l'utilisation du matériel informatique.....	015
4.3. L'avantage d'un progiciel comptable.....	015
4.4. L'architecture des systèmes d'informations comptables.....	016
5. Les finalités de l'information comptable.....	017
5.1. Les finalités internes.....	017
5.2. Les finalités externes.....	018
<b>Section 2 : La comptabilité comme système d'information comptable et financier.....</b>	<b>019</b>
1. Définition de la comptabilité.....	019
2. La comptabilité générale.....	020
2.1. Le bilan.....	022
2.2. Le compte de résultat.....	024
2.3. Le tableau de flux de trésorerie.....	026
2.4. Le tableau de variation des capitaux propres.....	027
2.5. L'annexe.....	028
<b>Section 3 : Analyse des états financiers.....</b>	<b>029</b>
1. L'analyse financière.....	029
1.1. Analyse du bilan.....	030
1.1.1. Définition du bilan financier.....	031
1.1.2. La structure du bilan financier.....	031
1.1.3. La notion de l'actif net.....	032
1.1.4. L'équilibre financier du bilan.....	033
1.1.4.1. Le Fonds de Roulement (FR).....	033
1.1.4.2. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).....	033
1.1.4.3. La trésorerie nette.....	034
1.1.5. La solvabilité et la liquidité du bilan financier.....	034
1.2. L'analyse du compte de résultat.....	036
1.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion.....	037
1.2.1.1. La production de l'exercice.....	037
1.2.1.2. La marge commerciale.....	037
1.2.1.3. La valeur ajoutée.....	038
1.2.1.4. L'excédent brut d'exploitation.....	038
1.2.1.5. Le résultat d'exploitation.....	038
1.2.1.6. Le résultat financier.....	039

1.2.1.7. Le résultat courant avant impôt .....	039
1.2.1.8. Le résultat exceptionnel.....	039
1.2.1.9. Le résultat de l'exercice.....	039
1.2.2. Les ratios liés aux marges et résultats.....	040
1.2.2.1. L'évolution de l'activité de l'entreprise.....	040
1.2.2.2. La profitabilité de l'entreprise.....	040
1.2.2.3. La répartition de la VA.....	041
1.2.2.4. La rentabilité de l'entreprise.....	042
1.2.3. La capacité d'autofinancement CAF.....	043
1.2.3.1. Première méthode, qui est la méthode soustractive.....	043
1.2.3.2. Deuxième méthode, qui est la méthode additive.....	044
1.2.4. Le ratio d'autofinancement.....	045
1.3. L'analyse du tableau de flux de trésorerie.....	045
1.3.1. Analyse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.....	045
1.3.2. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	046
1.3.3. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.....	046
1.4. Analyse du tableau de variation des capitaux propres.....	046
1.5. L'analyse de l'annexe.....	047
<b>Conclusion.....</b>	<b>048</b>

## Chapitre II :

<b>Le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions</b> .....	<b>049</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>050</b>
<b>Section 1 : La notion de décision et le rôle du système d'information comptable et financier</b>	
<b>prise de décisions.....</b>	<b>051</b>
1. Définition de la décision.....	051
2. Les types de décisions.....	052
2.1. Selon l'objet de la décision.....	053
2.1.1. Les décisions stratégiques.....	053
2.1.2. Les décisions administratives ou tactiques.....	053
2.1.3. Les décisions opérationnelles.....	054
2.2. Selon l'échéance de la décision.....	054
2.2.1. Les décisions à court terme.....	055
2.2.2. Les décisions à moyen terme.....	055
2.2.3. Les décisions à long terme.....	055
2.3. Selon le degré de structure de la décision.....	055
2.3.1. Les décisions programmables.....	055
2.3.2. Les décisions non programmables.....	055
2.4. Les décisions selon le contexte du choix.....	055
3. Les finalités et les facteurs qui influencent les décisions.....	056
4. Le rôle du système d'information comptable et financier dans la prise de décisions.....	056
<b>Section 2 : Les décisions d'investissement de l'entreprise.....</b>	<b>058</b>
1. Définition de l'investissement.....	058
2. Les types d'investissement.....	059
2.1. Leur nature.....	059
2.2. Leur destination.....	059
2.3. Leur stratégie.....	060
3. Les caractéristiques d'un investissement.....	060
4. Les paramètres de l'investissement.....	060
4.1. Le capital à investir.....	060
4.2. La durée de vie de l'investissement.....	061
5. La décision d'investissement.....	061
<b>Section 3 : Les décisions de financement de l'entreprise.....</b>	<b>064</b>
1. Les modes de financement.....	064
1.1. Les fonds propres.....	064

1.1.1. L'autofinancement.....	065
1.1.2. Cession d'éléments d'actif.....	065
1.1.3. Augmentation de capital.....	066
1.2. Les quasi-fonds propres.....	067
1.2.1. Les titres participatifs.....	067
1.2.2. Les titres subordonnés.....	067
1.2.3. Les prêts participatifs.....	067
1.2.4. Les subventions.....	067
1.2.5. Les comptes courants d'associés.....	067
1.3. Le financement par endettement.....	068
1.3.1. Les emprunts auprès des établissements de crédit.....	068
1.3.2. Le crédit bail.....	069
1.3.3. L'emprunt obligataire.....	070
2. Les contraintes de choix de financement.....	070
2.1. Les règles financières.....	070
2.1.1. La règle de l'équilibre financier minimum.....	070
2.1.2. La règle de l'endettement maximum.....	070
2.1.3. La règle de la capacité de remboursement.....	071
2.2. Autres contraintes.....	071
2.2.1. Le statut juridique.....	072
2.2.2. La taille.....	072
2.2.3. L'état du marché financier.....	072
3. Les critères de choix de financement.....	072
3.1. Le coût de financement.....	072
3.2. Les flux de trésorerie disponibles après financement.....	072
3.3. L'effet de levier.....	073
<b>Conclusion .....</b>	<b>074</b>

### Chapitre III :

<b>Etude empirique du cas de l'entreprise LSH Production PVC</b>	<b>075</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>076</b>
<b>Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....</b>	<b>077</b>
1. La présentation de l'entreprise LSH Production PVC.....	077
2. Le capital social de l'entreprise LSH Production PVC.....	077
3. La situation géographique de l'entreprise LSH Production PVC.....	077
4. L'effectif de l'entreprise LSH Production PVC.....	077
5. Les produits de l'entreprise.....	078
5.1. Les portes pleines.....	078
5.2. Les portes-fenêtres.....	078
5.3. Les fenêtres.....	079
5.4. Les volets roulants.....	079
5.5. Les vasistas.....	080
6. Les garanties des produits.....	080
7. Les objectifs de l'entreprise.....	080
8. Les réalisations de l'entreprise LSH Production PVC.....	081
<b>Section 2 : Le rôle du système d'information comptable et financier dans l'orientation des décisions de l'entreprise LSH Production PVC.....</b>	<b>085</b>
1. Analyse des bilans de l'entreprise LSH Production PVC.....	085
2. Analyse par l'équilibre financier des bilans.....	090
2.1. Le fonds de roulement.....	090
2.2. Le besoin en fonds de roulement.....	091
2.3. La trésorerie nette.....	091
3. Analyse de la solvabilité et de la liquidité du bilan financier.....	091
4. Analyse du compte de résultat de l'entreprise LSH Production PVC.....	095
5. Analyse par les ratios liés aux marges et résultats.....	097

5.1. Le ratio de variation du chiffre d'affaires.....	098
5.2. Le ratio de variation de la valeur ajoutée.....	098
5.3. Le ratio de profitabilité.....	99
5.4. Le ratio de répartition de la valeur ajoutée.....	100
5.5. Le ratio de rentabilité de l'entreprise LSH Production PVC.....	102
5.6. Le ratio de capacité d'endettement.....	103
6. Analyse du tableau de flux de trésorerie de l'entreprise LSH Production PVC.....	105
6.1. L'analyse des flux de trésorerie liés aux opérations opérationnelles.....	105
6.2. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.....	106
6.3. Analyse des flux de trésorerie liés aux opérations de financement.....	107
7. Analyse du tableau de variation des capitaux propres et l'annexe de l'entreprise LSH Production PVC.....	107
8. Le rôle du système d'information comptable et financier au sein de l'entreprise LSH Production PVC.....	108
<b>Conclusion.....</b>	<b>110</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>111</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>114</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>116</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>117</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>118</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>144</b>
<b>Résumé</b>	

# Résumé

Le système d'information comptable et financier est l'un des systèmes les plus importants du système global de l'entreprise. Il réunit plusieurs comptabilités dont la comptabilité générale qui a pour objectifs la collecte des informations chiffrées, la saisie des données, le traitement et la diffusion aux différents utilisateurs sous forme d'états financiers afin de satisfaire leurs besoins en informations comptables et financières. En analysant ces informations recueillies ou ces documents de synthèse, les dirigeants de l'entreprise peuvent prendre plusieurs décisions notamment celles d'investissements et celles de financement leur permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Le rôle du système d'information comptable et financier est donc de collecter des informations nécessaires à la prise de décisions. Il consiste alors en un système d'informations indispensable au pilotage et à la gestion de l'entreprise.

**Mots clés :** Système d'information ; Informations comptables et financières ; Comptabilité ; Etats financiers ; Analyse financière ; Décisions d'investissements ; Décisions de financement.

# Abstract

The accounting and financial information system is one of the most important systems that is part of the overall system of the company. It combines several accounts, including general accounting which collects data and numerical information, captures them, processes them and distributes them to different users in the form of financial statements in order to satisfy their need of accounting and financial information. By analyzing the information gathered or the summary documents, the company's managers can make several decisions, in particular investment and financing, in order to ensure the durability of the company.

The role of the accounting and financial information system is therefore to collect the information necessary for decision-making. It consists of an information system that is essential for steering, managing and assisting decision-making in the company.

**Keywords:** Information system; Accounting and financial information; Accounting; Financial statements; Financial analysis; Investment decision; Financing decision.